

## Les dépassements aux frontières extérieures européennes sont légion

*L'UE s'enquiert pourtant des droits des migrants ailleurs*



*Le Conseil de l'Europe épingle les politiques migratoires des Etats membres*

Lire pages 2-3

Face aux provocations de l'Algérie, la section de l'USFP à Figuig exprime son soutien aux agriculteurs de la région d'Arja



Page 4

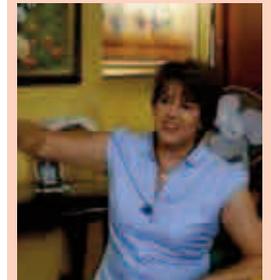
Rebond de la croissance nationale en 2021



Selon la BAD, le PIB réel devrait s'élever à 4,5%

Page 14

Aicha Arji : Sauvegarder les kasbahs, c'est préserver notre culture, notre gloire et notre Histoire



Pages 10-11

Le WAC à l'assaut de Horoya à Conakry

*Un petit point suffit aux Rouges pour se qualifier aux quarts de finale de la Ligue des champions*



Page 31

# Les dépassements aux frontières extérieures européennes sont légion

*L'UE s'enquiert pourtant des droits des migrants ailleurs*

Dans un document intitulé : *“A distress call for human rights The widening gap in migrant protection in the Mediterranean”* et publié mardi dernier, le Conseil de l'Europe a fortement critiqué les politiques migratoires des pays européens marquées, selon lui, par le *“manque de volonté”* d'établir des politiques de protection des migrants à même de permettre de sauver des *“milliers de vies humaines”*. En effet, ledit rapport indique que la situation des migrants qui traversent la Méditerranée s'est détériorée en 2020 et s'est davantage aggravée par la crise sanitaire. Retour sur les traits saillants de ce document.



«**L'**UE fait de son mieux pour rendre la traversée des migrants irréguliers pénible voire mortelle et cela au détriment du respect des droits de l'Homme ». Telle est, en substance, la conclusion qui ressort d'un récent document du Conseil de l'Europe. Selon celui-ci, les politiques européennes sont responsables des milliers de morts en mer Méditerranée. En effet, ces politiques sont accusées de retrait progressif des navires affrétés par les Etats, d'entrave aux activités de sauvetage des ONG et de coopération avec des pays tiers en matière de migration sans respect aucun des droits fondamentaux des migrants.

Concernant la politique de désengagement des pays européens vis-à-vis du sauvetage des migrants irréguliers, le Conseil de l'Europe a indiqué que le risque de noyade semble demeurer élevé tout en précisant qu'il a augmenté légèrement dans les mois qui ont suivi la première vague de la pandémie de Covid-19. Selon ledit document, les naufrages en Méditerranée continuent à être d'une fréquence inquiétante notamment avec le manque d'opérations de recherche et la faible capacité de sauvetage mise en place. A ce propos, le Conseil de l'Europe a constaté qu'aucun navire supplémentaire ou dispositif spécifiquement dédié aux activités de recherche et de sauvetage n'a été déployé par les Etats

membres notamment le long de la route migratoire de la Méditerranée centrale où il y a urgence à agir. Une situation qui s'est détériorée davantage avec la pandémie de Covid-19. Même la mise en place de l'opération Eunavfor Med Irini en avril 2020 n'a rien changé à la donne. Selon l'Organisation internationale pour la migration (OIM), plus de 2.600 décès ont été recensés en Méditerranée entre le deuxième semestre de 2019 et 2020, dont la grande majorité a eu lieu sur la route de la Méditerranée centrale.

Le Conseil de l'Europe va plus loin. Il estime que la faiblesse de la présence des pays européens dans cette zone est volontaire puisque l'UE cherche par cela à «nettoyer le champ» pour les interceptions opérées par les garde-côtes libyens qui ont permis, selon les données de l'OIM, plus de 20.000 retours en Libye entre 2019 et 2020 et exposé nombre de personnes à de graves violations de leurs droits humains. A ce propos, ledit document a noté que les relations de coopération avec les pays tiers, y compris la Libye, ont été renforcées malgré les preuves indéniables de l'existence de graves violations des droits humains, et le manque de garanties ou de principes de transparence et de responsabilité. A cet effet, le document a rappelé que le commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe a, dans une lettre adressée au Premier ministre ita-

lien, réitéré sa préoccupation face à la coopération de Rome avec le gouvernement libyen d'accord national (LGNA), et appelé à l'introduction de garanties claires dans le mémorandum d'accord bilatéral (MoU). Ce dernier a été, en effet, prorogé sans aucun changement concernant le respect des droits de l'Homme et rien aujourd'hui n'indique qu'il va inclure des garanties protégeant les migrants contre les graves violations des droits de l'Homme. « En l'absence de telles garanties et d'une amélioration significative de la situation des droits de l'Homme en Libye, il est essentiel que cette coopération soit suspendue immédiatement », recommande le Conseil de l'Europe tout en soulignant que, plutôt que de considérer la coopération entre l'Italie et la Libye comme un prototype de coopération à éviter, d'autres Etats membres semblent l'utiliser comme un modèle. « En mai 2020, Malte a pris de nouvelles mesures pour renforcer sa coopération avec Tripoli en signant un nouveau protocole d'accord, qui fournit une base juridique à la création de centres de coordination conjoints en Libye et à Malte. Bien que peu de détails sur le projet envisagé ont filtré, néanmoins, cette coordination conjointe pourrait contribuer à permettre aux garde-côtes libyens d'intercepter les réfugiés et les migrants en mer pour les ren-

dum engage Malte à proposer à l'UE de fournir plus de financement pour les actions maritimes à déployer en vue d'intercepter les réfugiés et les migrants, mais ne prévoit aucune garantie spécifique en matière de droits de l'Homme », précise le document.

En outre, il a également observé les retards enregistrés au niveau des débarquements des bateaux de sauvetage qui doivent attendre des journées voire des semaines alors que cette attente présente de graves risques pour les droits, la santé et le bien-être des survivants et des équipages des navires qui les ont sauvés.

Le Conseil de l'Europe a noté, à ce propos, que les pays européens continuent à entraver le travail de sauvetage des ONG. En effet, plusieurs associations se plaignent du refus de coopération des autorités chargées des opérations de recherche et de sauvetage et du fait d'être ignorées ou mises à l'écart dans des opérations de sauvetage même quand elles sont les mieux placées pour effectuer ce travail. « Il semble y avoir une réticence persistante à utiliser les capacités fournies par les ONG pour garantir la meilleure protection des vies en mer, ce qui peut également être lié à la tendance mentionnée ci-dessus à donner aux autorités libyennes plus de latitude pour effectuer des interceptions », a conclu le document.

Hassan Bentaleb

Hocine Zeghib, professeur de droit public honoraire à Montpellier

## *Le Conseil de l'Europe a tout simplement pris acte de la mauvaise conduite de l'UE et l'a fait savoir de manière moins diplomatique que d'ordinaire*

*Le dernier rapport du Conseil de l'Europe a adopté un ton fort critique vis-à-vis des pays membres de l'UE. Il les accuse de ne rien faire devant les drames qui se déroulent à leurs portes. Une position qui suscite moult questions. D'abord, il est légitime de s'interroger comment une institution européenne remet en cause les politiques migratoires des pays européens et si les conclusions et les recommandations émises par le Conseil de l'Europe auraient-elles la chance d'être prises en compte par l'UE. Ensuite, quels sont la place et le poids du Conseil dans l'architecture institutionnelle européenne ? L'UE européenne prend-elle au sérieux les drames qui se déroulent à ses frontières ? Et enfin qu'en est-il de l'opinion publique européenne ? Pour répondre à ces questions et tant d'autres, Libé donne la parole à Hocine Zeghib, professeur de droit public honoraire de Montpellier et ancien directeur du Master européen Migrations inter-méditerranéenne.*



**Libération : Comment une institution européenne peut-elle remettre en cause les politiques migratoires des pays européens ?**

**Hocine Zeghib :** A première vue, cela peut en effet sembler étonnant. En réalité, cela l'est moins si on garde en mémoire que le rapport très critique rendu pour 2020 (il y est expressément écrit qu'il prend en compte la situation jusqu'au 31 décembre 2020) a été précédé, dans celui de 2019, de critiques sérieuses de l'action de l'UE en matière de migration en général et en Méditerranée en particulier. Le Conseil de l'Europe prend donc simplement acte de « la mauvaise conduite » de l'UE et le fait savoir de manière beaucoup moins « diplomatique » que d'ordinaire. En outre, il ne faut pas oublier que ce rapport intitulé « A distress call for humanrights - The widening gap in migrant protection in the Mediterranean » est l'œuvre de la commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe (Dunja Mijatovic) et qu'à ce titre on ne pouvait continuer à détourner plus longtemps le regard des drames qui se déroulent, depuis déjà de trop longues années, en Méditerranée. D'autre part, et cela me permet de faire la transition vers la question suivante, le Conseil de l'Europe est une institution vouée à la défense de la démocratie libérale et des droits de l'Homme en Europe. A ce titre, il a bien fallu poursuivre et approfondir le travail entamé après la si mal nommée « crise migratoire » de 2015 sur les droits des migrants et des réfugiés en Europe. C'est à ce titre que le rapport apparaît comme nécessaire dans ses critiques et ses recommandations

et légitime quant à son champ d'application, à savoir l'Europe.

**Les conclusions et les recommandations du Conseil de l'Europe ont-elles une chance d'être prises en compte par l'UE ?**

Sur le plan strictement institutionnel, la réponse est négative dans la mesure où, même s'il y avait un lien institutionnel et donc possiblement hiérarchique, les recommandations du Conseil de l'Europe n'ont aucune valeur juridique contraignante vis-à-vis de ses Etats membres et encore moins vis-à-vis de l'UE. En revanche, elles peuvent avoir un poids moral dont l'UE, en tant qu'institution émettrice de normes juridiques et de pratiques extrêmement défavorables aux migrants et réfugiés traversant la Méditerranée, ne peut continuer à faire comme si de rien n'était. De ce point de vue, oui, le rapport peut influencer la pratique de l'UE dans le traitement des migrants et réfugiés en Méditerranée. Mais uniquement en raison de ce poids moral et accueilli en raison d'un quelconque lien institutionnel même si les 27 Etats membres de l'UE sont tous également membres du Conseil de l'Europe.

**Sur le plan purement institutionnel, quels sont la place et le poids du Conseil dans l'architecture institutionnelle européenne ?**

Le Conseil de l'Europe est l'une des toutes premières institutions que les Européens se sont données au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Elle est distincte de l'UE et des autres institutions que celle-ci a générées. Créé par le traité de Londres du 5 mai 1949, signé par dix Etats

(Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède), le Conseil de l'Europe se compose des ministres des Affaires étrangères des 47 Etats membres qu'il compte actuellement. Souvent, confusion est faite entre Conseil de l'Europe et Conseil européen qui, lui, est une institution propre à l'UE, réunissant les chefs d'Etat et de gouvernement des 27 Etats membres, tous également membres du Conseil de l'Europe. Le Conseil de l'Europe initie des conventions à destination de ses Etats membres qui peuvent les signer et les ratifier ou non. En revanche, le Conseil européen, parfois en partage avec le Parlement européen, édicte des actes (règlements et directives) qui s'imposent aux Etats membres. Vu sous cet angle, le Conseil de l'Europe n'a pas vocation à s'insérer dans l'architecture institutionnelle européenne réduite à l'UE. En revanche, ce Conseil a un poids moral important notamment quant à devenir des droits de l'Homme en Europe, sachant, par exemple, que la première convention qu'il a élaborée dès 1950 c'est la Convention européenne des droits de l'Homme entrée en vigueur en 1953.

**L'UE prend-elle au sérieux les drames qui se déroulent à ses frontières ? Et qu'en est-il de l'opinion publique européenne ?**

Depuis les années 1980, l'UE ne cesse d'être en prise avec les organisations de défense des droits des migrants qui dénoncent ses politiques migratoires successives. La décennie en cours a vu se cristalliser les critiques autour du Règlement Dublin et de ses effets délétères. ONG spé-

cialisées dans la défense des migrants et Etats membres les plus exposés à l'arrivée de migrants ont revendiqué l'abandon, côté ONG, ou la réforme profonde du système, côté Etats. A l'intérieur-même de ces Etats, on distingue le groupe dit de Visegrad totalement réfractaire à toute forme d'accueil de migrants, le groupe des Etats situés aux frontières extérieures de l'UE qui demande une plus juste répartition des efforts et celui des Etats relativement moins exposés qui a fini par accepter de militer juste pour un rééquilibrage des solidarités européennes. D'autre part, les opinions publiques nationales sont de plus en plus traversées par les idées xénophobes et racistes et s'accroissent mal de l'arrivée de migrants présentée comme des flux sans fin. Dans le même temps, et c'est le paradoxe de la situation, les opinions européennes, dans leur quasi-totalité, sont partagées entre, d'un côté, une forme prononcée d'humanisme qui les pousse à considérer l'accueil des migrants comme un devoir de solidarité et d'hospitalité et, de l'autre, un sentiment de « trop plein » justifiant le principe d'un « accueil de qualité » plutôt qu'un « accueil de quantité ». Le sentiment de la nécessaire fermeture des frontières, servi par la pandémie de Covid 19, transforme assez facilement au sein de pans entiers des peuples européens « l'accueil de qualité » en volonté de pas d'accueil du tout. Les entrepreneurs politiques, au spectre de plus en plus large, s'engouffrent dans la brèche qu'ils n'ont cessé d'élargir. En plus, le dernier scandale en date, provoqué par le rôle contraire aux droits de l'Homme joué par l'Agence Frontex

se traduisant par la non-assistance à quantité de migrants en Méditerranée, voire par leur refoulement en mer purement et simplement, a obligé l'UE à modifier sa politique pour rester sur une ligne de crête, essayant de ménager la chèvre et le chou. C'est ainsi que l'on doit comprendre la raison d'être du nouveau « pacte pour la migration et l'asile » qui doit remplacer, sans vraiment l'abolir, le règlement Dublin. Ce « pacte » met l'accent sur l'instauration d'un contrôle plus efficace aux frontières, sur la surveillance des frontières extérieures assise sur des accords avec les pays de transit et d'origine créant une corrélation entre nombre de visas accordés au pays et migration et enfin sur la mise en place d'un mécanisme de solidarité permanent et efficace, entre les 27 Etats membres. Présenté le 23 septembre 2020, ce « pacte », selon l'avis de nombreuses ONG, vise à empêcher la plupart des migrants du Sud d'accéder au territoire européen.

En revanche, pour les partis populistes d'extrême droite, ce « pacte » facilitera, s'il entre en vigueur, la « submersion » du territoire européen par les migrants. Le groupe de Visegrad y reste, bien entendu, globalement opposé ne voulant accueillir aucun migrant. On reste donc dans la lignée de la politique migratoire européenne antérieure, principalement sécuritaire. En Méditerranée, l'amélioration vers laquelle l'UE se dirige, c'est de rendre plus efficace la collaboration avec les Etats du versant sud... y compris avec un Etat failli comme la Libye.

**Propos recueillis par Hassan Bentalab**

## Face aux provocations de l'Algérie, la section de l'USFP à Figuig exprime son soutien aux agriculteurs de la région d'Arja



Après les provocations de l'Algérie contre les agriculteurs de la région d'Arja dans la province de Figuig et la spoliation de leurs biens sous prétexte qu'il s'agirait d'une partie du territoire algérien, la section de l'USFP à Figuig a publié un communiqué dans lequel elle exprime son soutien inconditionnel auxdits agriculteurs.

«L'USFP appelle toutes les forces politiques et des droits de l'Homme, les

organisations concernées, ainsi que les médias nationaux et internationaux libres à soutenir les habitants de Figuig dans cette épreuve, afin de dévoiler la vérité, de rendre justice aux personnes lésées, et d'œuvrer à mettre fin à ce drame qui est devenu un spectre qui hante les habitants de cette région frontalière avec l'Algérie », a souligné un communiqué rendu public à ce propos.

Le parti de la Rose a également ap-

pelé les autorités marocaines à résoudre avec l'Algérie ce dossier concernant les frontières, afin que de telles provocations ne se reproduisent plus ; à informer l'opinion publique locale et nationale des détails de ce dossier et de ses implications politiques, économiques et sociales pour la région; et à ouvrir un dialogue avec les habitants de Figuig en général, et tout particulièrement avec la population concernée par

les provocations du régime algérien en vue de trouver des solutions appropriées à ce problème.

L'USFP se déclare prêt «s'engager dans toutes les formes de lutte pour atteindre l'objectif visé par la population, et ce, en coordination avec le comité qui sera mis en place à cet effet», précise-t-on dans ce communiqué.

Il convient de noter que les habitants concernés ont organisé, dans la matinée du vendredi 12 mars 2021, un sit-in de protestation et une marche silencieuse pour exprimer leur volonté d'initier toutes les formes de lutte afin de défendre leurs biens. Ils ont également organisé une autre marche samedi dernier.

Il y a lieu de rappeler que des dizaines de familles risquent de perdre des terres qu'elles ont exploitées depuis des décennies, avec ce que cela implique comme investissements, surtout que les gardes-frontières algériens leur ont accordé un délai qui prendra fin le 18 mars 2021 afin d'évacuer complètement la zone sous prétexte qu'il s'agirait d'une partie du territoire algérien, tout en les informant que cette décision aurait été prise en coordination avec l'Etat marocain.

H.T

## Tenue du 1<sup>er</sup> Forum des compétences marocaines en Afrique

*Participation de 145 cadres, chercheurs et entrepreneurs marocains provenant de plus d'une douzaine de pays*

Le ministre délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger (MRE) a organisé, dimanche en présentiel et en virtuel depuis Abidjan, le premier Forum des compétences marocaines en Afrique.

Placé sous le thème "Les compétences marocaines résidant en Afrique au service du développement du continent", ce Forum a connu la participation de 145 cadres, chercheurs et entrepreneurs marocains provenant de plus d'une douzaine de pays africains.

De par la variété et le nombre important des profils et cadres marocains ayant participé à la rencontre, celle-ci a offert l'occasion de discuter des moyens à même de favoriser le transfert d'expertise et de connaissances dans plusieurs domaines porteurs et stratégiques pour le Maroc.

Cet événement a également permis d'informer les compétences marocaines résidant en Afrique des opportunités qu'offre le Maroc pour le développement de partenariats avec les secteurs public et privé et les

universités et centres de recherche.

Les participants ont, en outre, pu découvrir plusieurs dizaines de compétences marocaines opérant dans nombre de secteurs à grande valeur ajoutée et dans la recherche scientifique dans le secteur privé mais aussi au sein d'importantes organisations mondiales.

Intervenant à cette occasion, la ministre déléguée chargée des MRE, Nezha El Ouafi, a assuré que son département tient à hâter la réalisation du plan de mobilisation des compétences résidant à l'étranger, rappelant qu'au nombre des multiples actions de coopération mises en œuvre à cet effet, figure la création de réseaux de compétences géographiques (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Suisse) et d'autres thématiques (réseau des compétences médicales MRE, réseau des dirigeants et chefs d'entreprise MRE, réseau des avocats MRE, entre autres).

Elle a également rappelé le lancement du programme "Académie des compétences maro-



caines résidant à l'étranger" (MRE Academy), qui vise à mobiliser les réseaux des compétences marocaines du monde en faveur du développement économique et durable du Maroc.

Pour la ministre déléguée, le 1<sup>er</sup> Forum en Afrique s'intègre dans cette dynamique ainsi que dans la continuité des événements consacrés à la mobilisation des compétences marocaines qui excellent dans

les quatre coins du monde, dont le 1<sup>er</sup> Forum des compétences MRE d'Asie, organisé en novembre dernier.

Plus tôt dans la journée, le ministre délégué chargé des MRE a initié une rencontre d'information et d'échanges au profit des Marocains résidant en Côte d'Ivoire. Organisée dans le cadre d'une visite à Abidjan de la ministre déléguée chargée des MRE, Nezha El Ouafi, cette

rencontre a permis d'informer des actions accomplies et des mesures prises par 14 départements et organismes nationaux en faveur des Marocains du monde.

La veille, le même département ministériel a organisé un guichet unique mobile pour les services administratifs au profit de la diaspora marocaine en Côte d'Ivoire, une première en Afrique.

# Appel à l'union autour de l'école marocaine

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saïd Amzazi, a souligné, samedi à Oujda, la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du portefeuille des projets de la loi-cadre 51.17 au titre de 2021.

Intervenant lors d'une réunion de coordination avec les responsables et cadres de l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de l'Oriental et de ses directions provinciales, axée sur le suivi des chantiers lancés au niveau régional et provincial, il a appelé à l'activation du «projet de l'établissement» en tant que mécanisme essentiel pour atteindre les objectifs de la réforme dans les établissements scolaires.

Le ministre a appelé l'ensemble des partenaires à s'unir autour de l'école marocaine, soulignant aussi l'importance de promouvoir l'enseignement primaire, qui constitue le socle de la réforme, ainsi que de créer un environnement éducatif in-

tégrant au sein de l'ensemble des établissements scolaires, indique un communiqué de l'AREF.

Il a également relevé l'intérêt de ces réunions régionales de coordination afin d'assurer l'appropriation des projets, partager la notion de la réforme, communiquer avec les équipes au niveau régional et provincial et prendre la mesure des difficultés en vue de les surmonter et trouver des solutions adéquates.

Saïd Amzazi a saisi cette occasion pour saluer l'adhésion de l'ensemble des intervenants et partenaires dans la région de l'Oriental, qu'il s'agisse des autorités locales, du Conseil de la région ou des autres conseils élus, mettant en exergue les partenariats fructueux établis dans l'Oriental.

De son côté, le directeur de l'AREF de l'Oriental, Mohamed Dib, a présenté un bilan d'étape de la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre 51-17 au niveau de la région, mettant l'accent sur le saut qualitatif enregistré dans le domaine de l'enseignement pré-



scolaire, avec un taux qui est passé de 28% à 65,4%, dont 50% dans le secteur public.

Il a également souligné que 35 nouveaux établissements ouvriront leurs portes à la prochaine rentrée scolaire, dont 14 écoles communautaires, notant que l'AREF de l'Oriental a retenu des modèles d'établisse-

ments adaptés aux spécificités de la région, en élargissant l'expérience des écoles communautaires et en mettant en place des établissements regroupant les deux phases de l'enseignement secondaire.

Au cours de cette réunion régionale de coordination, tenue en présentiel et par voie

de visioconférence, le ministre a passé en revue, avec les équipes régionales et provinciales et les responsables centraux et régionaux, soit un total de 230 participants, chaque projet programmé, mettant la lumière sur les résultats escomptés et les moyens de surmonter les difficultés.

## Plaidoyer pour le renforcement de la société civile

La promotion des rôles de la société civile nécessite le renforcement de ses capacités et le développement de ses ressources humaines et financières, a indiqué, samedi, le ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement, Mustapha Ramid.

Intervenant lors d'un webinaire à l'occasion de la Journée nationale de la société civile (13 mars), il a relevé que la promotion des rôles de la société civile nécessite, outre l'aspect législatif, le renforcement de ses capacités et le développement de ses ressources humaines et financières.

Le ministre d'Etat chargé des droits de l'Homme et des Relations avec le Parlement œuvre à élaborer des projets pour la mise en place d'un cadre de référence à même de renforcer les capacités des associations, en tant que mécanisme d'orientation des différents départements ministériels, collectivités territoriales et institutions nationales, a souligné le ministre.

De même, poursuit-il, le ministre d'Etat veille à effectuer une étude relative à la promotion du rôle des associations de la société civile pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, à travers notamment le suivi et l'évaluation des stratégies nationales et internationales dans le domaine du développement durable.

Ainsi, malgré les réalisations remar-

quables et acquis considérables tant au niveau quantitatif que qualitatif de la société civile, des efforts juridiques, réglementaires et institutionnels sont de mise, afin de permettre aux associations de poursuivre leurs actions civiles en bonne et due forme dans les différents domaines de développement durable et de diplomatie parallèle, en révisant notamment les dispositions du Dahir n° 1-58-376 du 3 Joumada I 1378 (15 novembre 1958) réglementant le droit d'association.

Il s'agit, également, selon le ministre d'Etat, d'adopter le projet de loi 18.06 visant l'intégration du volontariat contractuel dans les politiques publiques, de compléter le système de consultation publique, de redynamiser le système juridique et organisationnel lié au partenariat entre le secteur public et les associations, d'adopter un plan comptable simplifié au profit du secteur associatif ou encore d'adopter le projet de loi 18.18 relatif à l'organisation des appels à la générosité publique et la distribution d'aides à des fins caritatives.

La Journée nationale de la société civile offre l'opportunité de s'arrêter sur les acquis réalisés au Maroc dans le domaine associatif depuis plusieurs décennies, a relevé le ministre d'Etat, notant que la société civile constitue un acteur principal dans le développement du Maroc. En effet, la Constitution de 2011 lui a réservé une place très importante en la considérant, en plus de son rôle consul-

tatif, comme facteur effectif dans la prise de décisions liées au développement du pays, poursuit-il.

Le responsable gouvernemental n'a pas manqué de mettre en lumière la conjoncture exceptionnelle que connaît le Royaume à l'instar du monde entier, pour cause de propagation de la Covid-19, dont les répercussions économiques ont été considérables, relevant que le Maroc fut contraint de mettre en place des mesures exceptionnelles à même de contrer la pandémie.

Cependant, le secteur associatif s'est dûment investi dans la lutte contre la Covid-19, faisant preuve d'un esprit patriotique inébranlable et d'initiatives volontaires efficaces, a-t-il ajouté.

Le ministère d'Etat chargé des droits de l'Homme et des relations avec le Parlement commémore cette Journée nationale sous le thème "La contribution de la société civile dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19" et ce, en consécration des efforts consentis des associations de la société civile dans la lutte contre la pandémie, a affirmé Mustapha Ramid, mettant en avant les efforts déployés par le ministère d'Etat pour la modernisation du système juridique en vue de consolider davantage la démocratie participative.

Le ministère d'Etat a, également, veillé à ancrer les valeurs de transparence et d'égalité des chances, notamment en matière d'accès aux subventions pu-

bliques aux associations en instaurant la transparence et l'égalité des chances pour les associations.

Par ailleurs, le ministre d'Etat a annoncé le lancement officiel de la plateforme de formation à distance dans le domaine de la démocratie participative, expliquant que cette plateforme vise à assurer l'accès aux associations à une formation à distance et à les soutenir à accomplir leurs missions constitutionnelles. Cette plateforme offre la possibilité d'obtenir un certificat de participation, a-t-il précisé.

Mustapha Ramid s'est félicité des initiatives constructives et contributions précieuses des composantes de la société civile en faveur du développement de la société, exprimant la volonté et les efforts constants du ministère d'Etat pour soutenir une société civile indépendante, pluraliste et efficace, sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Célébrée chaque année depuis 2015, en vertu de l'arrêté Royal du 23 mai 2014, et après un débat national marqué par la participation de plus de 10.000 ONG et des organisations internationales, la Journée nationale de la société civile offre annuellement l'opportunité de s'arrêter sur les acquis réalisés au Maroc par les associations qui s'investissent, aux côtés de la communauté, pour améliorer leur cadre de vie et appuyer les engagements du gouvernement en faveur du développement humain.



## L'Italie reconfine, le Portugal desserre l'étouffement *AstraZeneca dans la tourmente*

L'Italie, qui vient de dépasser les 100.000 morts du Covid-19, est aux trois quarts confinée à partir de lundi au moment où, à l'inverse, le Portugal commence la levée de ses restrictions, dans une Union européenne à la traîne sur les vaccinations et où le vaccin d'AstraZeneca multiplie les déboires.

Les Italiens concernés par les nouvelles mesures seront confinés jusqu'au 6 avril, ce qui inclut les fêtes de Pâques. Ecoles, restaurants, magasins et musées seront fermés dans la majeure partie du pays, classée en zone rouge contre le Covid-19. Le pays table sur une amélioration "dans la seconde moitié du printemps", selon son ministre de la Santé Roberto Speranza. La péninsule avait été il y a un an la première nation touchée en Europe et avait imposé un premier confinement au nord, étendu ensuite à tout le territoire.

Réouverture des crèches et des écoles primaires: le Portugal, lui, commence à alléger ses restrictions.

La France, qui a passé vendredi la barre des 90.000 morts, prévoit une centaine d'évacuations sanitaires de patients Covid la semaine prochaine depuis la région de Paris où les services de réanimation sont presque saturés.

L'UE reste à la traîne des Etats-

Unis, d'Israël et du Royaume-Uni pour les vaccinations. Et la situation est actuellement marquée par les déconvenues d'un des sérums, celui du laboratoire suédo-britannique AstraZeneca, du fait d'inquiétudes sur de possibles effets secondaires ainsi que de retards de livraison.

Le gouvernement néerlandais a décidé dimanche d'en suspendre l'utilisation par précaution, jusqu'au 28 mars inclus, après que des "effets secondaires possibles" ont été rapportés au Danemark et en Norvège avec le vaccin AstraZeneca, sans lien avéré à ce stade, selon le ministère de la Santé.

Plus tôt dans la journée, l'Irlande avait pris la même décision après le signalement en Norvège de quatre nouveaux cas graves de caillots sanguins chez des adultes vaccinés.

La Norvège, qui a signalé samedi également des hémorragies cutanées chez des jeunes vaccinés, avait suspendu le vaccin la semaine dernière, comme le Danemark, l'Islande et la Bulgarie. La Thaïlande comme la République du Congo ont pour leur part reporté leurs campagnes de vaccination.

Après une brève suspension dimanche des vaccinations AstraZeneca, suite au décès d'un enseignant vacciné la veille, la ré-

gion italienne du Piémont (nord-ouest) a décidé de les reprendre, excluant toutefois par précaution un lot de vaccins du laboratoire anglo-suédois.

Le président de l'Agence italienne des médicaments (Aifa), Giorgio Palu, a assuré que le vaccin AstraZeneca ne présentait "aucun risque", estimant que "les bénéfices dépassent largement les risques encourus" et appelant à dépasser "l'émotivité" et se fonder sur "des données scientifiques".

Dans un communiqué dimanche, AstraZeneca a indiqué qu'un "examen attentif de toutes les données de sécurité disponibles sur plus de 17 millions de personnes vaccinées dans l'Union européenne et au Royaume-Uni" avec son vaccin "n'a apporté aucune preuve d'un risque accru d'embolie pulmonaire, thrombose veineuse profonde (TVP) ou de thrombocytopénie dans aucun groupe d'âge, de genre, de lot ou de pays particulier".

Dans l'UE et au Royaume-Uni, des TVP et des embolies pulmonaires ont certes été rapportées chez les personnes vaccinées, mais "beaucoup moins que cela ne surviendrait naturellement dans une population générale de cette taille et similaire", a souligné le laboratoire.

Vendredi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait assuré qu'il n'y avait "pas de raison de ne pas utiliser" ce vaccin.

L'Agence européenne des médicaments (AEM) a toutefois estimé qu'un lien de causalité était "probable" dans au moins certains des "41 rapports d'anaphylaxie possible observés parmi environ 5 millions de vaccinations au Royaume-Uni". Elle fait valoir que des allergies sévères devraient être ajoutées à la liste des effets secondaires possibles du vaccin mais que celui-ci restait sûr.

Pour AstraZeneca, ces déconvenues s'ajoutent à la nouvelle baisse de ses livraisons à l'UE d'ici juin que le laboratoire a été contraint d'annoncer en invoquant des problèmes d'exportations.

Le groupe voit sa responsabilité "engagée", avec "seulement 25% des doses livrées" à la fin du premier trimestre, a estimé dimanche la ministre française déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher.

Le commissaire européen au Marché intérieur Thierry Breton a jugé l'annonce d'AstraZeneca "inacceptable (...), ou en tout cas incompréhensible".

Expliquant que l'UE prévoit l'entrée en service avant juin d'un certificat sanitaire ("passeport

vert") pour faciliter les voyages en son sein, M. Breton s'est toutefois voulu rassurant sur le programme de vaccination européen: "Ce n'est pas parce qu'on a du retard sur AstraZeneca qu'on sera en retard sur notre programme de vaccination du premier trimestre".

La Commission, qui a négocié les contrats de vaccins au nom de ses 27 de l'UE, table sur une montée en puissance au deuxième trimestre et vise 70% d'Européens vaccinés d'ici la fin de l'été.

Aux Etats-Unis, pays le plus touché par la pandémie de coronavirus avec 534.275 décès, 68,9 millions de personnes ont reçu au moins une dose, et 36,9 millions étaient entièrement vaccinés, soit 11,1% de la population du pays, selon les données publiées samedi par les Centres américains de prévention et de lutte contre les maladies (CDC), principale agence fédérale de santé publique du pays.

Les experts de l'OMS devraient publier en milieu de semaine leur rapport sur les origines de l'épidémie de Covid-19, fruit d'une collaboration entre les spécialistes mandatés par l'Organisation mondiale de la santé et des experts chinois. Ils avaient été autorisés à mener l'enquête sur le terrain seulement un an après le début de l'épidémie par les autorités chi-

# L'OMS à l'épreuve du mystère des origines du Covid



Le virus responsable de la pandémie est passé à l'homme il y a plus d'un an, mais comment? Les experts de l'OMS n'auront qu'un début de réponse dans leur rapport sur fond d'intenses pressions de Pékin et Washington.

Fruit d'une collaboration entre les spécialistes mandatés par l'Organisation mondiale de la santé et des experts chinois, la publication de leurs conclusions - a priori en milieu de semaine - est attendue impatiemment.

Autorisés à mener l'enquête sur le terrain seulement un an après le début de l'épidémie par les autorités chinoises, les experts internationaux sont maintenant rentrés depuis plus d'un mois et la tension devient palpable. Ce d'autant que le projet de publication d'un rapport préliminaire fin février a été abandonné sans véritable explication de l'OMS.

Dans l'attente du rapport final, diplomates américains et chinois ont multiplié les prises de parole, les uns réclamant plus de "transparence", les autres assurant que les experts de l'OMS ont pu mener à bien leur travail grâce à la "coopération scientifique" de Pékin.

Mais connaîtra-t-on jamais l'origine du Covid-19, qui a fait plus de 2,6 millions de morts depuis qu'il a été signalé pour la première fois fin décembre 2019 à Wuhan, une métropole géante de 11 millions d'habitants au centre de la Chine?

Après un séjour de quatre semaines sur place, dont deux de quarantaine dans un hôtel, l'enquête de la douzaine d'experts internationaux reconnus par leur pairs dans leur diverses spécialités et mandatés par l'OMS s'est achevée sans conclusions définitives.

Le 9 février à Wuhan, lors d'une conférence de presse de plusieurs heures, les experts s'étaient cantonnés à émettre les hypothèses, selon eux, les plus plausibles et en ont écarté d'autres. Des incertitudes qui ont nourri des doutes sur l'accès à toutes les données et tous les sites ou sur l'indépendance de la mission face aux autorités de Pékin.

Les responsables de l'OMS avaient pourtant martelé le message, avant le départ des spécialistes en Chine: il faut habituellement des années pour espérer découvrir l'origine exacte d'une épidémie.

Politiques et scientifiques n'ont toutefois pas la même notion du temps. Alors

que les premiers réclament des réponses immédiates pour répondre aux inquiétudes des populations, le zoologue britannique Peter Daszak, membre de la mission, a assuré le 10 mars: "Nous allons découvrir assez rapidement, au cours des prochaines années, que nous disposons de données significatives sur l'origine" de la pandémie.

Les experts pensent que le SARS-CoV-2, le nouveau coronavirus qui donne le Covid-19, est hébergé à l'origine par des chauves-souris et jugent la piste d'une transmission du coronavirus par un animal intermédiaire - un furet-blaireau, un lapin ou autre - "comme la plus probable".

Reste que les prélèvements faits sur des dizaines de milliers d'échantillons d'animaux sauvages, domestiques et d'élevage n'ont révélé aucune trace du SARS-CoV-2. Les experts ne savent pas non plus où exactement et quand précisément la pandémie a commencé, même si aucun foyer d'importance n'a été signalé à Wuhan ou ailleurs avant décembre 2019. Ils n'ont par ailleurs pas écarté celle d'une transmission par de la viande surgelée. Une piste privilégiée par Pékin.

Cette hypothèse est jugée "tout à fait

valable", selon la virologue néerlandaise Marion Koopmans, membre de la mission, selon qui l'OMS a mené des expériences probantes sur des poissons congelés pendant trois semaines. D'autres scientifiques estiment que c'est au contraire fort peu probable.

A Wuhan, les experts avaient en revanche semblé exclure l'hypothèse que le virus ait pu s'échapper de l'institut de virologie de Wuhan, comme l'administration Trump l'affirmait.

Mais le patron de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait par la suite rectifié le tir en affirmant que "toutes les hypothèses" restaient sur la table, et promis la transparence sur l'enquête, face aux suspicions qui continuent de planer sur la mission.

Délaissée par l'administration de Donald Trump, qui l'accusait d'être trop conciliante avec la Chine, l'OMS a obtenu le soutien de son successeur, Joe Biden. Mais si le nouveau président démocrate a changé de ton à l'égard de l'organisation, les Etats-Unis ont toujours "de fortes inquiétudes" sur l'enquête de l'OMS, et ont demandé à Pékin de fournir plus d'informations.

# MSF dénonce la "destruction délibérée" des hôpitaux au Tigré



Les structures de soins de la région éthiopienne du Tigré ont été "détruites de façon délibérée et généralisée", et certaines sont occupées par des soldats, a déclaré lundi Médecins Sans Frontières (MSF) dans un communiqué.

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed, lauréat du prix Nobel de la paix 2019, a lancé début novembre dans cette région une intervention militaire visant à renverser le parti local au pouvoir, le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), accusé d'avoir fait

attaquer des bases de l'armée fédérale. "Les structures de soins de la région éthiopienne du Tigré ont été pillées, vandalisées et détruites de façon délibérée et généralisée selon les observations des équipes de Médecins Sans Frontières sur place", déclare l'ONG dans un communiqué publié lundi. Elle précise avoir visité 106 établissements "entre mi-décembre et début mars", dont 70% ont été "pillés". Seuls 13% d'entre eux "fonctionnaient normalement". "Un établissement de santé sur cinq visité par les équipes MSF

était occupé par des soldats. Dans certains cas, cette occupation a été temporaire, dans d'autres, elle se poursuivait au moment de la visite", poursuit le texte.

À Abiy Addi (centre), l'hôpital était jusqu'à début mars occupé par les forces éthiopiennes, pour soigner leurs soldats, dit MSF, mais à Mugulat (est), ce sont "des soldats érythréens" qui "utilisent" le centre de santé local en tant que structure militaire.

La présence de soldats venus d'Erythrée au Tigré, pourtant largement rapportée sur le terrain, est

démentie par Addis Abeba et Asmara.

Les "pillages" se poursuivent, dénonce par ailleurs MSF. "À l'hôpital d'Adwa, au cœur de la région, des équipements médicaux, notamment des échographes et des moniteurs, ont été délibérément cassés", ajoute l'ONG. Elle souligne que cette situation impacte durement la population locale, touchée par l'insécurité et l'absence de personnels médicaux, contrainte de se rendre dans des centres moins bien équipés, souvent à pied en raison de la réquisi-

tion des ambulances par les soldats. "Les structures de soins doivent être réhabilitées et recevoir davantage de matériel et d'ambulances, et le personnel doit recevoir son salaire et avoir la possibilité de travailler dans un environnement sécurisé", déclare Olivier Behn, directeur général de MSF, appelant à la protection de ce personnel.

M. Abiy a proclamé la victoire au Tigré fin novembre, après la prise de la capitale régionale Mekele, mais les dirigeants du TPLF restent en fuite et des combats se poursuivent dans la région.

## Affrontements entre les forces de sécurité algériennes et des manifestants



Des affrontements ont éclaté entre les forces d'intervention rapide algériennes et des manifestants dans le wilaya de Tiaret (nord-ouest de l'Algérie), suite au décès d'un jeune qui s'était immolé par le feu, parce qu'il n'a pas bénéficié du logement social, selon les médias algériens.

Ces affrontements, qui ont eu lieu au palais de Shalala, dans le sud-est de la ville de Tiaret, ont coïncidé avec la diffusion de la nouvelle du décès d'un jeune (26 ans) ven-

dre, qui s'était immolé par le feu devant le bâtiment de la municipalité, parce que son nom ne figurait pas sur la liste des bénéficiaires du logement social et de terrains destinés à la construction, précisent les mêmes sources.

Ces accrochages ont fait plusieurs blessés, dont sept parmi les forces d'intervention rapide qui ont été transférés à l'hôpital Youssef Damerdji de Tiaret, ajoute la presse algérienne.

Les manifestants se rassemblaient devant le siège de la municipalité depuis l'annonce des deux listes du logement social et de terrains mardi dernier, pour protester contre l'absence de leurs noms sur lesdites listes qui comprenaient, selon eux, plusieurs noms ne remplissant pas les critères nécessaires pour en bénéficier (mineurs, personnes de classes sociales aisées...), ce qui a attisé la colère de plusieurs personnes.

En février dernier, un quadragénaire s'était immolé par le feu près du Palais Shalala parce qu'il n'avait pas bénéficié du logement social.

## Les secrétaires d'Etat américains Antony Blinken et Lloyd Austin entament leur tournée asiatique

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken et celui de la Défense Lloyd Austin devaient arriver lundi à Tokyo, étape inaugurale de leur premier déplacement à l'étranger, visant à renforcer les liens des Etats-Unis avec leurs partenaires asiatiques face à la Chine.

Les deux responsables, qui voyagent séparément, devront d'abord s'entretenir mardi avec leurs homologues japonais ainsi qu'avec le Premier ministre Yoshihide Suga, lequel doit rencontrer le président Joe Biden le mois prochain à Washington.

MM. Blinken et Austin ont ensuite prévu de se rendre en Corée du Sud mercredi en Alaska avec les chefs de la diplomatie chinoise, pour la première fois depuis l'élection de Joe Biden, tandis que le chef du Pentagone se rendra en Inde en fin de semaine.

Pandémie oblige, l'administration Biden a été délibérément lente à lancer ses premiers voyages diplomatiques, menés d'habitude à un rythme effréné après l'ar-

rivée d'un nouveau locataire à la Maison Blanche. Mais le nouvel exécutif américain a déjà clairement insisté qu'il voulait refonder les relations avec le reste du monde, et spécialement avec ses alliés traditionnels, en rupture avec le tumulte de l'ère Trump.

Le but est de "revitaliser nos liens avec nos amis et partenaires", ont souligné de concert MM. Blinken et Austin dans une tribune publiée lundi dans le Washington Post. "Notre force combinée nous rend plus forts quand nous devons repousser l'agression et les menaces de la Chine", ont-ils ajouté. "Ensemble, nous tiendrons la Chine responsable quand elle viole les droits de l'homme dans le Xinjiang et au Tibet, érôde systématiquement l'autonomie de Hong Kong, sape la démocratie à Taïwan ou revendique des territoires maritimes en mer de Chine méridionale en violation des traités internationaux". "Si nous n'agissons pas de manière décisive et que nous ne prenons pas les devants, Pékin le fera", assurent-ils encore.

# Victor Hardy, gérant de la ferme des phosphates



Après avoir vécu dans différentes villes du Maroc, Victor Hardy, agriculteur français, devint gérant de la ferme dite des phosphates à El Jadida dans les années 1930. Il exploita ce domaine durant plus de vingt ans. Le récit suivant réalisé en collaboration avec Micheline Langlet-Nichols, petite-fille de Victor, née à El Jadida, évoque brièvement le passage de cette famille dans cette ville et le travail de son grand-père à la ferme des phosphates.

La famille Hardy était originaire du département d'Eure et Loir en France où elle s'adonnait à l'agriculture et à l'élevage depuis plusieurs générations. La famille était composée des parents, Victor et Louise née Lesourd, qui, partis de France, sont arrivés au Maroc en 1929 avec leurs quatre enfants tous nés en métropole : Louis en 1912, Jean en 1915, Odette en 1916 et Yves en 1922. Victor, qui était éleveur-agriculteur en France, a bénéficié de l'appui du Protectorat français (1912-1956) pour s'installer à Meknès puis à Fès afin d'y diriger une ferme expérimentale.

Enfin, à Bouznika, près de

Casablanca, pour diriger sa propre exploitation. Il changea ensuite d'itinéraire quand, en 1933, il devint employé à l'O.C.E (Office chérifien de contrôle d'exportation, créé en 1932) à Casablanca. Mais, toujours fidèle à sa vocation première, il termina son parcours à El Jadida comme gérant de la ferme des phosphates. Les archives familiales ayant été perdues, sa petite-fille, Madame Micheline Langlet-Nichols, ne dispose plus du contrat existant entre son grand-père et l'Office des phosphates. Après son arrivée à El Jadida, Victor Hardy se lia d'amitié avec des familles françaises déjà installées dans cette ville telles les Sellier, les Mainetti, les Ramos, Dupré et Le Bail, ainsi que quelques familles marocaines.

La ferme dite des phosphates, qui appartenait à la Direction des phosphates, se trouvait à la sortie d'El Jadida, mitoyenne du cimetière chrétien. En face de la ferme se trouvait le pensionnat de garçons dont les parents travaillaient à Khouribga et Louis Gentil-Youssoufia. Les adolescents étaient scolarisés au Collège mixte de Mazagan. Selon les termes du contrat, Victor

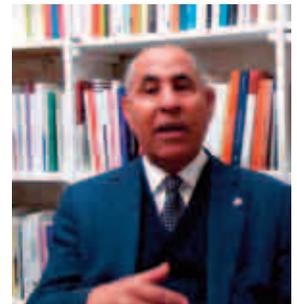
Hardy et son épouse avaient la gérance de cette exploitation, ils devaient fournir au pensionnat un quota de légumes, volailles, œufs, lapins...et géraient le surplus éventuel. Il y avait sur la ferme, comme à l'internat, une vingtaine d'ouvriers marocains permanents. D'autres étaient embauchés lors d'opérations saisonnières.

Micheline Langlet-Nichols ajoute : « Mon grand-père cultivait des chrysanthèmes que nous vendions en novembre devant le cimetière tout proche. Il avait aussi la passion des pois de senteurs et je suis sûre que c'est de cette époque que me vient l'amour de cette fleur. Ma grand-mère était excellente cuisinière et nous préparait les jeunes artichauts crus en salade. Cette ferme dite des phosphates, que je rejoignais à vélo depuis le centre de Mazagan, est définitivement ancrée dans mes meilleurs souvenirs d'enfance, que j'ai d'ailleurs fait partager à mes petits enfants en les emmenant en vacances à cette ancienne ferme qui ne fonctionne plus. En face, se trouvent les vestiges de l'ancien internat ».

La famille de Victor Hardy a été rapatriée en France le 6 août

1957 en région parisienne et s'installa, ensuite, à La Praz en Savoie chez son fils Yves Hardy. Ce dernier avait également vécu et travaillé à El Jadida où il était le gérant du garage Garcia sur l'avenue de Marrakech. Lui aussi fut rapatrié en France en 1957. Quant à sa fille Odette Hardy, elle s'est mariée à Jean Nichols, architecte à El Jadida jusqu'en 1957. Ils ont eu trois enfants nés à El Jadida et sont rentrés en région parisienne quelques mois après l'indépendance du Maroc. La famille y réside toujours.

Micheline Langlet-Nichols conclut : « Notre séjour à Mazagan et au Maroc nous a tellement marqués que la ville de Mazagan fait toujours partie de mes meilleurs souvenirs de jeunesse ».



Par Mustapha Jmahri

# Aïcha Arji : *Sauvegarder les kasbahs, c'est préserver notre culture, notre gloire et notre Histoire*

## Entretien

Aïcha Arji fait partie des artistes peintres marocains qui travaillent sur la base d'une idée, sinon d'un projet. Rien n'est dû au hasard. Chaque couleur comporte une inspiration et chaque forme fait ressortir un état d'âme. Sa peinture est un mélange de styles, où s'allient parfaitement le figuratif, l'abstrait et l'impressionnisme. Grande adepte de l'art berbère, l'artiste qui exprime avec brio sa passion pour les paysages du Maroc profond nous livre ses impressions et nous dévoile un peu plus son univers, riche en couleurs.

**Libé :** Vous êtes invitée à une exposition collective avec l'ambassade du Maroc au Chili. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

**Aïcha Arji :** Tout d'abord, c'est

un honneur d'être sélectionnée par son Excellence Mme l'ambassadrice du Maroc au Chili Kenza El Ghali en personne que je remercie infiniment pour sa confiance.



Pour fêter la célébration des 60 ans de relations et de diplomatie entre le Chili et le Maroc, l'ambassade du Royaume au Chili organise deux expositions collectives présentielle : Celle de Santiago qui se tient du 21 au 28 mars 2021 sous le thème «Fraternidad con la ecologia» et dont le vernissage est prévu pour le 23 mars à «la sala del congreso de Valparaiso». La 2ème du mois de mai aura lieu dans le nouveau «Centro Cultural Mohammed VI para el Dialogo de civilizaciones» qui sera inauguré au sein de la ville de Coquimbo. Deux expositions collectives auxquelles je vais participer si les frontières ne ferment pas pour des raisons sanitaires.

Pour revenir à votre question: Représenter son pays, son Maroc à l'étranger est un devoir de haut niveau, un privilège et un honneur pour tout Marocain qui aime son pays.

**Comment êtes-vous venue à Part pictural ?**

Il y a une trentaine d'années, je me suis lancée dans la peinture sur soie, je peignais avec fierté la thématique de la culture amazighe dont je fais entièrement partie. Ensuite, j'ai changé le support de ma peinture en passant de la soie à la peinture à l'huile sur toile. J'ai gardé la même inspiration berbère et j'ai essayé de la développer avec des techniques de la peinture à l'huile. Et ce, grâce aux encouragements de Mr Afif Bennani qui voyait à l'époque en ma touche un meilleur résultat artistique sur ce support.

D'ailleurs, c'est un plaisir d'exposer avec un peintre de grande renommée comme lui au Chili durant ces deux expositions avec la présence d'autres artistes marocains.

**Comment présenteriez-vous vos œuvres à nos lecteurs ?**

Vu ma fascination pour la vie authentique de la campagne, mes toiles ne reflètent que simplicité et un profond attachement à la tradition, à l'art architectural des kasbahs laissées comme héritage par nos ancêtres : des kasbahs faites de pisé en terre crue, des briques de boue avec des toits faits à base de palmiers, des roseaux et feuilles de palmiers ; des matériaux simples, élégants et écologiques.

Rendre hommage à ses habitants en les peignant est la moindre des choses que je puisse faire ! Des habitants qui ne cessent de transmettre de génération en génération leur identité et leur culture : Les vraies valeurs de la vie comme l'avait bien décrit l'écrivain et grand collectionneur d'art français Daniel Couturier dans un de ses articles : «Aïcha Arji est une artiste souvent perçue comme l'ambassadrice de la région du Sud-est du Maroc, elle inspire les femmes de sa région pour se vouer aux arts et à la littérature. Fidèle à ses origines, elle se plaît à exporter son art, et sa vision du quotidien berbère authentique dans des expositions diverses au Maroc, en Europe ou aux Etats-Unis. La sensualité de la lumière, l'exubérance des tons, le pittoresque des



populations berbères qui vivent loin des villes, l'artiste travaille habilement à leur établissement. A travers sa peinture, elle vient présenter son monde et guide les amateurs d'art avec lumière et clarté dans un univers couleurs ocre et jaune. Loin d'être un ensemble sec et aride, les femmes de l'artiste peintre illustrent toute la richesse de la culture berbère.

Leurs habits multicolores épousent parfaitement les paysages terreux, cuivrés et ocreux d'Aïcha Arji. A cela s'ajoutent les tons du ciel, qui sont généralement nocturnes orangées et bien accentuées. La délicatesse de ses traits visibles dans ses peintures laisse voir une grande féminité, une efflorescence même. Voilà bien une artiste à suivre dont les coups de pinceaux nous réservent bien des voyages ».

**Quels sont vos thèmes de prédilection ?**

La fierté de la diversité culturelle de mon Maroc l'emporte avant tout. Mes thèmes tournent autour de ma culture et de mes origines qui sont très chers à mon cœur. J'essaie de les faire connaître et les préserver à travers la peinture pour en laisser une trace indélébile au fil du temps.

J'aime exprimer ma passion pour les paysages du Maroc et surtout ceux de ce qu'on appelle communément le Maroc profond. Kasbahs, peupliers, palmiers, femmes berbères scintillantes avec leurs fabuleux bijoux colorés, c'est une invitation au voyage, une attraction ou juste un rappel à qui ne connaît pas cette partie du Maroc.

Parmi mes thèmes de prédilection, je citerai l'hommage aux femmes du Sud-est

avec leur manière de s'habiller ; la sauvegarde du patrimoine marocain en général et plus particulièrement le patrimoine amazigh ; le thème « Non à la violence des femmes » lancé à Epernay avec le remarquable encouragement des deux mairies de Reims et d'Epernay en 2018 ; ou encore « La sauvegarde de l'environnement », un thème que j'ai exposé à Guilhaingrands en Ardèche en 2010, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Et le dernier né de mes thèmes : « La sauvegarde des vieilles portes : retracer, remémorer l'esthétique des vieilles portes de nos aïeux durables dans le temps ».

**Votre peinture semble beaucoup intéresser les amateurs d'art.**

Le fait d'être sollicitée peut-être le prouve (rires...). Généralement, quand un travail est fait avec amour, ça touche le côté sentimental et émotionnel des amateurs d'art et surtout ça provoque un bond nostalgique pour les personnes issues de ma génération. Ces sensations leur donnent envie de renouer avec leurs racines. A chaque fois qu'on partage avec moi ces émotions transmises à travers mes tableaux, je ressens une véritable fierté et j'estime surtout que j'ai effectué une mission réelle de reconnexion des sens et des racines. Peut-être que cela est une réponse à votre question à propos de leur intérêt pour mon art mais nous n'arriverons jamais à déceler toutes les émotions transmises grâce à l'art car cela reste intime.

**Comment évaluez-vous votre parcours ?**

Mon parcours s'est créé graduellement car je crois qu'il y a toujours eu un appel

de l'art au fond de moi-même. Durant ces trente années de peinture, autant sur soie que sur toile, je me suis découverte et j'ai appris en tant qu'auto-didacte à perfectionner mon style et à le rendre personnel mais reconnaissable. J'estime que j'ai eu un parcours lent mais riche en apprentissage et en découverte de soi. La peinture demeure un élément très important dans ma vie, malgré l'importance que représente aussi ma carrière qui absorbe une grande partie de mon temps. Cependant, malgré mon emploi du temps chargé, je ne rate aucun moment de libre pour exprimer mes émotions à travers mes pinceaux et mes mélanges de couleurs. Je suis une véritable passionnée qui prend son temps et qui vise un travail de qualité.

**Vous avez été derrière l'appel lancé à l'UNESCO pour la sauvegarde des kasbahs. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ?**

C'est toujours un plaisir de peindre, d'arborer et d'illustrer mes origines du Sud-est à travers ses couleurs et son charme permanent. La sauvegarde du patrimoine marocain me tient à cœur et particulièrement la sauvegarde de l'architecture des kasbahs de ma région.

Rien que le fait de penser que cette précieuse culture pourra tomber un jour dans l'oubli me fait mal au cœur. Et c'est dans ce sens que mon cri a été lancé comme un cri d'alerte, un SOS, un appel à l'UNESCO pour sauver, restaurer et donner une deuxième vie à ce patrimoine qui part en ruine afin de laisser une forte trace écologique, un vécu de nos ancêtres, aux futures générations. Sauvegarder ces

joyaux qui n'ont pas de prix, c'est sauvegarder notre culture, notre richesse, notre mémoire, notre gloire et notre histoire avec un grand "H".

Je ne cesserai jamais de dire que c'est « une conscience à ne jamais oublier, ni même à ignorer » !

Comme je ne cesserai aussi de remercier l'ambassade du Maroc en France, le consulat général de Paris, le Ministère de la Culture & Communication, le ministère des MRE, les consulats généraux de la région de l'Île-de-France, la Fondation Maison du Maroc, La BP de Paris, l'Association les Roses de l'Atlas ainsi que tous les partenaires médias pour la réalisation et la réussite de l'évènement culturel "Sauvegarde du patrimoine Marocain amazigh". Une exposition Individuelle qui a eu l'honneur d'ouvrir la saison culturelle et artistique 2019-2020 de la FMDM à Paris et qui a pu collectionner trois honorables titres qui ont fait son succès. Une première à la FMDM de Paris.

**Quels sont vos projets actuels ?**

Actuellement je travaille sur une série de vieilles portes inspirées du Sud-est : la sauvegarde de l'esthétique des vieilles portes berbères. En quelque sorte, c'est un acte artistique qui vise à se remémorer et à retracer le côté artisanal et esthétique des vieilles portes en bois qui se démarquent avec leurs serrures anciennes faites en bois aussi. Des portes artisanales blindées et durables dans le temps. Une manière de sauvegarder un savoir-faire artisanal et ancestral. De vraies œuvres d'art.

**Propos recueillis par Mehdi Ouassat**

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

VERT	POINT STABLE	UNITÉ DE VALEUR	FOLU D'AMOUR	POISON VIOLENT	QUARTIER DE BREST	VIEUX	BRAS MORT D'UN FLEUVE
POISON				MENU FLAÏSIR EN RESTE			
		CUITE AVEC DE L'ALCOOL EN LICE				MÉTAL	
GRECQUE PRONONCÉ			RETIRE VENUE AU MONDE		RECUEIL DE BONS MOTS	RAPPORTE BEAUCOUP MONARCHIQUE	
				RELATE			
BIENSE-ANT	ON LE PREND AU PASSAGE	DONNE LE CHOIX	MATIERE COLORANTE EXCES			LIEU DE DÉLICES	CARDI-NAUX
ANIMAL PROTEC-TEUR					VOLIÈRES PANTOU-FLE		
			EN AMONT TROLL		ARME POUR RÉSISTER	ACIDE NUCLÉI-QUE	
GRANDE BLEUE	HANTÉ						TUNIQUE MOYENNE DE L'OEIL
		USTENSILE DE CUISINE				PARTIE D'UN SINUS	
DRAME NIPPON LE MÊME		COUPLE NOYELLÉS		LIE EN ENTIER		QUARTIER DE VARSOVIE	ARTICLE ESPAGNOL
FAIRE DU TORT					PARÉE		
DURILLONS						ARTICLE	

Solution mots flechés d'hier

C	H	D	P	O	M	N	I	V	O	R	E	A	P								
N	I	R	I	P	O	U	N	O	A	A	U	E	M	O	I	S	I				
L	D	T	R	I	C	T	R	A	C	E	O	L	E	S	A	L	E	R	E	P	E
S	R	S	A	L	E	R	E	P	E	O	C	O	R	O	R	V	U	S			
E	G	R	A	T	I	G	N	U	R	E	N	O	X	A	N						
C	B	R	E	A	K	M	A	T	H	E	L	A	S	I	D	Y	L	L	E		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaïr

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Layoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Site web:**  
www.libe.ma

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

Journal Libération  
Libération Maroc

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									

**HORizontalement.**

- I. Gros coups de chaleur.
- II. Vallée bretonne - Bureau de maître.
- III. Penchants.
- IV. Bien propre - Un prix incomplet.
- V. Qui prend facilement la mouche.
- VI. Au bord des larmes - Deux lettres pour une pomme.
- VII. Cas d'astre - Ne savent pas ce qu'ils disent.
- VIII. Se balade au-dessus de nos têtes - Vieille cité.
- IX. Joue du tambour dans la buanderie.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Type de boîte.
- 2. Avoir un penchant - Pris à la lettre.
- 3. Devenir quelqu'un - Bat les dames.
- 4. Larve.
- 5. Prendre par la taille.
- 6. Indien - Indice de pellicule.
- 7. Pris aux mots - Début du bonheur.
- 8. A l'envers : morceau de jambon - Banlieusard - Comme d'habitudes.
- 9. On a un peu les boules quand il arrive après les vacances.

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I	F	U	T	U	R	O	S	C	O	P	E
II	O	V	I	P	A	R	E		A	I	N
III	U		R	E	M	E	D	E	S		D
IV	R	E	E	R		S	I	M	I	L	I
V	M	U	R	I	R		M	I	E		M
VI	I	R	A	S		S	E	E	N	N	A
VII	L	O		E	P	I	N	E		O	N
VIII	I	P	E		A		T	S	F		C
IX	E	E		A	R	C	S		O	U	H
X	R	E	P	I	T	S		R	I	H	E
XI	E	N	S	E	I	G	N	A	N	T	E

## Grilles de sudoku

**Facile**

3			2	5	1			
	5	9	4					
	4	8	6	7	9			
6							4	
2	7	3	1	4	8	6		
4						3		
6	2		9	7	5			
			8	6	4			
	9	1	3				7	

**Moyen**

	1	3	8	4				
		2		6				
		4	9	8	7			
1								
2	4	6	1	5	9	8		
							5	
	3	1	6	2				
8		5						
7	2	8	6					

**Difficile**

			4	2	5			
	4	6				3		
7	5				1	6		
	7						6	
1			2		5			
3					7			
6	1				8	9		
3				5	6			
	9	3	8					

**Expert**

			2	5			9	
9		7						
6	1			8				
				4	6		2	
2			3				7	
8	6	2						
		3			7	9		
				6			8	
3		8	7					

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

6	9	2	5	8	3	1	4	7
1	4	5	7	9	2	3	6	8
8	7	3	1	4	6	5	2	9
7	2	1	4	5	9	8	3	6
5	8	4	3	6	7	9	1	2
3	6	9	2	1	8	4	7	5
4	1	6	8	2	5	7	9	3
9	3	8	6	7	4	2	5	1
2	5	7	9	3	1	6	8	4

**Moyen**

3	1	9	6	2	5	8	7	4
7	6	8	4	3	9	5	1	2
2	5	4	1	8	7	6	9	3
6	4	3	9	5	8	7	2	1
8	2	5	3	7	1	9	4	6
1	9	7	2	6	4	3	8	5
9	3	2	7	1	6	4	5	8
4	8	6	5	9	2	1	3	7
5	7	1	8	4	3	2	6	9

**Difficile**

9	4	8	3	7	1	6	2	5
1	2	6	8	5	4	7	3	9
3	7	5	6	2	9	8	1	4
8	1	9	7	3	5	2	4	6
4	6	3	2	1	8	9	5	7
7	5	2	4	9	6	1	8	3
2	8	4	9	6	3	5	7	1
6	3	1	5	8	7	4	9	2
5	9	7	1	4	2	3	6	8

**Expert**

4	7	3	9	5	2	6	1	8
9	6	2	4	1	8	7	3	5
1	8	5	6	3	7	9	2	4
2	4	9	5	8	3	1	6	7
8	1	6	2	7	4	5	9	3
3	5	7	1	6	9	4	8	2
6	3	1	8	4	5	2	7	9
5	2	8	7	9	6	3	4	1
7	9	4	3	2	1	8	5	6

LafargeHolcim Maroc enregistre un résultat net consolidé en baisse en 2020

Le résultat net consolidé de LafargeHolcim Maroc s'est établi à 1,492 milliard de dirhams (MMDH) à fin décembre 2020, en baisse de 12% par rapport à la même période une année auparavant.

Cette évolution s'explique par l'impact de la crise sanitaire sur les ventes et le don de 500 millions de dirhams (MDH) au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie de Covid-19, indique LafargeHolcim Maroc dans un communiqué sur ses résultats annuels de 2020, publié à l'issue de la réunion de son Conseil d'administration.

Le résultat d'exploitation s'est élevé, à cette date, à 3,076 MMDH, en repli de 2%, ajoute le communiqué, notant que les actions de maîtrise des coûts, l'évolution favorable des prix des combustibles, l'amélioration des performances industrielles et commerciales ont permis de limiter cette baisse, rapporte la MAP.

S'agissant du chiffre d'affaires consolidé, il a accusé une baisse de 11% par rapport à 2019 (à 6,98 MMDH), en raison, d'après LafargeHolcim Maroc, de la crise sanitaire qui a fortement impacté le niveau des ventes, en particulier au deuxième trimestre.

En social, le résultat net a été arrêté à 1,170 MMDH, fait savoir la même source.

Par ailleurs, le communiqué souligne que le Conseil d'administration propose la distribution d'un dividende de 50 dirhams par action au titre de l'exercice 2020.

Au volet perspectives, "la tendance dans l'évolution du marché, observée au deuxième semestre 2020 suite à la fin du confinement, devrait se poursuivre", selon LafargeHolcim Maroc, qui relève que dans ce contexte, le groupe va maintenir sa stratégie d'innovation et de différenciation par l'expertise et la qualité de service, tout en continuant le déploiement de sa feuille de route "Energies vertes".

La nouvelle usine d'Agadir-Souss sera opérationnelle cet été, fait savoir le communiqué, soulignant que cet investissement, de l'ordre de 3 MMDH, va permettre d'accompagner le développement des provinces du Sud.

## Rebond de la croissance nationale en 2021



L'année 2021 sera pour l'économie marocaine celle du rebond, si l'on en croit les dernières projections de la Banque africaine de développement (BAD) qui table sur une reprise robuste.

En effet, «la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait rebondir à 4,5% en 2021, à mesure que l'économie se remettra d'une importante récession et que l'agriculture retrouvera une bonne croissance», a indiqué la banque africaine dans son rapport annuel des «Perspectives économiques en Afrique» (PEA) 2021.

Si les exportations de pièces automobiles ainsi que de phosphate et dérivés ont rebondi au cours du troisième trimestre de 2020, l'institution panafricaine prévoit qu'elles se renforcent davantage à court terme avec l'augmentation de la demande mondiale.

Dans son rapport, la banque africaine estime que cette évolution compensera probablement la morosité des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration qui devraient perdurer.

Selon les projections de l'institution panafricaine, le déficit de la balance courante et le déficit budgétaire devraient en conséquence se resserrer, et les pressions inflationnistes devraient rester modérées.

La banque africaine note cependant que «le pays est confronté à d'importantes inégalités sociales, à des disparités régionales en matière de développement économique ainsi qu'au chômage des jeunes».

Rappelons à ce propos qu'il a été assigné à la commission spéciale, nommée par S.M le Roi Mohammed VI, la mission de «repenser le modèle de développement pour favoriser une croissance inclusive».

Si les récentes évolutions macroéconomiques et financières laissent augurer d'un redressement

de l'économie nationale en 2021, rappelons que l'année 2020 a été durement touchée par les conséquences de la pandémie de Covid-19. Au point que le pays a connu sa première récession depuis plus de deux décennies.

En effet, au cours de l'année écoulée, le PIB réel a accusé une baisse de 5,9% contre une hausse de 2,5% en 2019. Et comme l'a relevé la banque africaine dans son rapport, «en plus des effets néfastes d'un confinement strict de trois mois pour contenir la propagation de la Covid-19, une sécheresse a également pesé sur les revenus du monde rural, ce qui a encore réduit la demande intérieure». Tandis que le taux de chômage est passé de 9,2% fin 2019 à 12,7% fin septembre 2020.

Soulignons également la baisse de 10,1% des exportations marocaines au cours des dix premiers mois de 2020, la baisse de la production intérieure et de la demande des consommateurs qui a réduit les importations de 16,6%. Alors que les envois de fonds des travailleurs à l'étranger augmentaient de 1,7%.

En raison principalement de la baisse des recettes touristiques, «le déficit de la balance courante devrait se creuser, passant de 4,1% en 2019 à 7,6% en 2020», alors que «le déficit budgétaire a presque doublé, passant de 4,1%

du PIB en 2019 à environ 8% en 2020».

Dans une telle conjoncture, «la nécessité de financer le déficit a accru les emprunts, faisant passer la dette publique de 65,8% du PIB en 2019 à 76,9% en 2020», a fait savoir la BAD rappelant que la dette publique était déjà élevée avant la pandémie, principalement en raison des emprunts contractés pour financer l'ambitieux programme gouvernemental d'investissement dans les infrastructures au cours de la dernière décennie.

Ainsi, en dépit de la gravité de la situation, le Maroc a rapidement obtenu des fonds d'urgence de la part des donateurs pour atténuer l'impact de la pandémie.

En effet, le pays a reçu notamment 3 milliards de dollars US du Fonds monétaire international (FMI) et 460 millions de dollars US de la BAD et a émis une obligation d'un milliard d'euros en septembre 2020.

«Ces apports financiers ont permis de renforcer les réserves de change, représentant environ 8,1 mois d'importations et trois fois la dette due à court terme», a noté la Banque africaine affirmant que le risque de refinancement du Royaume est minime et qu'à partir de 2021, le ratio dette-PIB devrait diminuer régulièrement pour atteindre 70% en 2025.

Alain Bouithy



Selon la BAD, la croissance du PIB réel devrait s'élever à 4,5%

## Oulmès enregistre une baisse de son chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2020

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé des Eaux minérales d'Oulmès s'est établi à près de 1,45 milliard de dirhams (MMDH) au titre de l'exercice 2020, en baisse de 15,3% par rapport à une année plus tôt. En dépit du contexte particulier de cette année, Oulmès a limité la baisse de son CA à travers le lancement réussi d'une plateforme d'achat en ligne pour l'ensemble des produits, souligne l'entreprise dans un communiqué financier, précisant que cette plateforme a permis d'améliorer significativement la performance commerciale durant le second semestre de l'année écoulée pour compen-

ser le retrait constaté lors du S1-2020.

Le résultat d'exploitation s'est, quant à lui, chiffré à 51,2 millions de dirhams (MDH). En réponse aux conséquences multiples de la crise sanitaire, l'entreprise a mis en place une stratégie visant la préservation de sa performance opérationnelle à travers la maîtrise et l'optimisation des charges. Et de noter que les coûts liés aux mesures de protection contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) se sont traduits par des charges non récurrentes importantes et un résultat net par du groupe (RNP) en recul à 41,5 MDH.

## Accroissement du déficit de la liquidité bancaire de 66,5 MMDH

Le déficit de la liquidité bancaire a augmenté de 1,4% à près de 66,5 milliards de dirhams (MMDH) durant la semaine allant du 04 au 10 mars et ce, dans le sillage de l'augmentation de la circulation fiduciaire, selon BMCE Capital Research (BKR).

En dépit de cette situation, Bank Al Maghrib (BAM) a réduit ses injections sous forme d'avances à 7 jours de 2,44 MMDH par rapport à une semaine auparavant pour s'établir à 28,16 MMDH au moment où les placements du Trésor ont augmenté de +18% pour se chiffrer en moyenne quotidienne à 3,8 MMDH, indique BKR dans sa lettre moné-

taire et obligatoire de la semaine allant du 04 au 10 mars courant.

Dans ces conditions et comme conséquence à la poursuite de l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché monétaire, le taux interbancaire s'est encore une fois stabilisé à 1,5%, fait savoir la même source.

Et d'ajouter que sur la prochaine semaine s'étalant du 11 au 18 mars, Bank Al-Maghrib réduira davantage son dispositif d'intervention sur le marché monétaire à travers l'émission de 2,04 MMDH de moins par rapport à la semaine précédente sous forme d'avances à 7 jours, soit un total de 26,12 MMDH.

# L'informel, ce fléau à la peau dure

**L'**informel, fléau qui a la peau dure au Maroc, figure toujours au cœur de l'agenda politique et économique, là où la crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19) n'a fait que raviver le vieux débat sur les pistes d'intégration des unités de production informelles (UPI). Bien que son poids dans le produit intérieur brut (PIB) soit sur une trajectoire baissière, l'informel continue de pénaliser l'économie nationale, avec un manque à gagner conséquent en matière de recettes fiscales et de mauvaises conditions de travail qui virent parfois au drame.

Nombreux sont les facteurs dissuadant les UPI de s'intégrer dans le tissu économique formel qui redoutent, notamment, une fiscalité peu séduisante, une réglementation contraignante ou encore des charges

salariales au détriment de leur compétitivité, rapporte la MAP.

Selon une récente étude du Haut-commissariat au plan (HCP), la principale composante fiscale qui influence le secteur informel est la taxe sur la valeur ajoutée, où la faible inclusion financière et le manque de liquidité poussent les chefs d'UPI à réaliser des transactions avec des fournisseurs qui eux-mêmes sous-déclarent ou travaillent dans l'informel, pour échapper à la facturation en mode TVA.

Très sensibles à leur structure de coûts, les opérateurs de l'informel voient dans les ajustements du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) un alourdissement des charges salariales, ce qui contraindrait les entreprises, particulièrement les très petites, petites et moyennes, à réduire leurs effectifs ou à ne pas les déclarer.

"Les réglementations contraignantes comme les textes de lois et les multiples formalités à remplir pour la création d'une petite entreprise sont considérées comme coûteuses en temps ou en argent et complexes au regard du niveau de l'éducation des chefs d'UPI", relate cette étude, alertant qu'un cadre institutionnel réglementaire complexe et contraignant favorise le développement des activités informelles.

Approché par la MAP au sujet de ce fléau, Abdelghani Youmni, économiste et spécialiste des politiques publiques, a mis en lumière le lourd fardeau de l'informel en matière de recettes fiscales, notamment l'IS et la TVA ainsi que les cotisations sociales, ajoutant que le poids de l'économie noire rivalise en terme de contribution au PIB avec des secteurs leviers au



Maroc tels que le tourisme et le textile.

"Réduire le poids de l'informel en dessous de 25%, la moyenne de la région MENA, n'est pas seulement un plaidoyer ou un vœu pieux mais une des grandes orientations stratégiques du Royaume", a-t-il assuré.

La pandémie qui a mis à l'arrêt des pans entiers de l'économie nationale y compris les activités souterraines, a mis à nu la faible couverture sociale des travailleurs dont une large proportion opèrent dans des unités informelles sans aucune protection sociale face à de tels aléas.

A cet égard, l'économiste souligne que la crise sanitaire a été révélatrice du poids significatif de l'informel au Royaume, comme en témoigne le nombre de bénéficiaires des aides versées par l'Etat en soutien aux catégories impactées.

La réforme de la protection sociale et sa généralisation au Maroc

pour pallier l'éparpillement des interventions et le faible taux de couverture "nécessiteront un effort budgétaire annuel d'au moins 14 milliards de dirhams et nous ne pourrions en aucun cas la financer par la dette sociale mais plutôt par la fiscalité redistributive et par l'élargissement de l'assiette des ressources aux rentiers et à l'informel", a-t-il expliqué.

La lutte contre ce phénomène implique également un benchmark pour évaluer la pertinence des meilleures pratiques à l'international, où plusieurs pays ont réalisé des exploits en la matière. M. Youmni a mis en avant l'expérience grecque qui a porté sur le plafonnement du paiement par cash, l'encouragement de la bancarisation et une digitalisation accrue des opérations d'achat et de vente. Il a aussi cité les allègements fiscaux sur l'emploi, l'affiliation à la protection sociale, ainsi que la simplification du statut juridique

et du régime fiscal de la TPE en Chili, alors qu'en Turquie, les politiques publiques ont encouragé la création des petites entreprises, la flexibilisation du contrat de travail et le zéro cash. Une étude sur l'économie informelle publiée sur le portail de Bank Al-Maghrib (BAM) souligne que la persistance d'importantes activités informelles nécessite des réformes structurelles supplémentaires, notamment celles liées à l'éducation, au système judiciaire, à la politique fiscale et au marché du travail.

Une stratégie de formalisation intégrée qui tient compte de la complexité et des particularités de l'informalité dans chaque secteur s'impose plus que jamais pour encourager les opérateurs à franchir le pas vers le formel, où les mesures d'appui et d'encourager ces dernières années sur les plans fiscal, réglementaire et social.

**Le phénomène continue de pénaliser l'économie nationale, avec un manque à gagner en matière de recettes fiscales**

# CDG Capital Insight s'attend à un statu quo du taux directeur

Bank Al Maghrib (BAM) devrait maintenir, lors de son Conseil prévu le 23 mars, le taux directeur inchangé à 1,5%, selon les prévisions de CDG Capital Insight.

"Nous pensons qu'il est plus probable que Bank Al-Maghrib maintienne le taux directeur inchangé à 1,5% lors de son prochain Conseil, et ce dans l'attente d'une transmission complète des baisses du taux directeur vers les taux débiteurs et d'une reprise de la demande de crédit aussi bien des entreprises que des ménages", explique CDG Capital Insight dans son flash pré-Conseil de Bank Al-Maghrib.

D'après l'économiste à la Direction Insight, Ahmed Zhani, "certes dans les conditions économiques actuelles, une amélioration supplémentaire des conditions de financement pourrait être bénéfique pour la relance, et ce d'autant plus que les risques inflation-

nistes à l'horizon de prévision (8 trimestres) sont globalement orientés à la baisse en résultat de la régression prévue de la demande avec la hausse anticipée du chômage, le ralentissement du taux d'accroissement des transferts des MRE et la baisse des crédits accordés aux ménages", rapporte la MAP.

Toutefois, poursuit-il, malgré les deux baisses du taux directeur de 75 points de base (PBS) en 2020, la transmission vers les taux débiteurs, particulièrement ceux relatifs aux entreprises, demeure incomplète en liaison d'une part, avec la hausse du risque associé à cette catégorie de prêt et d'autre part, avec la durée nécessaire pour ajuster à la baisse le coût moyen des ressources bancaires afin de préserver la marge d'intermédiation.

Parallèlement, le taux d'accroissement des crédits continue à ralentir en liaison avec la

mauvaise conjoncture économique et l'affaiblissement de la capacité de crédit des ménages, a-t-il ajouté.

Et de rappeler que le Conseil de BAM intervient après une année 2020 exceptionnelle marquée par une forte dégradation de certains équilibres macro-économiques, notamment une décroissance du PIB associée à une déstabilisation de l'équilibre des finances publiques.

Face à cette situation, les instances gouvernementales ont mis en place une panoplie de mesures visant d'une part, à amortir le choc sur les agents économiques aussi bien les ménages démunis que les entreprises touchées par la crise et d'autre part, à accompagner la reprise en facilitant l'accès au financement à des conditions avantageuses.

Depuis le début de la pandémie, la banque

centrale a adopté une série de mesures expansionnistes à travers les deux baisses du taux directeur de mars (-25 Pbs) et juin (-50 Pbs) 2020 avec un élargissement du collatéral et une révision des coefficients de décote des actifs, ainsi que le changement dans son mode d'intervention en termes d'instruments utilisés pour combler le déficit de liquidité bancaire, avec un recours plus important aux instruments de long terme, en l'occurrence les pensions livrées à long terme (sur 1 mois et 3 mois), les prêts garantis sur 1 an et les opérations de swap de change.

En effet, l'instrument permanent, qui est l'avance à 7 jours sur appel d'offres, a été réduit, depuis mars 2020, à environ 35% en moyenne de l'encours global des interventions de la banque centrale contre 95% enregistré en 2019, souligne CDG Capital Insight.

# Art & culture

## “Ainsi parlait ma mère”

### Rencontre avec Rachid Benzine sur son premier roman



Une rencontre avec l'écrivain et islamologue franco-marocain Rachid Benzine, autour de son roman “Ainsi parlait ma mère”, a été organisée, dimanche, à l'initiative du consulat général du Maroc à Strasbourg.

Cette rencontre, tenue en coordination avec le Collectif “Réflexion et Action” de la région Grand-Est, a été l'occasion de partager avec l'assistance le parcours et les œuvres de M. Benzine, ainsi que son vécu en tant que fils d'immigrés.

Ce genre d'événement constitue une occasion unique pour favoriser le dialogue interculturel, “dans lequel chaque jour on agit grâce à nos actions de coopération sur le terrain avec les représentants de la société civile ainsi que les autorités politique et locale”, a souligné le consul général du Royaume à Strasbourg, Driss El Kaissi, en ouvrant la rencontre.

Le consul marocain est revenu également sur le parcours de M. Rachid

Benzine, enseignant et chercheur associé au Fonds Ricœur, devenu une “figure de proue de l'Islam des lumières”, qui fait la fierté de son pays d'origine et contribue au rayonnement du modèle marocain en matière d'Islam modéré et au renforcement des relations exceptionnelles qui lie le Maroc et la France. Rachid Benzine a reçu en 2016 la plus haute distinction nationale à savoir le Wissam al moukafaa al watania. Il a été également désigné en 2019 membre de la Commission Spéciale pour un nouveau Modèle de Développement pour notre pays, a rappelé le diplomate. Lors de cette conférence, modérée par l'académicien franco-marocain Gabriel Attias, l'auteur est revenu sur la genèse de son premier roman, où il raconte une histoire émouvante qui rend hommage aux sacrifices d'une mère, et à travers elle à toutes les mères de la première génération des migrants marocains en Europe.

Rachid Benzine a expliqué que son roman s'intéresse également à la ques-

tion de la vulnérabilité de la vieillesse ainsi qu'à la problématique de la transmission du récit, ajoutant que le roman met aussi en lumière la question de la reconnaissance et la gratitude envers les premières générations de migrants marocains ainsi que les difficultés d'intégration vécues au sein des sociétés européennes.

“Ainsi parlait ma mère”, première expérience romanesque de Rachid Benzine, paru en janvier 2020, se veut aussi une contribution à la réhabilitation de la culture orale, a précisé l'auteur. Dans cette fiction, Rachid Benzine donne la voix au narrateur, universitaire de 54 ans, pour se livrer à des confidences touchantes sur une relation très intime avec sa génitrice, femme illettrée qui débarqué en Europe avec son époux lors de la première vague des migrations marocaines vers le vieux continent au milieu des années 50.

Il s'agit d'une relation exceptionnelle avec la mère, désormais âgée de 93 ans, contrainte, après le décès de son

époux dans un accident de travail, de jouer le double rôle de mère et de père pour subvenir aux besoins de ses cinq enfants, leur assurer une bonne éducation et leur offrir une vie décente dans une société belge, à l'époque hostile aux étrangers.

Remuant les fins fonds de ses souvenirs, le narrateur revient sur plusieurs épisodes, gravés à jamais dans sa mémoire, de ses rapports avec sa “momie” comme il aime l'appeler après que l'âge et les maladies lui ont ravi tout éclat, une femme qui a bravé les difficultés et les obstacles de la langue et les stéréotypes sociaux pour se frayer une place au sein de la société et guider ses enfants vers le port du salut.

La rencontre a été marquée par un échange entre M. Benzine et l'assistance et la récitation d'extraits de “Ainsi parlait ma mère” sous des mélodies de luth joliment interprétées par un jeune artiste membre de la communauté marocaine de la région du Grand-Est.

## Megan Thee Stallion, Beyoncé et Taylor Swift, reines des Grammy Awards

Les Grammy Awards ont permis à la Reine Beyoncé de battre le record de récompenses pour une artiste féminine dans cette compétition et récompensé sa dauphine, la rappeuse Megan Thee Stallion, sacrée révélation de l'année. Taylor Swift a elle aussi battu un record, devenant la première artiste féminine à décrocher à trois reprises le trophée de l'album de l'année, à égalité avec des géants comme Stevie Wonder, Frank Sinatra et Paul Simon. “Vous étiez au rendez-vous dans ce monde imaginaire que nous avons créé” sur l'album “Folklore”, inspiré par le retour à la terre et aux choses simples de la campagne, a-t-elle lancé.

Lors d'une soirée qui a fait la part belle aux femmes, l'artiste H.E.R a été primée pour son titre “I Can't Breathe”, inspiré par les manifestations antiracistes qui ont secoué les Etats-Unis l'été dernier, et la jeune Billie Eilish a remporté le Grammy Award de l'enregistrement de l'année pour la deuxième année consécutive.

La soirée de gala, qui se déroulait à Los Angeles presque un an jour pour jour après les premières fermetures de salles de concert américaines sous la menace du coronavirus, était entourée de strictes précautions sanitaires, avec stars masquées et gardant leurs distances, mais les prestations chocs étaient au rendez-vous.

Megan Thee Stallion a reçu le prestigieux Grammy de la “révélation de l'année”, la première artiste de rap à triompher dans cette catégorie depuis Lauryn Hill en 1999. Cette récompense ne fait que consacrer le succès de l'artiste après une année marquée par la sortie de son premier album studio “Good News”, un duo mémorable avec la star Cardi B sur “WAP” et son tube “Savage” avec la participation de Beyoncé sur un remix.

Ce remix a valu aux deux artistes les prix de la “meilleure performance rap” et de la “meilleure chanson rap”. Avec 28 Grammy au total, “Queen B” est entrée dans l'histoire des Grammy Awards en bat-

tant le record pour une artiste féminine dans la compétition, et celui pour un chanteur (homme ou femme). En solo, elle a reçu le trophée de la meilleure vidéo musicale pour “Brown Skin Girl” et surtout été élue meilleure performance R&B pour son titre “Black Parade”, sorti dans la foulée du meurtre de George Floyd et des gigantesques manifestations antiracistes de l'été 2020. Une prise de conscience que l'Académie des arts et des sciences de l'enregistrement qui décerne les Grammy Awards ne pouvait pas ignorer. “Black Parade” a des paroles fortes, qui fustigent tout à la fois le racisme, appellent à la mobilisation pour les droits civiques et rendent hommage à la culture noire.

Ordinairement toute en maîtrise, Beyoncé s'est montrée visiblement émue au moment d'accepter le prix qui la portait en tête des artistes féminines. “En tant qu'artiste, je considère que c'est mon travail, notre travail à tous, d'être le reflet de notre époque”, a déclaré la chanteuse. “Je

voulais soutenir, encourager, célébrer toutes les reines et les rois noirs qui continuent à m'inspirer et à inspirer le monde entier.”

Les Grammy ont aussi récompensé l'artiste H.E.R, chanson de l'année pour “I Can't Breathe”, un hymne réclamant la fin des discriminations raciales et des brutalités policières qui fait référence aux derniers mots prononcés par George Floyd et avant lui par Eric Garner, un Américain noir mort asphyxié lors de son arrestation à New York en juillet 2014. “Je n'imaginai pas que ma peur et ma douleur auraient un impact”, a expliqué la Californienne de 23 ans en recevant son prix.

Coup double pour Billie Eilish qui a raflé dimanche, avec “Everything I Wanted”, le Grammy Award de l'enregistrement de l'année pour la deuxième année consécutive, un exploit pour une artiste de seulement 19 ans qui avait remporté le grand chelem l'an dernier (les quatre récompenses reines).

# Yohann Malory mis en examen pour viol et agression sexuelle



Yohann Malory, parolier réputé de chanteurs tels que Johnny Hallyday, M. Pokora ou Louane, a été mis en examen jeudi à Paris pour viol et agression sexuelle sur quatre femmes, ce qu'il conteste, a appris vendredi l'AFP de source judiciaire.

Cette source n'a pas précisé pour combien de plaignantes la qualification de viol a été retenue par le juge d'instruction désormais chargé des investigations. L'auteur, compositeur, parolier de 36 ans, est soupçonné d'avoir commis ces faits par "administration de substance nuisible avec préméditation". Il a été laissé libre sous contrôle judiciaire.

L'artiste a en revanche été placé sous le statut, plus favorable, de témoin assisté pour les faits dénoncés par une cinquième plaignante. Joint par l'AFP, son avocat Antoine Vey n'a pas souhaité réagir.

Yohann Malory avait été placé en garde à vue mercredi à la 1ère DPJ (po-

lice judiciaire), selon une source proche du dossier, confirmant une information de l'hebdomadaire Le Point.

Cette garde à vue intervenait au terme d'une enquête préliminaire du parquet de Paris entamée le 19 octobre, à la suite du dépôt de plusieurs plaintes contre Yohann Malory.

En février, Mediapart faisait état de cinq plaintes déposées contre l'auteur pour harcèlement moral, agressions sexuelles, administration de substances nuisibles et viols.

Sept femmes, dont la mannequin Charlotte Lemay, plaignante, et d'anciennes partenaires du parolier, ont témoigné auprès du média en ligne. Plusieurs l'accusent, entre autres, d'avoir versé de la drogue - MDMA, GHB - dans leur verre lors de soirées, avant de les embrasser, de les caresser ou de coucher avec elles. "Mes clientes apprennent cette mise en examen avec soulagement", a réagi Me Yassine Bouzrou, avocat de quatre plaignantes,

dont Charlotte Lemay.

C'est une artiste de 24 ans, Lola Le Lann, qui avait fait éclater l'affaire au grand jour en annonçant le 6 octobre sur Instagram qu'elle annulait la sortie de son premier album. Elle expliquait alors avoir reçu plusieurs témoignages accusant Yohann Malory, un des auteurs des chansons de son album, d'agressions.

Ces témoignages avaient émergé sur les réseaux sociaux sous le mot-clé #MusicToo, créé dans le sillage du mouvement #MeToo pour dénoncer les violences sexuelles dans l'industrie musicale.

"Je subis un préjudice immense alors que je suis innocent", "ces filles se servent du mouvement #MusicToo pour régler leurs comptes avec moi", s'était défendu le compositeur en janvier dans Le Parisien. Il avait alors reconnu avoir versé de la drogue dans le verre de Charlotte Lemay, mais contesté toute agression.

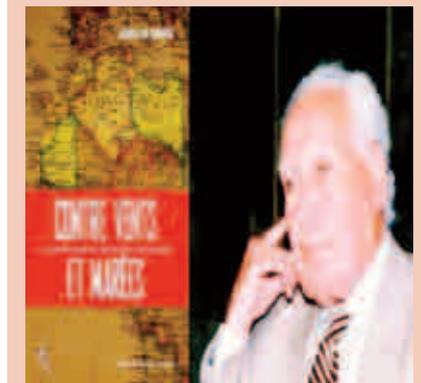
Bouillon de culture

## Parution

L'ouvrage "Contre vents et marées, Essai d'explication de l'histoire du Grand Maghreb", une traduction en français du livre "Somoud wassatal issar" de feu Abdallah Ibrahim, réalisée par Hassan Benaddi, en partenariat avec la Fondation Abdallah Ibrahim, vient de paraître. Initialement publié en langue arabe en 1976, le livre, disponible désormais aux lecteurs et lectrices francophones, évoque l'évolution des peuples qui ressemble à des lignes géométriques, des lignes droites et des lignes brisées. Contrairement aux pays d'Europe, la ligne d'évolution du Maghreb s'est historiquement brisée, au moins à trois reprises, au cours de trois mille ans: lorsqu'il est exclu du courant millénaire de la civilisation carthaginoise, pour se latiniser et se christianiser progressivement, sous la férule des Romains; puis lorsqu'il rompt avec l'influence romaine, pour s'arabiser et embrasser l'Islam. Son arabité et son Islam deviennent les leviers de sa gloire nationale et les fondements de la grandeur de ses empires, lit-on dans la note de présentation.

La ligne se brise une troisième fois lorsque le Maghreb s'est trouvé incapable de suivre le rythme de l'évolution globale de la civilisation humaine. C'était au cours des siècles de la féodalité et de l'inertie. Il s'est trouvé au cours du 19e siècle face à l'impérialisme international, alors qu'il était miné à l'intérieur par les séquelles de l'asservissement et de l'arbitraire, ajoute la note de présentation.

Cette œuvre, qui lève le voile sur l'étendue d'un terrain inavoué à découvrir, incite à aller plus loin dans une réflexion orientée vers un avenir plus responsable.



# Le marché de l'art limite la casse grâce au numérique



Le marché de l'art, forcé de basculer massivement vers le numérique, a globalement bien accusé le choc du Covid avec une perte de 21% de chiffre d'affaires seulement, découvrant de nouveaux clients et marchés, révèle un rapport publié lundi.

La baisse du nombre de lots vendus n'est que de 9% et le taux d'invendus est surprenant dans un contexte de crise: seulement 34%, indique Artprice, société leader mondial de l'information sur le marché de l'art, dans son rapport annuel.

En comparaison avec d'autres secteurs sinistrés, le marché de l'art résiste mieux, et, selon Artprice, c'est la digitalisation des ventes qui a fait arriver de nouveaux clients plus jeunes qui achètent souvent de l'art contemporain.

Publié chaque année, le rapport porte sur les résultats de "Fine Art": peintures, sculptures, dessins, photographies, estampes, vidéos, installations, tapisseries, à

l'exclusion du mobilier, des automobiles, etc.

"Le marché de l'art a su rebondir par le numérique qu'il a totalement investi, ce qui a permis de limiter la chute du chiffre d'affaires", souligne Thierry Ehrmann, président d'Artprice.

La Chine est revenue à la première place mondiale après quatre ans où les États-Unis l'avaient devancée. Elle pèse 39% du marché du "fine art" contre 27% aux États-Unis, où la flambée de l'épidémie a eu des fortes répercussions sur le marché, et 15% au Royaume-Uni.

En Europe, la France retombe plusieurs années en arrière avec un chiffre d'affaires de 578 millions de dollars (483 M euros), contre 827 millions (691 M euros) en 2019, soit moins 31%. Fléchissent pareillement le Royaume-Uni (-30%) et l'Italie (32%).

Le rapport pointe une forte demande pour la peinture figurative contemporaine, notamment celle liée à l'Afrique.

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

**L'information par les professionnels: rempart contre l'infoc**

Commission de l'entrepise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Alpirom Kinnick

**SOCIETE RAMLAB**  
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 25/02/2021, l'associé de la société RAMLAB SARL, a décidé :  
- Cession des parts sociales de Mr RACHID WALIDY de (1000) parts au profit de Mr. ABDELHAK EL OTHMANY.  
- Démission de Mr. RACHID WALIDY et Mr. ABDELHAK EL OTHMANY de leur qualité de cogérant et nommer Mr. ABDELHAK EL OTHMANY nouveau gérant de la société RAMLAB pour une durée illimitée.  
- La société sera valablement engagée par la seule signature de Mr. ABDELHAK EL OTHMANY.  
- Mise à jour des statuts.  
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 11/03/2021 sous n°769655.  
N° 2193/PA

**STE MAR\_ONE EVENT**  
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 04 MARS 2021, Les associés de la société MAR\_ONE EVENT SARL, ont décidé de changer la dénomination sociale de la société en MAR\_ONE SARL :  
- Extension de l'objet social de la société MAR\_ONE suivant le Procès Verbal daté le 04/03/2021.  
- Refondre le nouveau Statuts de la Société MAR\_ONE SARL.  
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 09/03/2021 sous n°769291.  
N° 2194/PA

« CENTRE ESPACE SENSORIEL » SARL AU CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte SSP en date du 2020, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : « CENTRE ESPACE SENSORIEL » SARL AU  
Objet : CENTRE PSYCHO PEDAGOGIQUE DE REEDUCATION ET READAPTATION le négoce national et international de tous produits et marchandises  
Forme juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE -SARL-  
Durée : 99 ans  
Siège social : 37 CHANT DES OISEAUX L'HERMITAGE Casablanca  
Capital : le capital est fixé à la somme de 100.000,00 Dhs  
1.Gérance : la société est administrée par Mme. amal BENKARIM  
Dépôt légal est effectué au tribunal commerce de Casablanca sous le N° 481089 « Centre espace sensoriel » SARL AU  
« 37 CHANT DES OISEAUX L'hermitage CASABLANCA  
N° 2195/PA

**MPS NEGOCE "S.A.R.L"**  
Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 02/03/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DENOMINATION: MPS NEGOCE "S.A.R.L"  
OBJET : promoteur immobilier.  
LE SIEGE : CASA-BLANCA, 217 RES AL

**FATH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE 1ER ETG N°3.**  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune:  
- Mr MOHAMMED SEDKI... 750,00 Parts  
- Mr HAMZA SEDKI ... 250,00 Parts  
Soit un total de 1000,00 Parts  
GERANCE : La société est gérée par Mr MOHAMMED SEDKI  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 10/03/2021  
R.C.N° : 493999.  
Pour extrait et mention  
N° 2196/PA

**CONSTITUTION D'UNE SARL AU «COSMELIS»**  
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 13/01/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :  
- Dénomination : COSMELIS.  
- Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE.  
- Objet : la société a pour objet : TRAVAUX DE CO COMMERCIALISATION, DISTRIBUTION ET PRODUCTION DES PRODUITS COSMETIQUES.  
-Siège Social : le siège social est à Casablanca, n° 105, 3ème Etage, Appt :16, Angle mostafa maani et 11 janvier Casablanca  
- Capital Social : est fixé à cent Mille (100 000.00) dirhams, divisé en 1000 parts de 100,00 Dhs chacune, appartenant en totalité à Mr AIT AHMED ABDELMOULA.  
- Durée : 99 ans  
- Gérance : la société est gérée par Mr AIT AHMED ABDELMOULA pour une durée illimitée.  
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué le 11/03/2021 au Tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le numéro : 769384.  
N° 2197/PA

**CONSTITUTION D'UNE SARL «PROCVIS»**  
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 03/02/2021, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :  
- Dénomination : PROCVIS.  
- Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE.  
- Objet : la société a pour objet : PROMOTION IMMOBILIERE.  
Siège Social : le siège social est à Casablanca, RES PRIMA OFFICE n° 105, 3ème Etage, Appt 16, Angle mostafa maani et 11 janvier Casablanca -Maroc-,  
- Capital Social : est fixé à cent Mille (100 000.00) dirhams, divisé en 1000 parts de 100,00 Dhs chacune, 50 % des parts sociaux appartenant à Monsieur ABDERRAHMANE MAISSE, et 50 % des parts sociaux

appartiennent à Monsieur OMAR NAJID.  
- Durée : 99 ans  
- Gérance : la société est gérée par Monsieur OMAR NAJID pour une durée illimitée.  
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué le 11/03/2021 au Tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le numéro : 769385.  
N° 2198/PA

«GREENARD» SARL A.U  
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 04/02/2021 il a été constitué une sarl a.u, dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Objet : Tenant un bureau d'études, d'enquêtes et de recherches, Entreprise de génie civil.  
Siège Social: 10 Rue Liberté Etage 3 Appt N°5 - Casablanca.  
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr YASSINE BEN JELLOUN 1000 parts.  
Gérance: Mr ABDELLATIF FARIH est nommé gérant unique de la société pour une durée illimitée.  
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 769843 en date du 12/03/2021 et immatriculé

le numéro 494243.  
N° 2199/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Education et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de Chichaoua  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
N° : 03/2021/CH/INV « Séance publique »  
Le 09 avril 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Les travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires situés au cercle IMINTANOUTE par la construction de douze (12) blocs sanitaires (lot unique).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma .  
Le cautionnement provi-

soir est fixé à la somme de : 12 000.00 dirhams (Douze Mille Dirhams)  
L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 619 200.00 dirhams (Six Cent Dix-Neuf Mille Deux Cents Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOUA ;  
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « www.marchespublics.gov.ma ».  
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.  
N° 2200/PA  
FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537743001 GSM: 0661205870.  
Procès Verbal De L'assemblée Générale Extraordinaire  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/01/2021 : Les associés de la société « SYMA GROUPE MAROC » SARL, se sont réunis en assemblée générale sont présent :  
- Mr. MOHAMED ASKIK souscrit à (500) parts sociales.  
- Mr. LAKBIR OUKACHA souscrit à (500) parts sociales.  
Les associés de la société ont décidé ce qui suit :  
Transfert du siège social  
L'assemblée générale approuve le transfert du siège social de la société « SYMA GROUPE MAROC » SARL de N° 8 Bis Allés Des Melias Ain Sebaa 20250 Casablanca à N°25 Allée De Finex Préfecture D'arrondissements D'Ain Sebaa- Casablanca.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 10/03/2021 sous le N°9187.  
N° 2201/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم ورزازات  
قيادة اعزم نوكدال  
جماعة تيدلي

رقم : .....

إعلان البرنامج التوقعي  
برسم السنة المالية 2021

بناء على المادة 14 من الهموسوم رقم 349.12.1 الصادر في 8 جمادى الأولى 1434 الموافق ل 20 مارس 2013 المتعلقة بالصفقات المصومية يعلن رئيس جماعة تيدلي البرنامج التوقعي برسم السنة المالية 2021 لجماعة تيدلي كما يلي :

نوعية الأشغال	موضوع الأشغال	طرق التنفيذ	تاريخ نشر الصيغة
دراسات	استشارة معمارية (تتبع أشغال بناء مستودع جماعي).	طلب عروض مفتوح	أبريل 2021
أشغال البناء	بناء الهي الحرفي	طلب عروض مفتوح	نوفمبر 2021
الماء الصالح للشرب	أشغال التزود بالماء الصالح للشرب بواسطة الطاقة الشمسية ووضع قنوات التوزيع.	دواوير: تمشة، أرك و زاوية القاضي و تغوت و تغويت	مارس 2021
قنوات جر الماء الصالح للشرب	شراء قنوات جر الماء الصالح للشرب	دوايري : تركي اكدلان و اموزير.	أبريل 2021
الوقود والزيتون	شراء الوقود والزيتون.	المراب الجماعي	مارس 2021
أشغال الكهرباء	أشغال توسيع الشبكة الكهربائية الصنف الأول.	مجموعة من الدواوير بجماعة تيدلي.	أبريل 2021
تسييج المقابر ومواد البناء	شراء الإسمنت، حديد البناء وسياج من نوع (AG) و مستلزماته مع الأعمدة.	مجموعة من الدواوير بجماعة تيدلي.	أبريل 2021
التأمين	تأمين أعضاء المجلس الجماعي لتيدلي، تأمين نقل الأموال، تأمين الحريق و المسؤولية المدنية، تأمين اليد العاملة للأعوان العرضيين.	طلب عروض مفتوح	مارس 2021

N°2192/PA

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL Maître d'ouvrage : AL OMRANE MARRAKECH-SAFI						
ANNEE BUDGETAIRE : 2021 Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage AL OMRANE MARRAKECH-SAFI envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :						
Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Travaux de pavage et d'achèvement d'assainissement des quartiers d'habitat sous équipés de la Préfecture de Marrakech	ASSAINISSEMENT & PAVAGE	MARRAKECH	A.O OUVERT	janv-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'achèvement de câblage téléphonique (GENIE CIVIL & CABLAGE) - ZONES OBSTACLES - Lotissement RIAD OUIRA - la commune de Tassoultant - Préfecture De Marrakech	RESEAU TELEPHONIQUE	TASSOULTANT	A.O OUVERT	janv-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux d'achèvement d'alimentation en eau potable - ZONES OBSTACLES - Lotissement RIAD OUIRA - la commune de Tassoultant - Préfecture De Marrakech	ALIMENTATION EN EAU POTABLE	TASSOULTANT	A.O OUVERT	janv-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux de voirie et pavage du douar TOUGANA 2ème tranche, dans le cadre du programme de mise à niveau et de développement intégré des douars TOUGANA et HARAKATE à la Commune de Tassoultant - Préfecture de Marrakech	VOIRIE ET PAVAGE	TASSOULTANT	A.O OUVERT	janv-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux de voirie et pavage du DOUAR HARAKATE 2ème tranche, dans le cadre du programme de mise à niveau et de développement intégré des Douars Tougana et Harakate à la Commune de Tassoultant - Préfecture de Marrakech	VOIRIE ET PAVAGE	TASSOULTANT	A.O OUVERT	janv-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Contrôle de la qualité des matériaux et de leur mise en œuvre des travaux de voirie et de pavage des douars TOUGANA et HARAKATE 2ème tranche à la commune de Tassoultant - Préfecture de Marrakech	CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES MATERIAUX	TASSOULTANT	A.O OUVERT	janv-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
L'établissement & vérification des mètres des travaux tout corps d'état des projets de la SAO Marrakech-Safi	ETABLISSEMENT & VERIFICATION DES METRES	AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
L'évaluation de la vulnérabilité et classification des constructions menaçants-ruine, suivi et assistance technique, dans le cadre de la convention complémentaire (2ème Tranche) du programme de traitement de l'habitat menaçants ruine à la province de Rhamsa (2019-2020)	EVALUATION DE LA VULNERABILITE ET CLASSIFICATION DES CONSTRUCTIONS MENACANTS-RUINE	KELAA DES SRAGHNA	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
L'étude technique établissement des plans, suivi et coordination des travaux de confortement ou démolition des constructions menaçant ruine, dans le cadre de la convention complémentaire (2ème Tranche) du programme de traitement de l'habitat menaçants ruine à la province de Rhamsa (2019-2020)	ETUDE TECHNIQUE	KELAA DES SRAGHNA	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux d'alimentation en eau potable du lotissement ANNAJAH à la ville de Chemala - Province de Youssoufia.	ALIMENTATION EN EAU POTABLE	YOUSOUFIA	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE DE SAFI-YOUSOUFIA	100%
L'études géotechniques et contrôle qualité des travaux de divers projets d'aménagement, de mise à niveau, de consolidation et de réhabilitation de la SAO Marrakech-Safi dans la Région de Marrakech-Safi - Marché Caséo	ETUDES GEOTECHNIQUES ET CONTROLE QUALITE	AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux de pavage et de voirie du DOUAR SIDI DAHER à la Commune de Saada - Préfecture de Marrakech	PAVAGE ET VOIRIE	MARRAKECH	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux de mise à niveau des centres des communes AGLIF et AIT AISBI IHAHANE à la Province d'Essaouira	MISE A NIVEAU	ESSAOUIRA	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE DE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de ravalement des façades à Douar Tougana, dans le cadre du programme de mise à niveau et de développement intégré des Douars Tougana et Harakate à la Commune de Tassoultant - Préfecture de Marrakech	RAVALEMENT	AL HAOUZ	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux de ravalement des façades à Douar Harakate (tranche 1- sous tranche1), dans le cadre du programme de mise à niveau et de développement intégré des Douars Tougana et Harakate à la Commune de Tassoultant - Préfecture de Marrakech	RAVALEMENT	AL HAOUZ	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux de ravalement des façades à Douar Harakate (tranche 1- sous tranche 2), dans le cadre du programme de mise à niveau et de développement intégré des Douars Tougana et Harakate à la Commune de Tassoultant - Préfecture de Marrakech	RAVALEMENT	AL HAOUZ	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux d'aménagement et de requalification du circuit BAB DOUKKALA à DAR AL BACHA, dans le cadre du programme de mise en valeur de la médina de Marrakech 2018-2022	AMENAGEMENT	MARRAKECH	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux du réseau téléphonique (GENIE CIVIL & CABLAGE) du lotissement Sidi Moussa à la Commune de Tassoultant - Préfecture de Marrakech	RESEAU TELEPHONIQUE	AL HAOUZ	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux complémentaires du réseau d'assainissement de Sidi Moussa (ZONES OBSTACLES) à la Commune de Tassoultant - Préfecture de Marrakech	ASSAINISSEMENT	AL HAOUZ	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux de voirie et de pavage du lotissement SIDI MOUSSA à la Commune de Tassoultant - Préfecture de Marrakech	PAVAGE ET VOIRIE	AL HAOUZ	A.O OUVERT	févr-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux de confortement et de consolidation des bâtisses menaçant ruine à la médina d'Essaouira «Secteurs : Mellah, Bani Antar, Ahi Agadir, Bawakhr, Chbanato» Tranche 2, dans le cadre du programme complémentaire de mise en valeur et de réhabilitation de l'ancienne Médina d'Essaouira 2019-2023 (marché allot)	CONFORTEMENT ET DE CONSOLIDATION	ESSAOUIRA	A.O OUVERT	mars-21	AGENCE DE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de revêtement du sol du circuit N°2 à la médina d'Essaouira, dans le cadre du programme complémentaire de réhabilitation et de mise en valeur de l'ancienne médina d'Essaouira 2019-2023.	REVETEMENT	ESSAOUIRA	A.O OUVERT	mars-21	AGENCE DE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de démolition de 60 bâtisses menaçant ruine à la médina d'Essaouira (2ème Tranche), dans le cadre du programme complémentaire de réhabilitation et de mise en valeur de l'ancienne médina d'Essaouira 2019-2023	DEMOLITION	ESSAOUIRA	A.O OUVERT	mars-21	AGENCE DE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de restauration et de réhabilitation des fontaines à la médina d'Essaouira, dans le cadre du programme complémentaire de réhabilitation et de mise en valeur de l'ancienne médina d'Essaouira 2019-2023.	RESTAURATION ET REHABILITATION	ESSAOUIRA	A.O OUVERT	mars-21	AGENCE DE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de revêtement du sol du circuit N°3 à la médina d'Essaouira, dans le cadre du programme complémentaire de réhabilitation et de mise en valeur de l'ancienne médina d'Essaouira 2019-2023	REVETEMENT DU SOL	ESSAOUIRA	A.O OUVERT	mars-21	AGENCE DE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de restauration et de réhabilitation de la synagogue Slet Lkhali à la médina d'Essaouira, dans le cadre du programme complémentaire de réhabilitation et de mise en valeur de l'ancienne médina d'Essaouira 2019-2023	RESTAURATION ET REHABILITATION	ESSAOUIRA	A.O OUVERT	mars-21	AGENCE DE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
La mise à la disposition de la société Al Omrane Marrakech-Safi des Agents d'accueil année 2021.	RECEPTION	AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	A.O OUVERT	mars-21	AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'achèvement de pavage du DOUAR JAMAE - commune de Saada, dans le cadre du programme de mise à niveau complémentaire des quartiers d'habitat sous équipés de la Préfecture de Marrakech	PAVAGE	SAADA	A.O OUVERT	mars-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux du réseau téléphonique du lotissement ANNAJAH à la Commune de Chemala - Province de Youssoufia	RESEAU TELEPHONIQUE	CHEMAIA	A.O OUVERT	mars-21	AGENCE DE SAFI-YOUSOUFIA	100%
Travaux du réseau d'électrification du lotissement ANNAJAH à la Commune de Chemala - Province de Youssoufia	ELECTRIFICATION	CHEMAIA	A.O OUVERT	mars-21	AGENCE DE SAFI-YOUSOUFIA	100%
Travaux de démolition des 100 logements menaçant ruine du district SIDI YOUSSEF BEN ALI à la Ville de Marrakech, dans le cadre du programme d'habitat menaçant ruine dans la ville de Marrakech	DEMOLITION	MARRAKECH	A.O OUVERT	mars-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux de réhabilitation de foundouk Benchbaba en lot unique- Province de Marrakech	REHABILITATION	MARRAKECH	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'achèvement de voirie et d'assainissement du lotissement ITRANE à la ville d'Imtanaoute	ASSAINISSEMENT & VOIRIE	IMTANOUTE	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux de ravalement des façades du circuit Riad El-Mokha lot n°1, dans le cadre du programme de mise en valeur de la médina de Marrakech 2018-2022	RAVALEMENT	MARRAKECH	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Les travaux de restauration et réhabilitation du circuit de Dar Si Salâ à la place Ben Youssef (Marché Allot).	RESTAURATION ET REHABILITATION	MARRAKECH	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'aménagement extérieur du lotissement KAWTAR à la Ville de Marrakech.	AMENAGEMENT	MARRAKECH	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux complémentaires de mise à niveau, d'assainissement et de voirie du quartier LAHAKMA, dans le cadre du programme de l'avenant à la convention de mise à niveau des QHNR	ASSAINISSEMENT & VOIRIE	MARRAKECH	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux de pavage du Douar Ain Sidi Ouali à la commune de Tighdouine, dans le cadre de la convention de mise à niveau des quartiers sous équipés de la province Al Haouz 2011/2015 et l'avenant 2018/2019	PAVAGE	TIHQDOUNE	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux d'électrification 2111" catégorie éclairage public du lotissement SIDI MOUSSA à la commune de Tassoultant-Préfecture de Marrakech	ELECTRIFICATION & ECLAIRAGE	AL HAOUZ	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux de pavage du quartier OULAD BENRAHMOUN, dans le cadre du programme de mise à niveau complémentaire des quartiers d'habitat sous équipés de la commune OUAHAT SIDI BRAHIM -Préfecture de MARRAKECH	PAVAGE	OUAHAT SIDI BRAHIM	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'achèvement d'assainissement et pavage du DOUAR EL GAID, dans le cadre du programme de mise complémentaire des Quartiers d'habitat sous équipés de la préfecture de Marrakech commune HARBIL.	ASSAINISSEMENT & PAVAGE	HARBIL	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'aménagement extérieur du Planétarium du Douar Tougana, dans le cadre de la convention de financement et réalisation du programme de mise à niveau et de développement intégré des Douars Tougana et Harakate à la commune de Tassoultant	AMENAGEMENT	AL HAOUZ	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Travaux d'assainissement du Douar Air Masoud à la ville de Marrakech, dans le cadre du programme complémentaire des quartiers d'habitat sous équipés à la commune de Harbil	ASSAINISSEMENT	HARBIL	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'assainissement du DOUAR EL KORS - lotissement AL BADR à la ville d'El Kelaa Des Sraghna	ASSAINISSEMENT	KELAA DES SRAGHNA	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux complémentaires de mise à niveau du quartier Qods	MISE A NIVEAU	YOUSOUFIA	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE DE SAFI-YOUSOUFIA	100%
Travaux complémentaires de mise à niveau du quartier Al Amal	MISE A NIVEAU	YOUSOUFIA	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE DE SAFI-YOUSOUFIA	100%
Travaux complémentaires de mise à niveau du quartier Al Massira	MISE A NIVEAU	YOUSOUFIA	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE DE SAFI-YOUSOUFIA	100%
Mission de gardiennage des projets achevés non livrés aux acquéreurs à la ville de MARRAKECH et AL HAOUZ pour le compte de la société Al Omrane Marrakech-Safi	MISSION DE GARDIENNAGE	MARRAKECH ET AL HAOUZ	A.O OUVERT	avr-21	AGENCES MARRAKECH-AL HAOUZ	100%
Mission de gardiennage des projets achevés non livrés aux acquéreurs pour le compte du Holding Al Omrane	MISSION DE GARDIENNAGE	TASSOULTANT	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE D'AL HAOUZ	100%
Mission de gardiennage des projets achevés et non livrés aux acquéreurs à la ville Safi, Souira Lakdima et Youssoufia, pour le compte de la société Al Omrane Marrakech-Safi	MISSION DE GARDIENNAGE	SAFI-SOUIRIA ET YOUSOUFIA	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE SAFI-YOUSOUFIA	100%
Mission de gardiennage des projets achevés non livrés aux acquéreurs à la ville d'ESSAOUIRA et CHICHAOUA, pour le compte de la société Al Omrane Marrakech-Safi	MISSION DE GARDIENNAGE	ESSAOUIRA	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Mission de gardiennage des projets achevés non livrés aux acquéreurs à la ville de KELAA DES SRAGHNA et RHAMNA, pour le compte de la société Al Omrane Marrakech-Safi	MISSION DE GARDIENNAGE	KELAA DES SRAGHNA	A.O OUVERT	avr-21	AGENCE KELAA DES SRAGHNA	100%

Gardiennage des locaux de la Société Al Omrane Marrakech-Safi	MISSION DE GARDIENNAGE	MARRAKECH	A.O.UVERT	avr-21	SIÈGE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Nettoyage des locaux de la Société Al Omrane Marrakech-Safi	NETTOYAGE	MARRAKECH	A.O.UVERT	avr-21	SIÈGE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'électrification 1° et 2° Catégorie à la médina d'Essaouira	ELECTRIFICATION	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	avr-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de confortement des bâtisses HMR à la médina d'Essaouira Lot A	CONFORTEMENT	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de confortement des bâtisses HMR à la médina d'Essaouira Lot B	CONFORTEMENT	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de démolition des bâtisses menaçant ruine à la médina d'Essaouira	DEMOLITION	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de mise à niveau des Quartiers Qissariat, Hammam et Masjid à Sebti Gzoula	MISE A NIVEAU	SEBTI GZOULA	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE DE SAFI-YOUSSOUFIA	100%
Travaux de ravalement des façades du complément du circuit n°1 à la médina d'Essaouira	RAVALEMENT	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'aménagement de la place Rehba à la médina d'Essaouira	AMENAGEMENT	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'aménagement d'une place au centre d'IGHOUD-Province Youssoufia, dans le cadre du programme de valorisation de l'histoire Ighoud LOT 2	AMENAGEMENT	IGHOUD	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE DE SAFI-YOUSSOUFIA	100%
Travaux de voirie & pavage et d'achèvement d'assainissement DES QUARTIERS : ZEMRANE SELMANI 1 & 2, OULED ALI, RZAKKA, GHARAB, LAABID, DALJAT, ZEMRANE LAAYACH, dans le cadre de la convention de financement et réalisation du programme de mise à niveau et de développement intégré des quartiers sous équipés à la Commune de Jamaat Shaim	ASSAINISSEMENT & VOIRIE & PAVAGE	JAMAAT SHAIM	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE DE SAFI-YOUSSOUFIA	100%
Travaux complémentaires de pavage du Dour Aassila à Marrakech	PAVAGE	MARRAKECH	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux complémentaires de pavage du Douar Ragueb à Marrakech	PAVAGE	MARRAKECH	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'entretien et maintenance à la ville de Marrakech	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	MARRAKECH	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'entretien et maintenance à la ville de Safi	ENTRETIEN ET MAINTENANCE	SAFI	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE DE SAFI-YOUSSOUFIA	100%
Travaux de fourniture et de mise en service d'un système de videoprotection au niveau de la médina de marrakech	FOURNITURE ET MISE EN SERVICE	MARRAKECH	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'aménagement des Centres Bouya Omar et Bourota à la ville d'El Kelaa Des Sraghna	AMENAGEMENT	KELAA DES SRAGHNA	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Achat de fourniture de bureau et fournitures informatiques pour le compte de la société Al Omrane Marrakech-Safi	FOURNITURE DE BUREAU ET FOURNITURES INFORMATIQUES	AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	A.O.UVERT	mai-21	SIÈGE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux de reconstruction du Foundouk Haj Tahar	RECONSTRUCTION	MARRAKECH	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'électrification du lotissement KOUKOU tranche 2 à la ville de Marrakech	ELECTRIFICATION	MARRAKECH	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'assainissement et de voirie du lotissement Ouhoud (Guemassa)	ASSAINISSEMENT & VOIRIE	GUEMASSA	A.O.UVERT	mai-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Fournitures et pose de luminaires du lotissement GOUIMI	FOURNITURES ET POSE DE LUMINAIRES	MARRAKECH	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux complémentaires d'assainissement et de voirie in situ du lotissement AL BADR 3ème tranche à la ville d'El Kelaa Des Sraghna	ASSAINISSEMENT & VOIRIE	KELAA DES SRAGHNAS	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux de délocalisation de la station météo à Safi	DELOCALISATION	SAFI	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE DE SAFI-YOUSSOUFIA	100%
Travaux d'aménagement paysager Parc d'Imintanout	AMENAGEMENT	MARRAKECH	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'illumination de la muraille Tr1 à la médina d'Essaouira	ILLUMINATION	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'alimentation en eau potable du lotissement Ouhoud (Guemassa)	ALIMENTATION EAU POTABLE	GUEMASSA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'électrification du lotissement Ouhoud (Guemassa)	ELECTRIFICATION	GUEMASSA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'électrification du lotissement Al Fadl à la ville de Chichaoua	ELECTRIFICATION	CHICHAOUA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'électrification du lotissement Itane à la ville de Imintanoute	ELECTRIFICATION	IMINTANOUTE	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'alimentation en eau potable du lotissement Mejjat	ALIMENTATION EAU POTABLE	MEJJAT	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux du réseau téléphonique du lotissement AL BADR 1ère tranche à la ville d'El Kelaa des Sraghna	RESEAU TELEPHONIQUE	KELAA DES SRAGHNA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux du réseau téléphonique du lotissement AL BADR 2ème tranche à la ville d'El Kelaa des Sraghna	RESEAU TELEPHONIQUE	KELAA DES SRAGHNA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux du réseau téléphonique du lotissement AL BADR 3ème tranche à la ville d'El Kelaa des Sraghna	RESEAU TELEPHONIQUE	KELAA DES SRAGHNA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux d'alimentation en eau potable du lotissement AL BADR 1ère tranche à la ville d'El Kelaa des Sraghna	ALIMENTATION EN EAU POTABLE	KELAA DES SRAGHNA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux d'alimentation en eau potable du lotissement AL BADR 2ème tranche à la ville d'El Kelaa des Sraghna	ALIMENTATION EN EAU POTABLE	KELAA DES SRAGHNA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux d'alimentation en eau potable du lotissement AL BADR 3ème tranche à la ville d'El Kelaa des Sraghna	ALIMENTATION EN EAU POTABLE	KELAA DES SRAGHNA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux d'électrification du lotissement AL BADR 1ère tranche à la ville d'El Kelaa des Sraghna	ELECTRIFICATION	KELAA DES SRAGHNA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux d'électrification du lotissement AL BADR 2ème tranche à la ville d'El Kelaa des Sraghna	ELECTRIFICATION	KELAA DES SRAGHNA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux d'électrification du lotissement AL BADR 3ème tranche à la ville d'El Kelaa des Sraghna	ELECTRIFICATION	KELAA DES SRAGHNA	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux de ravalement des façades et revêtement du sol du circuit Jardin Secret - HAY ZEFIRI	RAVALEMENT	MARRAKECH	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux de restauration des parties des murailles Mechwar-Kaaba	RESTAURATION	MARRAKECH	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux de reamenagement de MECHWAR-KASBA	REAMENAGEMENT	MARRAKECH	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux de reamenagement du JARDIN KOUTOUBIA	REAMENAGEMENT	MARRAKECH	A.O.UVERT	juin-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux de voirie et assainissement de la Zone d'Activité Economique 3ème tranche	ASSAINISSEMENT & VOIRIE	YOUSSOUFIA	A.O.UVERT	juil-21	AGENCE DE SAFI-YOUSSOUFIA	100%
Travaux d'aménagement de la place Chrib Atay à la médina d'Essaouira	AMENAGEMENT	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	juil-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'aménagement des abords du lotissement Ouhoud (Guemassa)	AMENAGEMENT	GUEMASSA	A.O.UVERT	juil-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'aménagement des abords du lotissement Al Fadl à la ville de Chichaoua	AMENAGEMENT	CHICHAOUA	A.O.UVERT	juil-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'alimentation en eau potable du lotissement MARZOUKA à la ville d'El Kelaa des Sraghna	ALIMENTATION EN EAU POTABLE	RHAMNA	A.O.UVERT	juil-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux d'électrification du lotissement MARZOUKA à la ville d'El Kelaa des Sraghna	ELECTRIFICATION	RHAMNA	A.O.UVERT	juil-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux du réseau téléphonique du lotissement MARZOUKA à la ville d'El Kelaa des Sraghna	RESEAU TELEPHONIQUE	RHAMNA	A.O.UVERT	juil-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux complémentaires de voirie du lotissement MARZOUKA à la ville d'El Kelaa des Sraghna	VOIRIE	RHAMNA	A.O.UVERT	juil-21	AGENCE D'EL KELAA-RHAMNA	100%
Travaux d'électrification du lotissement Mejjat	ELECTRIFICATION	MEJJAT	A.O.UVERT	juil-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de réhabilitation de l'ensemble artisanal et réparation du musée Dar Al Araar	REHABILITATION	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	Aout-2021	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de réalisation d'un Centre d'Interprétation du Patrimoine à la médina d'Essaouira	AMENAGEMENT	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	Aout-2021	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'aménagement de la place Mechouar et place entrée port à la médina d'Essaouira	AMENAGEMENT	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	Aout-2021	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de construction d'un incubateur d'entreprise au lotissement Argana à la ville d'Essaouira	CONSTRUCTION	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	Aout-2021	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de mise à niveau du quartier IKHLAS	MISE A NIVEAU	SEBTI GZOULA	A.O.UVERT	sept-21	AGENCE DE SAFI-YOUSSOUFIA	100%
Travaux de ravalement des façades du circuit n°2	RAVALEMENT	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	sept-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'achèvement d'assainissement et de voirie du lotissement Ounagha	ASSAINISSEMENT & VOIRIE	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	sept-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'alimentation en Eau potable du lotissement Ounagha	ALIMENTATION EN EAU POTABLE	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	sept-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'électrification du lotissement Ounagha	ELECTRIFICATION	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	sept-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'aménagement des abords du lotissement Ounagha	AMENAGEMENT	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	oct-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de réalisation d'un centre d'enseignement préscolaire (2) à la médina d'Essaouira	CONSTRUCTION	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	oct-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'aménagement des abords du lotissement Itane à la ville de Imintanoute	AMENAGEMENT	IMINTANOUTE	A.O.UVERT	oct-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de construction d'un centre de service pour jeunes à la médina d'Essaouira	CONSTRUCTION	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	nov-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de construction d'une maison pour personnes âgées à la médina d'Essaouira	CONSTRUCTION	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	nov-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de réhabilitation du centre commercial des bijouxiers à la médina d'Essaouira	REHABILITATION	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	déc-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux de ravalement des façades du circuit n°3	RAVALEMENT	ESSAOUIRA	A.O.UVERT	déc-21	AGENCE AL OMRANE CHICHAOUA-ESSAOUIRA	100%
Travaux d'achèvement, voirie & pavage du lotissement Tadili Rehal extension	VOIRIE & PAVAGE	MARRAKECH	A.O.UVERT	déc-21	AGENCE AL OMRANE MARRAKECH-SAFI	100%
Travaux d'assainissement et voirie du lotissement SIDI BOUZID	ASSAINISSEMENT & VOIRIE	TAMASLOUHT	A.O.UVERT	déc-21	AGENCE AL HAOUZ	100%

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL  
WILAYA DE LA RÉGION DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°05/2021/BR  
Le 14/04/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Prestations d'assistance d'ordonnement, de pilotage et de coordination des projets de la Région d'Oriental.  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service des marchés de la Région

de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
La caution provisoire : 50.000,00. DHS (cinquante mille dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.951.933,09DHS (deux millions neuf cents cinquante et un mille neuf cent trente-trois dirhams 09 cts).  
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.

• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.  
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 04 du règlement

de Consultation.  
- Pour les bureaux d'études marocaines : une copie légalisée du certificat d'agrément (décret 2-98-984 du 22/03 1999) pour le domaine D4, ou D5 ou D13 ou D14 ou D17 doit être produite.  
- Pour les bureaux d'étude étrangères doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le règlement de consultation.  
N° 2202/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.**

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert N° 08/2021**

Le 14/04/2021 à 11 h, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre des prix pour :

**Travaux d'élargissement et de renforcement de la RP5401 du PK 15+000 au PK 25+040. Province de TAZA.**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des Marchés du Service Gestion et Programme de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza.

Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(240 000,00) Deux Cent Quarante Mille Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : **(15 833 127,60 dhs) Quinze Million Huit Cent Trente Trois Mille Cent Vingt Sept Dirhams Soixante Centimes**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer leurs plis contre récépissé leurs plis dans le bureau du Secrétariat de la DPETLE de Taza.
- Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail des marchés publics
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au Début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**Pour le dossier technique :**  
**Pour les concurrents installés au Maroc**

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification suivant:

Secteur	Qualification	Classe
B Travaux routiers et voirie urbaine	B.1 - Travaux de terrassements routiers courants	2
	B.3 - Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement	
	B.5 - Assises non traitées et enduits superficiels	

Pour les Entreprises non installées au Maroc, ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu à l'article 9 du règlement de consultation

N°2205/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL**  
**REGION DE L'ORIENTAL**  
**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**  
**DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES**  
**DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS**  
**SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES**

**AVIS RECTIFICATIF DES APPELS D'OFFRES OUVERT N° 10-11-12/2021/BR**

Le président du conseil de la région de l'oriental informe aux publics que les avis de l'appel d'offre n° : **10-11-12/2021/BR**, Publiés dans le journal libération n° **9264** du **12 /03/2021** et Rissalat Al Ouma n° **11772** du **12/03/2021**, ont été modifié comme suit :

**Dossier Technique comprenant :**  
Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Activité	Catégorie	Qualifications exigées
Contrôle de qualité	1	CQ.3/ Contrôle des travaux de terrassement et chaussées avec couche de roulement en revêtement superficiel
	1	CQ.7/ Contrôle des travaux des ouvrages d'art courants.
	1	CQ17 : Contrôle des signalisations verticales routières
Expertise	1	EL3 : Expertise des routes et chaussées courantes
	1	EL5 : Expertise des ouvrages courants d'assainissement, d'AEP et d'aménagement hydroagricole

**- LE RESTE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT DEMEURE SANS CHANGEMENT.**

N°2203/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL**  
**REGION DE L'ORIENTAL**  
**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**  
**DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES**  
**DIVISION DU BUDGET, DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS**  
**SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2021/BR**

Le 14/04/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'EXTENSION DE LA PLATE FORME LOGISTIQUE POUR LES PRODUITS DU TERROIR A OUJDA .**  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
La caution provisoire : **1000.000,00 DHS (UN million de dirhams)**  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **74.592.450,00 DHS (Soixante-quatorze millions cinq cent quatre-vingt-douze mille quatre cent cinquante dirhams).**  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.
- ✓ Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 04 du règlement de Consultation.

**Dossier Technique comprenant :**  
Pour les concurrents installés au Maroc, doivent fournir une Copie certifié conforme à l'original du certificat de qualification et classification :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	S

**Pour les concurrents non installés au Maroc :**  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°2204/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
Département des Eaux  
et Forêts

Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert  
n°23/2021/DPEFLCD-Rbt  
Le 09/04/2021 à 11h00min,  
il sera procédé, dans le bu-  
reau du Directeur de la Di-  
rection Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la lutte  
Contre la Désertification de  
Rabat sis à Km 8,3 Avenue  
Mohammed VI Dar Essalam  
Suissi – RABAT à l'ou-  
verture des plis relatifs à  
l'appel d'offres sur offres de  
prix, pour les Travaux  
d'aménagement d'un point  
d'eau pour la forêt urbaine  
de la ceinture verte de  
Rabat.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Bureau  
d'ordre de La Direction Pro-  
vinciale des Eaux et Forêts  
et de la lutte Contre la Dé-  
sertification de Rabat sis à  
Km 8,3 Dar Essalam Suissi  
– RABAT, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics  
à partir de l'adresse électro-  
nique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: Dix mille Dirham (10  
000,00 Dh)

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de cent quarante  
et un mille quatre cent huit  
dirhams (141.408,00 dh)  
TTC.  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
n°27, 29 et 31 du décret n°  
2.12.349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau d'Ordre de La  
DPEFLCD de Rabat sis à  
Km 8,3 Avenue Mohamed  
VI Dar Essalam Suissi –  
RABAT  
• Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précitée ;  
• Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
• Soit les déposer par voie  
électronique

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article n°10 du règle-  
ment de consultation.  
N° 2206/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
Département des Eaux  
et Forêts

Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert n°  
32/2021/DPEFLCD-Rbt  
Le 09/04/2021 à 10h00min,  
il sera procédé, dans le bu-  
reau du Directeur de la Di-  
rection Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la lutte  
Contre la Désertification  
de Rabat sis à Km 8,3 Ave-  
nue Mohammed VI Dar  
Essalam Suissi – RABAT à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres sur offres  
de prix, pour les travaux

d'installation des pan-  
neaux signalétiques por-  
tant des messages  
d'informations et de sensi-  
bilisation pour la forêt ur-  
baine de la ceinture verte  
de Rabat.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Bureau  
d'ordre de La Direction Pro-  
vinciale des Eaux et Forêts  
et de la lutte Contre la Dé-  
sertification de Rabat sis à  
Km 8,3 Dar Essalam Suissi  
– RABAT, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics  
à partir de l'adresse électro-  
nique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: Dix mille Dirhams (10  
000,00 Dh).

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de Deux cent huit  
mille deux cents Dirhams  
(208 200,00 Dh) TTC.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
n°27, 29 et 31 du décret n°  
2.12.349 relatif aux marchés  
publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le Bu-  
reau d'Ordre de La  
DPEFLCD de Rabat sis à  
Km 8,3 Avenue Mohammed  
VI Dar Essalam Suissi –  
RABAT  
• Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au bureau  
précitée ;  
• Soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
• Soit les déposés par voie  
électronique.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article n°10 du règle-  
ment de consultation.  
N° 2207/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE GUERCIF  
CERCLE DE GUERCIF  
CAIDAT DE BARKINE  
COMMUNE DE BARKINE  
AVIS De Consultation  
Architecturale

N° : 01/2021/C.B /P.G  
Appel d'offres Ouvert  
Le 15 AVRIL 2021 à 11hmatin,  
Il sera procédé dans le  
Bureau de la Commune de  
Barkine, sous la présidence  
de Monsieur le président de  
la commune Barkine à l'ou-  
verture des plis des archi-  
tectes relatifs à la consulta-  
tion architecturale  
concernant : L'étude archi-  
tecturale ,conception et  
suivi des Travaux de  
construction d'un Abattoir  
à Barkine centre , C. Barkine  
\*\* P.Guercif .

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut être  
retiré auprès du bureau du  
Service technique de la  
commune Barkine ; il peut  
également être téléchargé à  
partir du portail des mar-  
chés publics :

Le budget prévisionnel  
maximum hors taxes pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est de : ( 412  
500,00DhsH.Taxe ) (Quatre  
cent douze mille cinq cent  
DirhamsHors Taxe )

Le contenu ainsi que la pré-

sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux Dispositions  
des articles 100, 101 et 102  
du décret N° 2-12-349 du  
20-03-2013 relatif aux mar-  
chés publics.

Les architectes peuvent :  
-Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au bureau  
d'ordre de la Commune  
Barkine.  
- Soit envoyer par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception au bureau pré-  
cité .

- Soit les remettre au prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale au début  
de la séance avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit par voie électronique.  
La visite des lieux n'est  
pas prévue.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 3du règlement  
de la Consultationarchitect-  
urale.

N° 2208/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE FKIH BEN SALEH  
CERCLE DES BENI MOUSSA CHARKIA  
CAIDAT D' OULED ZMAM  
C.T. D'OULED ZMAM

DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE  
D'INEZGANE  
AIT MELLOUL  
CONSEIL PREFECTORAL  
Service des Affaires  
Financières  
et du Patrimoine  
Bureau des marchés  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 02/2021/BP

Le 08 Avril 2021 à 10  
Heures, il sera procédé  
dans les bureaux du prési-  
dent du conseil de la pré-  
fecture d'Inezgane Ait  
Melloul, à l'ouverture des  
plis relatif à l'appel d'of-  
fres ouvert sur offres des  
prix ayant pour objet: tra-  
vaux d'aménagement du  
service de maternité de  
l'hôpital Préfectoral  
d'Inezgane, Préfectures  
d'Inezgane Ait Melloul.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré auprès du  
Service des Affaires Financières  
et du Patrimoine –  
Bureau des Marchés de la  
Préfecture d'Inezgane Ait  
Melloul ou le télécharger à

partir du Portail des Mar-  
chés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de:  
50.000,00 Dhs (Cinquante  
mille dirhams).  
- L'estimation du coût des  
prestations objet de l'appel  
d'offres est fixée à:  
1.800.204,00 Dhs TTC (Un  
million huit cent mille deux  
cent quatre dirhams toutes  
taxes comprises).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles-27,  
29 et 31 du décret n° 2-12-  
349 du 08 Joumada-1 1434  
(20 Mars 2013) relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récé-  
pissé, leurs plis dans le bu-  
reau d'ordre du Service des  
Affaires Financières et du  
Patrimoine – Bureau des  
Marchés de la Préfecture  
d'Inezgane Ait Melloul.  
- Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-

cusé de réception au bureau  
précité.

- Soit les remettre, séance  
tenante, au président de la  
commission d'appel d'of-  
fres au début de la séance  
et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie  
électronique au portail des  
marchés publics

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article-10 du Règle-  
ment de consultations.  
Une visite des lieux est  
prévue le 24 Mars 2021 à 10  
Heures.

N.B: En application de l'ar-  
ticle-156 du décret n°2-19-  
69 du 18 ramadan 1440 (24  
Mai 2019) modifiant et  
complétant le décret n° 2-  
12-349 du 08Joumada 1  
1434 (20Mars2013) relatif  
aux marchés publics, le  
présent appel d'offres est  
réservé aux petites et  
moyennes entreprises na-  
tionales (PME), des coopé-  
ratives, des unions de  
coopératives et de l'auto-  
entrepreneur.

N° 2209/PA

### Programme prévisionnel

Maître d'ouvrage : communeOuledZmam

Année budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage de la commune  
OuledZmam envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021est le suivant :

#### Travaux

Objet de travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Périodeprévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
Construction d'un ouvrage d'art (Pont) sur le drainMarkssen	Construction	Markssen	Appel d'offre ouvert	Mai 2021	Service technique 0523502547	
Construction d'un préau	Construction	Chef lieu de la Commune	Appel d'offre ouvert	Mai 2021	Service technique 0523502547	
Renforcement et élargissement de la route de Beni Aoun	Renforcement et élargissement	Route reliant centre ouledZmam – Beni Aoune et la route reliant la R P 3216 et la route ZmambeniAoune	Appel d'offre ouvert	Mai 2021	Service technique 0523502547	

#### Fournitures

Objet de travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
<b>NEANT</b>						

#### Services

Objet de travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
<b>NEANT</b>						

N°2210/PA

Société CHARK TECH SARL  
DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'un PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 09/02/2021 la STE CHARK TECH SARL Au capital de Cent mille (100 000,00) DH et dont le siège : Oujda, RUE MAZZOUZA LOT BENSOLTANE RUE RIAD N° 11. Les associés de la STE CHARK TECH décident : - la dissolution anticipée de la société ; - la nomination de liquidateur Mr. HOURRI BILAL la désignation de siège de liquidation a Oujda, RUE MAZZOUZA LOT BENSOLTANE RUE RIAD N° 11. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 18/02/2021 sous le N° 619.

N° 2212/PA

FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L  
RUE IBN ROCHD RESIDENCE  
EL BARAKKA 3ème étage apt N 7 Oujda  
Tél. 0536689121  
EMAIL : FIDUCAPI-ORIENT@HOTMAIL.FR  
Constitution  
Société Assistance S.M.A SARL

Aux termes d'un acte S.S.P en date du : 06/01/2021 il a été établi

Les statuts d'une société à SARL dont les caractéristiques sont les suivantes : OBJET : - DEPANNAGE, REMORQUAGE DE VEHICULES AUTOMOBILES (EXPLOITANT ENTREPRISE DE)

RAISON SOCIAL : Assistance S.M.A  
SIEGE SOCIAL : Oujda, HAY EL MOHAMMADI LOT EL KHEIR RUE CHABIL N°13.

DUREE : 99annees  
CAPITAL SOCIAL:100.000,00 dirhams apport en numéraire divisé sur 1000 parts sociales de 100,00 dirhams chacune

Mr. MOHAMED EL-OUALI ... 500 PARTS  
Mr. MOHAMMED YOUSFI ... 500 PARTS  
GERANCE : la société est gérée par Mr. MOHAMED EL-OUALI pour une durée illimitée.

LE BENEFICE : cinq pour cent 5% a la réserve légale et le reste est attribué aux parts sociales  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 02/03/2021 S.OUS N°750

POUR EXTRAIT ET MENTION FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L  
N° 2213/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
& DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION

MARRAKECH SAFI  
DIRECTION PROVINCIALE AL HAOUZ  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 04/INV/2021

Le 08/04/2021 à 10h00, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux de réhabilitation de l'unité scolaire ARMED (s/s IMLIL).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au sein de la Direction provinciale Al HAOUZ- TAHANAOUT. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 Dhs (Dix mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 760 722,00 DH (Sept cent soixante mille sept cent vingt-deux Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31du décret n° 2-12-349 du 8 Joumadal 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction provinciale AL-HAOUZ.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposé électroniquement via le portail de marchés publiques : www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation. Notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification (Ce certificat tient lieu du dossier technique) dans le secteur, classe minimale et qualification suivants :

• Secteur : A - Qualification : A2 et A5 - Classe : 5. Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 2214/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime des Eaux et Forêt et Développement Rural Direction Régionale des Eaux et Forêt et de la Lutte Contre la Désertification de Sud-Ouest, Agadir Direction Provinciale des Eaux et Forêt et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt							
CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL							
Maître d'ouvrage : Direction provinciale des eaux et forêt et de la lutte contre la désertification de Taroudannt Année budgétaire : 2021							
Le programme prévisionnel des marchés que la direction provinciale des eaux et forêt et de la lutte contre la désertification de Taroudannt envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :							
Travaux							
Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur	
Travaux de Régénération d'arganier à l'Entreprise sur une superficie de 820 ha	DDF	Les périmètres : Bihbous 2, Tuoit 1, Tiout 2, Ikhoula, Ait Moussi, Barrage Abdelmoumen, Aguejgal, Boutuga, Lgtar	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Taroudannt, Ouled Teima et Aoulouz		
Travaux de Régénération de chêne vert à l'Entreprise sur une superficie de 50 ha	DDF	Périmètre Ait Mokkar 5	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières d'Aoulouz		
Travaux de régénération par installation de clôture	DDF	Périmètre de Aguedi	Appel d'offre ouvert ou bon de commande	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières d'Aoulouz	100%	
Travaux de Reboisement à l'Entreprise sur une superficie de 50 ha	DDF	Périmètre Ait Mokkar 5	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Taroudannt		
Travaux de regarnis dans une forêt récréatif sur une superficie de 40 ha	FUP	Périmètre de Taroudannt	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Taroudannt		
Travaux de Regarnis à l'Entreprise sur une superficie de 100 ha	DDF	Les périmètres : Ait Mokkar 4	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières d'Aoulouz		
Travaux d'amélioration sylvopastorales à l'Entreprise sur une superficie de 150 ha	DDF	Les périmètres de Agjalhanna et Oulkadi	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Taroudannt, Ouled Teima		
Production de plants à la pépinière de Ait Hammadi	Production de plants	La pépinière d'Ait Mhammed à la commune de Ouled Teima	Appel d'offre ouvert	Le mois Octobre	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Ouled Teima		
Travaux d'aménagement anti-érosif sur 1 807 ha	DDF	Les périmètres sont : Ouarhenchouchte 5 Aghir, Bougni, Boutuga, Dkhila 3, 4 et 5	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Taroudannt, Ouled Teima et Aoulouz		
Correction des ravins avec un volume de 12 993 m3	Correction des ravins	Les périmètres de : Timskit AzibBouougraa Tamchirte	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Taroudannt, Ouled Teima et Aoulouz	100%	
Travaux d'ouverture de chemins sur une longueur de 12,1 km	Infrastructure et équipement	Piste de Tastift et TidnasAnzou qui relève de la commune de Assaki	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centre de conservation et développement des ressources forestières d'Aoulouz	100%	
Travaux de réhabilitation et d'entretien de chemins sur une longueur de 15,44 km	Infrastructure et équipement	Piste de TawriteNoumzel-Tafillat Le domaine forestier qui relève des communes d'Argana	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières d'Aoulouz	100%	
Travaux d'aménagement de points d'eau	Infrastructure et équipement	Le domaine forestier qui relève des communes d'Ouled Teima	Appel d'offre ouvert ou bon de commande	Le mois Mars	Centre de conservation et développement des ressources forestières d'Ouled Teima	100%	
Travaux de création et d'aménagement de point d'eau	DDF	Dans les communes territoriales de Tiout et Argana	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières d'Ouled Teima et Taroudannt	100%	
Fournitures							
Objet de travaux	Nature de travaux	Quantité	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur
Achat et Fourniture de climatisation	DRH	8	Province de Taroudannt	Bon de commande	Le mois Avril	DPEFLCD de Taroudannt	
Distribution de ruchers au profit de bénéficiaires	Distribution de ruchers	500 U	Territoire de la Province de Taroudannt	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Taroudannt, Ouled Teima et Aoulouz	100%
Distribution de plants Fruitiers au profit de bénéficiaires	Distribution de plants Fruitiers	21 000 U	Territoire de la Province de Taroudannt	Appel d'offre ouvert ou bon de commande	Le mois Octobre	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Taroudannt, Ouled Teima et Aoulouz	
Distribution de fours améliorés au profit de bénéficiaires	Distribution de fours améliorés	50 U	Territoire d'Aoulouz	Appel d'offre ouvert ou bon de commande	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières d'Aoulouz	100%
Services							
Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservé à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur	
20 Guetteurs d'incendies	Guetteurs d'incendies	Le domaine forestier de la province de Taroudannt	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Taroudannt, Ouled Teima et Aoulouz	100%	
Etudes pour ouvertures et entretiens des pistes forestières sur 24,7 km	Etudes et assistance	Territoire de la Province de Taroudannt	Appel d'offre ouvert ou Bon de commande	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Taroudannt, Ouled Teima et Aoulouz		
Assistance pour ouvertures et entretiens des pistes forestière	Etudes et assistance	Territoire de la Province de Taroudannt	Appel d'offre ouvert ou Bon de commande	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières d'Ouled Teima et Aoulouz		
Etudes et contrôles pour les entretiens des maisons forestières	Etudes et contrôles (Entretien)	Territoire de la Province de Taroudannt	Appel d'offre ouvert	Le mois Mars	Centres de conservation et développement des ressources forestières de Taroudannt, Ouled Teima et Aoulouz		

N°2211/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEURE  
 PROVINCE  
 DE NOUACEUR  
 COMMUNE  
 BOUSKOURA  
 DIRECTION  
 DES SERVICES  
 DIVISION DES TRAVAUX  
 COMMUNAUX  
 APPEL D'OFFRE OUVERT  
 N°06/2021/CB/DTC  
 Le 07/04/2021 à 11 Heures,  
 il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour objet: Réfection de la piste et les rues de lamsalhou sis a la commune de Bouskoura province de Nouaceur.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante: [communebouskoura2017@gmail.com](mailto:communebouskoura2017@gmail.com)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 100 000,00 DH (cent mille dirhams).  
 L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 219 420,80DH (un million deux cent dix-neuf mille quatre-cent vingt dirhams et 80 cts toute taxe comprise).  
 Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.  
 N° 2217/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTERE  
 DE L'INTERIEURE  
 PROVINCE  
 DE NOUACEUR  
 COMMUNE  
 BOUSKOURA  
 DIRECTION  
 DES SERVICES  
 DIVISION DES TRAVAUX  
 COMMUNAUX  
 APPEL D'OFFRE OUVERT  
 N°09/2021/CB/DTC  
 Le 07/04/2021 à 10 Heures,  
 il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur

offres de prix, pour :  
 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES RUES AU LOTISSEMENT BOUSKOURA SIS A LA COMMUNE DE BOUSKOURA PROVINCE DE NOUACEUR  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la commune Bouskoura au bureau du service des marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante: [communebouskoura2017@gmail.com](mailto:communebouskoura2017@gmail.com)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 80 000,00 DH (quatre-vingt mille dirhams).  
 L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 564000.00 DH (cinq cent soixante-quatre mille dirhams TTC).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune Bouskoura.  
 - Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmis par voie électronique dans le portail marocain des Marchés Publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultations.  
 N° 2218/PA  
 ROYAUME DU MAROC  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Sud Ouest  
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt  
 AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT  
 N°08/2021/DREFLCD-SO/DPEFLCD.37 (SEANCE PUBLIQUE)  
 Le 09 Avril 2021 à 10h 00 min, il sera procédé, dans le bureau du directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour la fourniture de la main d'œuvre pour la surveillance et la lutte contre des incendies de forêts dans la province de Taroudannt.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la comptabilité de la Di-

rection Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt, il peut être, également, téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma);  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Vingt-mille dirhams (20.000,00 dhs).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de quatre cent cinquante-neuf mille huit cent vingt et un dirhams quarante-trois centimes (459.821,43 dh).  
 Appel d'offres réservé uniquement à la petite et moyenne entreprise nationale, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taroudannt ;  
 - Soit les remettre au président de la commission

d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
 N° 2219/PA  
 Adilio SARL AU  
 Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100.000,00 dirhams  
 Siège social : 332, Bd Brahim Roudani, étage 5, Apt 21, Résidence Rayhane  
 Quartier Maarif Casablanca  
 Avis de transfert  
 Par décision prise en date du 22-02-2021 par le gérant associé unique de la société dite Adilio SARL AU, M. Adil Monsif, il a été décidé le transfert du siège social à Khalid 2, rue 4 n° 32, 4ème étage apt n° 7 Laviette Hay Mohammadi Casablanca.  
 Le dépôt légal a été effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date du 12-03-2021 S/N° 769766, RC n° 480597.  
 N° 2220/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 عمالة إقليم شيشوطة  
 دائرة مجاط  
 قيادة أمزوضة الزاوية النحلية  
 جماعة الزاوية النحلية

قرار رقم 2021/01  
 بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد إداري من الدرجة الثانية

إن رئيس جماعة الزاوية النحلية

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1-58-008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1-15-85 صادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليو 2015) بتنفيذ القانون رقم 113-14 المتعلق بالجماعات ولا سيما في مواده 96 و 127
- بناء على المرسوم رقم 2-17-451 صادر في 4 ربيع الأول 1439 (32 نوفمبر 2017) بتنظيم نظام المحاسبة العمومية للجماعات ومؤسسات التعاون بين الجماعات.
- بناء على المرسوم الملكي رقم 401-67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بتنظيم نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ومناصب الإدرات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 2-62-344 بتاريخ 15 صفر 1383 (8 يوليو 1963) بتحديد سلامات الأجور وشروط ترقية موظفي الدولة في الرتبة والدرجة كما وقع تغييره وتتميمه
- بناء على المرسوم رقم 2-10-453 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص ببيئة المساعدين الإداريين المشتركة بين الوزارات حسبما وقع تغييره وتتميمه
- بناء على المرسوم رقم 2-77-738 بتاريخ 13 شوال 1397 (27 سبتمبر 1977) بمثابة النظام الأساسي لموظفي الجماعات المحلية وهيئاتها كما وقع تغييره وتتميمه
- بناء على المرسوم رقم 2-04-403 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة أو الإطرار، حسبما وقع تغييره وتتميمه
- بناء على المرسوم رقم 2-05-1367 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تقييم موظفي الإدارات العمومية
- بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديد القطاعات العامة رقم 1178-11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية.

يقرر ما يلي:

- الفصل الأول: ينظم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية وذلك يوم السبت 10 أبريل 2021 بمقر جماعة الزاوية النحلية في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة الذين قضوا ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة وتحدد المناصب المتباري بشأنها في منصب واحد (01)
- الفصل الثاني: يشمل الامتحان على اختبارين كتابيين واختبار شفوي وذلك على الشكل التالي:  
 1 الاختبارين الكتابيين.  
 - اختبار كتابي عام يتعلق بالقطاع المعني (المدن: ثلاث (03) ساعات، المعامل: 2).  
 - اختبار كتابي خاص يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتعين للدرجة المرشدين بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية (المدن ثلاث (03) ساعات، المعامل 3)
- 2 الاختبار الشفوي  
 تتناقض فيه لجنة الامتحان مع المرشح الموضوع للكفاءة، عند الإقضاء وعلى مهام وتخصص المرشح واختبار فتراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المسمتة بشأنها. ويمكن عند الإقضاء لإصدار المترشح لاختبار تطبيقي (المدن ما بين 15 دقيقة و 30 دقيقة، المعامل 3)  
 الفصل الثالث: تمنع من كل اختبار نقطة عددية تتراوح ما بين 0 و 20 وتعتبر إحصائية لكل نقطة تقل عن 05 على 20.  
 الفصل الرابع: لا يتأهل لاختبار الاختبار الشفوي إلا المترشحون الحاصلون على معدل لا يقل عن 10 على 20 في الاختبارين الكتابيين دون الحصول على نقطة إحصائية  
 الفصل الخامس: يعتبر أحد أجل لإيداع الترشيحات بمصلحة الموظفين بمقر جماعة الزاوية النحلية هو تاريخ 05 أبريل 2021 خلال فترة التوقيت الإداري

N°2215/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 عمالة إقليم شيشوطة  
 دائرة مجاط  
 قيادة أمزوضة الزاوية النحلية  
 جماعة الزاوية النحلية

قرار رقم 2021/02  
 بتنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية

إن رئيس جماعة الزاوية النحلية

- بمقتضى الظهير الشريف رقم 1-58-008 الصادر في 4 شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية حسبما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1-15-85 صادر في 20 من رمضان 1436 (7 يوليو 2015) بتنفيذ القانون رقم 113-14 المتعلق بالجماعات ولا سيما في مواده 96 و 127
- بناء على المرسوم رقم 2-17-451 صادر في 4 ربيع الأول 1439 (32 نوفمبر 2017) بتنظيم نظام المحاسبة العمومية للجماعات ومؤسسات التعاون بين الجماعات.
- بناء على المرسوم الملكي رقم 401-67 الصادر في 13 من ربيع الأول 1387 (22 يونيو 1967) بتنظيم نظام عام للمباريات والامتحانات الخاصة بولوج أسلاك ومناصب الإدرات العمومية كما وقع تغييره وتتميمه.
- بناء على المرسوم رقم 2-62-344 بتاريخ 15 صفر 1383 (8 يوليو 1963) بتحديد سلامات الأجور وشروط ترقية موظفي الدولة في الرتبة والدرجة كما وقع تغييره وتتميمه
- بناء على المرسوم رقم 2-10-452 الصادر في 20 من ذي القعدة 1431 (29 أكتوبر 2010) بشأن النظام الأساسي الخاص ببيئة المساعدين التقنيين المشتركة بين الوزارات حسبما وقع تغييره وتتميمه
- بناء على المرسوم رقم 2-77-738 بتاريخ 13 شوال 1397 (27 سبتمبر 1977) بمثابة النظام الأساسي لموظفي الجماعات المحلية وهيئاتها كما وقع تغييره وتتميمه
- بناء على المرسوم رقم 2-04-403 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد شروط ترقية موظفي الدولة في الدرجة أو الإطرار، حسبما وقع تغييره وتتميمه
- بناء على المرسوم رقم 2-05-1367 الصادر في 29 من شوال 1426 (2 ديسمبر 2005) بتحديد مسطرة تقييم موظفي الإدارات العمومية
- بناء على قرار الوزير المنتدب لدى الوزير الأول المكلف بتحديد القطاعات العامة رقم 1178-11 صادر في 23 من جمادى الأولى 1432 (27 أبريل 2011) بتحديد شروط وإجراءات وبرنامج امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية.

يقرر ما يلي:

- الفصل الأول: ينظم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية وذلك يوم السبت 10 أبريل 2021 بمقر جماعة الزاوية النحلية في وجه المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة الذين قضوا ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة وتحدد المناصب المتباري بشأنها في منصب واحد (01)
- الفصل الثاني: يشمل الامتحان على اختبارين كتابيين واختبار شفوي وذلك على الشكل التالي:  
 1 الاختبارين الكتابيين.  
 - اختبار كتابي عام يتعلق بالقطاع المعني (المدن: ثلاث (03) ساعات، المعامل: 2).  
 - اختبار كتابي خاص يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المتمتعين للدرجة المرشدين بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية (المدن ثلاث (03) ساعات، المعامل 3)
- 2 الاختبار الشفوي  
 تتناقض فيه لجنة الامتحان مع المرشح الموضوع للمواضيع الكتابية، عند الإقضاء وعلى مهام وتخصص المرشح واختبار فتراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المسمتة بشأنها. ويمكن عند الإقضاء لإصدار المترشح لاختبار تطبيقي (المدن ما بين 15 دقيقة و 30 دقيقة، المعامل 3)  
 الفصل الثالث: تمنع من كل اختبار نقطة عددية تتراوح ما بين 0 و 20 وتعتبر إحصائية لكل نقطة تقل عن 05 على 20.  
 الفصل الرابع: لا يتأهل لاختبار الاختبار الشفوي إلا المترشحون الحاصلون على معدل لا يقل عن 10 على 20 في الاختبارين الكتابيين دون الحصول على نقطة إحصائية  
 الفصل الخامس: يعتبر أحد أجل لإيداع الترشيحات بمصلحة الموظفين بمقر جماعة الزاوية النحلية هو تاريخ 05 أبريل 2021 خلال فترة التوقيت الإداري

N°2216/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Économie,  
des Finances  
et de la Réforme  
de l'Administration  
Direction des Domaines  
de l'Etat  
Direction Régionale  
de Casablanca  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°01/DRDE/  
CASABLANCA/2021  
Le 8 avril 2021, à 10h00il sera  
procédé, dans les bureaux  
de la Direction Régionale  
des Domaines de l'Etat de  
Casablanca sise à 3, rue  
Charam Cheikh, quartier  
palmier - Casablanca, à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres sur offres  
de prix, pour « Le nettoyage  
et l'entretien des locaux des  
Délégations des Domaines  
de l'Etat de Settat et d'El Ja-  
did. »  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
d'ordre de la Direction Ré-  
gionale des Domaines de  
l'Etat de Casablanca sise à  
3, rue Charam Cheikh,  
quartier palmier - Casa-  
blanca, Il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés de  
l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: Cinq mille dirhams  
(5000,00)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maitre d'ouvrage est fixée à  
la somme de: Cent quarante  
cinq mille six cent quatre-  
vingt et undirhams 84 cen-  
times (145.681,84).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27-  
29-31 du décret n° 2-12-349  
du 8 Joumada I 1434 (20  
Mars 2013) relatif aux mar-  
chés publics.  
Les concurrents peuvent :  
1. Soit envoyer leurs plis  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception au  
bureau précité;  
2. Soit les déposer contre  
réception dans le bureau  
d'ordre de la Direction Ré-  
gionale des Domaines de  
l'Etat de Casablanca, 3, rue  
Charam Cheikh, quartier  
palmier - Casablanca;  
3. Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
4. Il est porté à la connais-  
sance des concurrents  
qu'en vertu de l'arrêté du  
Ministère de l'économie et  
des Finances n° 20-14 du 8  
Kaada 1435 (4septembre  
2014) relatif à la dématé-  
rialisation des procédures  
de passation des marchés  
publics, il est prévu la possi-  
bilité de la réception  
électronique des offres.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 6du Règlement  
de Consultation.  
N° 2221/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRE DES PRIX  
EN SEANCE PUBLIQUE  
N° 05/DRAO/2021  
Le 28 AVRIL 2021 à 10

heures, il sera procédé au  
siège de la Direction Ré-  
gionale de l'Agriculture et  
de l'Oriental à Oujda à l'ou-  
verture des plis relative à  
l'appel d'offres sur offres  
de prix relatif à l'Achat de  
matériel technique agricole  
au profit des agriculteurs  
des provinces de Taourirt,  
Guercif, Jerada, Nador et  
Figuig relevant de la zone  
d'action de la Direction Ré-  
gionale de l'Agriculture et  
de l'Oriental Oujda en lot  
unique.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
de service de la logistique  
de la Direction Régionale  
de l'Agriculture de l'Orien-  
tal à Oujda Bd LOUJIDI  
Moustapha, Route  
AOUINT ESSRAK BP 704  
Oujda, il peut être égale-  
ment téléchargé à partir du  
portail du marché de l'état  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 40 000,00 Dh (Quarante  
mille dirhams) TTC.  
- L'estimation des couts des  
prestations est de : deux  
millions neuf cent quar-  
ante-neuf mille six cent di-  
rhams (2 949 600,00 Dh)  
TTC  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n° 02-12-  
349 relatif aux marchés pu-  
blics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au bureau  
précité Bd LOUJIDI Mous-  
tapha, Route AOUIINT ESS-  
RAK BP 704 -Oujda ;  
- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au secré-  
tariat de la Direction  
Régionale de l'Agriculture  
de l'Oriental à Oujda.  
- Soit les transmettre par  
voie électronique dans les  
conditions prévues à l'ar-  
rêté du Ministre de l'Eco-  
nomie et Finances 14.20 du  
4 septembre 2014.  
- soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
La documentation, pros-  
pectus et notices devis des-  
criptifs exigés par le dossier  
d'appel d'offres doivent  
être déposés ou envoyée au  
Siège de la DRA de  
l'Oriental à Oujda  
27/04/2021 avant 16  
heures30min  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 15du règlement  
de Consultation.  
N° 2222/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de  
Béni Mellal Khenifra  
Province de Béni- Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01/PRDTS-INDH  
/2021  
Le 12/04/2021 à 10  
Heures, il sera procédé en  
séance publique, dans les  
bureaux de Secrétariat Gé-  
néral de la province de  
Béni- Mellal (DBM) à l'ou-  
verture des plis relatif à  
l'appel d'offres sur offres  
des prix relatif aux :

TRAVAUX D'ALIMENTA-  
TION EN EAU POTABLE  
DU DOUAR TIT NZIZA A  
LA COMMUNE TERRITO-  
RIALE DIR EL KSIBA  
PROVINCE BENI MEL-  
LAL.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré de la Divi-  
sion du Budget et des Mar-  
chés / Service des Marchés  
de cette province.  
Il peut être également télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 20 000,00 dhs (Vingt Mille  
Dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maitre d'ouvrage est fixée à  
la somme de :  
1.353.096,00 « Un Million  
Trois Cent Cinquante Trois  
Mille Quatre Vingt Seize  
Dirhams »  
Le contenu la présentation,  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27-  
29 et 31 du décret n°2- 12-  
349 du 08 Joumada I 1434  
(20 Mars 2013) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
Conformément aux dispo-  
sitions de l'arrêté du minist-  
re de l'économie et des  
finances n°20-14 du 4 sep-  
tembre 2014 relatif à la dé-  
matérialisation de la com-  
mande publique et à  
celles de l'article 31 du dé-  
cret n° 2-12-349 précité;  
- Soit transmettre leurs plis  
par la voie électronique.  
- Soit les déposer contre ré-  
cépissé dans les bureaux de  
la province de Béni- Mellal  
(D.B.M/SM).  
- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bu-  
reau précité.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
à l'article 09 du règlement  
de la consultation.  
N° 2223/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de  
Béni Mellal Khenifra  
Province de Béni- Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 02/PRDTS-INDH  
/2021  
Le 12/04/2021 à 11Heures,  
il sera procédé en séance  
publique, dans les bureaux  
de Secrétariat Général de la  
province de Béni- Mellal  
(DBM) à l'ouverture des  
plis relatif à l'appel d'of-  
res sur offres des prix  
relatif aux : TRAVAUX  
D'ALIMENTATION EN  
EAU POTABLE DU  
DOUAR AGROUR A LA  
COMMUNE TERRITO-  
RIALE TIZI N'ISLY PRO-  
VINCE BENI MELLAL.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré de la Divi-  
sion du Budget et des Mar-  
chés / Service des Marchés  
de cette province.  
Il peut être également télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés publics :  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 30 000,00 dhs (Trente  
Mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maitre d'ouvrage est fixée à  
la somme de :  
1.956.858,00 « Un Million  
Neuf Cent Cinquante Six  
Mille Huit Cent Cinquante  
Huit Dirhams »  
Le contenu la présentation,  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27-  
29 et 31 du décret n°2- 12-  
349 du 08 Joumada I 1434  
(20 Mars 2013) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
Conformément aux dispo-  
sitions de l'arrêté du minist-  
re de l'économie et des  
finances n°20-14 du 4 sep-  
tembre 2014 relatif à la dé-  
matérialisation de la com-  
mande publique et à  
celles de l'article 31 du dé-  
cret n° 2-12-349 précité;  
- Soit transmettre leurs plis  
par la voie électronique.  
- Soit les déposer contre ré-  
cépissé dans les bureaux de  
la province de Béni- Mellal  
(D.B.M/SM).  
- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
- Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bu-  
reau précité.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
à l'article 09 du règlement  
de la consultation.  
N° 2224/PA  
Royaume du Maroc  
Ministère de l'Education  
Nationale, de la Formation  
professionnelle,  
de l'Enseignement  
Supérieur et de la  
Recherche Scientifique  
AREF-CASABLANCA-  
SETTAT  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE SIDI BENNOUR  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTS  
N° 03/SB/2021 du  
12/04/2021 à 10h00  
Le 12/04/2021 à 10h00mn,  
il sera procédé, dans les bu-  
reaux de la direction pro-  
vinciale du MENFPESRS  
de sidi Bennour, à l'ou-  
verture des plis relatifs à l'ap-  
pel d'offres de prix, pour :  
APPROVISIONNEMENT  
EN MATIERES ET FOUR-  
NITURES D'ALIMENTA-  
TION POUR LES  
INTERNATS ET LES CAN-  
TINES DES ETABLISSE-  
MENTS SCOLAIRES

(COLLEGES, LYCEES ET  
ECOLEES COMMUNA-  
TAIRES) RELEVANT DE  
LA DIRECTION PROVINCIALE  
DE SIDI BENNOUR  
O U R ,  
AREF-CASABLANCA-  
SETTAT (Viande) En Deux  
lots.  
Lot 1 : Zone A.  
Lot 2 : Zone B.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré gratuite-  
ment de bureau du service  
des affaires administratives  
et financières, des  
Constructions, de l'Equipe-  
ment et du Patrimoine rele-  
vant de la direction  
provinciale Bd DAKHLA,  
Rue de Meknès, Sidi Ben-  
nour. Il peut également être  
téléchargé à partir du por-  
tail des marchés publics de  
l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de:  
Lot 1 (Zone A) : 40 000,00  
Dhs (Quarante Mille di-  
rhams).  
Lot 2 (Zone B) : 30 000,00  
Dhs (Trente Mille dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maitre d'ouvrage est fixée à  
la somme de :  
Lot 1 : Zone A.  
- Min : 1 400 000,00 Dhs  
TTC (Un Million Quatre  
Cent Mille Dirhams TTC).  
- Max : 2 772 000,00 Dhs  
TTC (Deux Million Sept  
Cent Soixante Douze Mille  
Dirhams TTC).  
Lot 2 : Zone B.  
- Min : 1 072 000,00 Dhs  
TTC (Un Million Soixante  
Douze Mille Dirhams  
TTC).  
- Max : 2 116 000,00 Dhs  
TTC (Deux Million Cent  
Seize Mille Dirhams TTC).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret N°2-12-  
349 relatif aux marchés pu-  
blics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le ser-  
vice des affaires  
administratives et finan-  
cières, des Constructions,  
de l'Equipement et du Pa-  
trimoine relevant de la di-  
rection provinciale Bd  
DAKHLA Rue de Meknès,  
Sidi Bennour.  
• Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au service  
précité.  
• Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'Appels d'Offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
• Soit envoyer leurs offres

par voie électronique  
conformément à l'article 6  
de l'arrêté du Ministre de  
l'économie et des finances  
n°20-14 du 04/09/2014.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par le règlement de la  
consultation.  
N° 2225/PA  
ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'ESSAOUIRA  
COMMUNE TERRITO-  
RIALE SIDI ALI KORATI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 02/2021  
Le 08/04/2021 à 10H00, il  
sera procédé, à la salle de  
réunion de la Commune  
Territoriale Sidi Ali Korati à  
l'ouverture des plis relative  
à l'appel d'offres sur offres  
de prix ayant pour objet :  
Travaux de creusement de  
deux puits aux douars  
Oulad Abdelhalim et  
Chouhb à la Commune  
Sidi Ali Korati - Province  
d'Essaouira.  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré de service  
technique Sidi Ali Korati, il  
peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés de l'Etat  
[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 14.000,00 DH (Quatorze  
mille Dirhams).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maitre d'ouvrage est fixée à  
la somme de : 483.456,00  
DH T.T.C (Quatre cent qua-  
tre vingt trois mille quatre  
cent cinquante six Dirhams  
T.T.C).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 27,  
29 et 31 du décret n° 2-12-  
349 relatif aux marchés pu-  
blics.  
Les concurrents peuvent :  
\* Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service  
technique de la commune  
Sidi Ali Korati.  
\* Soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception au  
service précité.  
\* Soit les envoyer par voie  
électronique.  
\* Soit les remettre au Prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celle prévues  
par l'article n° 4 du régle-  
ment de consultation.  
N° 2226/PA

<p><b>ROYAUME DU MAROC</b> Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable</p> <p>Branche Eau</p> <p><b>طاع الماء</b></p> <p><b>المملكة المغربية</b> الكتب الوطني للكهرباء و الماء الصالح للشرب</p> <p><b>طاع الماء</b></p>
<p><b>AVIS DEREPORT</b></p>
<p><b>Il est porté à la connaissance des entreprises désirant participer à l'appel d'offres n° 04/DR2/2021 relatif à la gestion des stations de pompage et de reprise au niveau des centres : N'zalet Laâdam, Base militaire, Sidi Bouothmane, Ras El Ain, Jaidatte et douars. (Province Rhamna), que la date d'ouverture des plis est le 08/04/2021 à 09 h 30 mn au lieu de 25/03/2021 à 09 h 30 mn.</b></p>
<p>N°2227/PC</p>

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'EL JADIDA  
 CONSEIL PROVINCIAL D'EL JADIDA  
 DIRECTION GENERAL DES SERVICES

**PROGRAMME PREVISIONNEL**

Maitre d'ouvrage : Province d'El Jadida  
 Année budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le conseil provincial d'El Jadida envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant:

**TRAVAUX**

Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
<b>Construction neuve</b>	-Travaux d'équipement public au centre Od Frej	Communes relevant de la province d'El Jadida	Appel d'offres ouvert	Année 2021	Division des affaires financières et administratives Service des affaires financières et du patrimoine 05-23-34-05-02	20%
	-Travaux d'équipement public au centre Sidi Smail					
	Travaux d'aménagements urbains au centre de Sidi Smail					
	Construction des clotures pour les souks hebdomadaires					
	Construction de boutiques au profit Dar Taliba à Sidi Ali Ben Hamdouche					
	Travaux de construction d'établissement d'enseignement préscolaires					
	Travaux de construction d'établissement d'enseignement scolaires communales					
	Travaux de construction de murs de clôture des unités scolaires					
<b>Gros travaux d'aménagement et de maintenance</b>	Travaux d'aménagement de batiments administratifs					
	Acquisition d'un terrain immobilier					
<b>Voiries</b>	Travaux de réhabilitation et Revêtement des routes dans la province					
	Travaux d'aménagement des traversées dans la Province					
	Travaux de dallage des pistes dans le monde rural					
<b>Eclairage</b>	Travaux d'extension du réseau d'éclairage public dans le monde rural					
	Travaux d'éclairage public dans la Province					
<b>Eau potable</b>	Travaux Adduction d'eau potable					

**Fournitures**

Type de fournitures	Objet de fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
<b>Véhicules et engins</b>	Acquisition d'une ambulance pour les services de la protection civile	1	Conseil Provincial d'El Jadida	Appel d'offres ouvert	Année 2021	Division des affaires financières et administratives Service des affaires financières et du patrimoine 05-23-34-05-02	20%
	Acquisition d'une unité mobile pour la santé scolaire	1					
	Acquisition des ambulances	2					
<b>Matériel</b>	Acquisition de matériel informatique						
	Acquisition de fournitures de bureau						
	Acquisition de matériel et mobilier de bureau et de classe						
	Acquisition de matériel et mobilier de bureau						

**Services**

Type de services	Objet de services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
<b>Etude</b>	Etude et assistance technique	Province El Jadida	-Appel d'offres ouvert -Consultation architectural	Année 2021	Division des affaires financières et administratives Service des affaires financières et du	20%
	Etudes générales					
	Dépenses au profit des unités de suivi des études techniques et générales et de la réalisation des projets					

**EL BOUKHARI ZIZZI FOOD**

Suivant un acte sous seing privé, en date du 12/02/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL.

DÉNOMINATION : EL BOUKHARI ZIZZI FOOD S.A.R.L

Objet social : DISTRIBUTION DE PRODUITS ALIMENTAIRES, ...  
Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ième ETAGE SIDI BERNOUSSI -CASABLANCA. Durée : 99 ans.

Capital Social : 100 000.00 Dirhams est divisé en 1 000 parts sociales de (100) Cent Dirhams chacune, numérotées de 1 à 1 000, intégralement libérées et réparties entre les associés dans la proportion de leurs droits, à savoir :

Mr. ZIZZI LAHOUSSEINE 500 Parts sociales numéroté de 1 à 500  
Mr. ELBOUKHARI MOHAMED 500 Parts sociales numéroté de 501 à 1000

ANNEE SOCIALE : Commence le jour de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et se terminera le 31 Décembre 2021.

GERANCE : Mr. ZIZZI LAHOUSSEINE et Mr. ELBOUKHARI MOHAMED, cogérants sans limitation de durée.

BENEFICE : Le solde après prélèvement légal et statutaire sera attribué aux associés.  
DEPOT : Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 08/03/2021, sous le N° : 8706, R.C N° : 493511.

Pour extrait et mention La gérance  
**N° 2228/PA**

**« ARGADO TRANS » SARL**

Suite aux statuts établis le 02/03/2021, il a été décidé la création de la société  
Dénomination : ARGADO TRANS

Forme juridique : SARL  
Capital social : 100 000.00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en mille parts sociales de cent dirhams chacune souscrites intégralement libérées et attribuées aux associés :

• Mr. EL ALLAGUI WADI (500 part)  
• Mr. OUHIA EL MOSTAFA (500 part)  
Siegesocial :

• Angle Avenue des Far et Rue d'Alsace Etg 3 Bureau 12 - Mohammedia.

Objet social :  
• Entrepreneur de transport de marchandises national et international pour le compte d'autrui  
• Importation-Exportation (Marchand Ou Intermédiaire Effectuant)  
RC N°:27531

La gérance : la gérance est assurée par les Cogérants Mr. EL ALLAGUI WADI & Mr. OUHIA EL MOSTAFA

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de MOHAMMEDIYA Le 11/03/2021 sous le n°684  
**N° 2229/PA**

**Cabinet Fiduciaire MISTERS CONSULTING**

Comptable Agré  
Contact : Mistersconsult2000@gmail.com

Gsm : CASA 06 62 32 52 06  
/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca 20-10-2020, il a été établi les statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : « AUTO ECOLE RAFIQ EL BADR » " S.A.R.L AU"  
OBJET : Tenant une Ecole Pour La Conduite Automobiles. Etablissement d'enseignement de la conduite (auto école). Enseignement de la conduite sur Ordinateurs.

SIEGE SOCIAL : RES EL BADR GH -A1 IMM 100 N° 2 RDC SIDI HAJJAJ OUED HASSAR -CASABLANCA -

DUREE : 99 ans.  
CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune entièrement libérées en espèce et qui ont été attribuées En totalité à Monsieur RAFIK BRAHIM . Associé unique.

GERANCE : Confiée à M. RAFIK BRAHIM pour une durée illimitée, et ce avec les pouvoirs les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 Décembre .

BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'associé unique soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

II/ Le dépôt légal a été effectué au G . T . C de Casablanca le 12-03-2021 .sous le N° 769591...Registre de commerce N° ...494291.

POUR EXTRAIT ET MENTION  
LE GERANT - UNIQUE  
Monsieur RAFIK BRAHIM  
**N° 2230/PA**

**Royaume du Maroc MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE CHI-CHAOUA**

Commune de Mejjat  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/2021

Le 15/04/2021 à 11 heures, il sera procédé au siège de la Commune de Mejjat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA RP2022 ET DOUAR AIT HMAID

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service Technique de Commune de Mejjat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 86061,00 dhs (Quatre - Vingt Six Mille Soixante et Un dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 2 868 671,19

dhs (Deux Million Huit Cent Soixante Huit Mille Six Cent Soixante et Onze dirhams; 19 centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau ordre de la commune ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Mejjat.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au compte du maître d'ouvrage

- Les concurrents sont invités à fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

Secteur: B.  
Qualification: B1, B2 et B5.  
Classification: 4.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**N° 2231/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA COMMUNE URBAINE DE KHENIFRA Service Assiette de Khenifra**

AVIS D'APPEL OUVERT SUR OFFRES DES PRIX N° 01/2021

Concernant l'exploitation des garages à vélocipèdes et parcs autos de la commune de Khenifra

Le lundi 12 Avril 2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du président de la commune de Khenifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant :

L'exploitation des garages à vélocipèdes et parcs autos de la ville de Khénifra pour une durée de 3 ans à savoir:

1- Parking marché couvert.  
2- Parking complexe el arz.  
3- Parking banque populaire (bd .My abdlallah)  
4- Parking cité Hassan II.  
5- Parking prés délégation provinciale de l'agriculture (bd .Zerktuoni)

6- Parking rue hamane el fetouaki.  
7- Parking bd .My abdelah.  
8- Parking grande mosquée.  
9- Parking prés gare routière.

10- Parking prés établissement des œuvres sociales des enseignants.  
11- Parking Bd El massira prés de l'administration fiscale et trésorerie provinciale.  
12- Parking Bd Zerktuoni sur la distance reliant la di-

rection provinciale de l'enseignement et de la giratoire de la gare routière des deux cotés.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service d'assiette de recettes de la commune de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dhs .( vingt mille dhs).

L'estimation des couts établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (330.000,00 dhs).(trois cent trente mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrent doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service d'Assiette de recettes de la commune urbaine de Khénifra

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par courrier électronique.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n°2-12-449 précité, à savoir:

1) Dossier administratif comprenant :  
a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemple unique, qui doit comporter les mentions prévues à

l'article 26 du décret n°2-12-349.

b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire, le cas échéant.

c) Pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 157 du décret précité. Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du décret précité les documents à fournir :

a) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;

b) L'attestation ou copie certifiée délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ;

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la C.N.S.S certifiant que le concurrent est en régulière envers cet organisme ;

d) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

NB : les concurrents non installés au maroc doivent fournir l'équivalent des pièces visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, et à défaut , une déclaration faite devant une autorité judiciaire ou administrative , un notaire ou un organisme professionnel qualifié lorsque de tels documents ne sont pas délivrés par leur pays d'origine.

2) Dossier technique comprenant :  
a) Une note indiquant les moyens humains et tech-

niques du concurrent et un organigramme de gestion de ce service.

b) Les attestations délivrées justifiant l'expérience dans la gestion de service public identique ou similaires.

c) La capacité financière suffisante pour faire face aux dépenses d'exploitation de ce service ;

• Dossier complémentaire: cahier des charge - règlement de consultation.  
3) Dossier financier :  
- Acte d'engagement.  
**N° 2232/PA**

**« UNIVERSAL SMART SERVICES SARL »**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/02/2021 à SAFI, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale: UNIVERSAL SMART SERVICES.

Siège social: C/O WIDHAIM -Imm. En nou r N°14 Av. Kennedy- SAFI.

Objet : MAINTENANCE DU MATERIEL MEDICAL  
Capital social : 100.000 DH divisé en 100 parts de 100 dhs chacune, souscrites et libérées par

M. NEHAÏLI Miloud détenant 333 parts, M. BOUDHAIM Hassan détenant 333 parts et M.OUIDANE Hamza détenant 334 parts  
Durée : 99 ans.

Gerance : M. BOUDHAIM Hassan, gérant pour une durée indéterminée.  
Année sociale : du 1er janvier au 31 décembre  
Dépôt légal : est effectué le 04/03/2021 au secrétariat du greffe du tribunal de 1ère instance de Safi. RC N° 11387

Pour extrait et mention  
**N° 2233/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE ZAGORA CERCLE DE ZAGORA CAIDAT DE TAMEGRROUTE COMMUNE FEZOUATA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 01/FEZ/2021**

**Le 08/04/2021 à 11 H Onze Heures du matin** Il sera procédé, dans La Salle de Réunion de la Commune

Fezouata Province de Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

**CONSTRUCTION DE LA ROUTE RELIANT LA RN N° 09 ET DOUAR TAGUERSSIFTE SUR UNE LONGUEUR DE 1,4KM A LA CT DE FEZOUATA-PROVINCE DE ZAGORA**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau des marchés de la Commune Fezouata , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
**QUARANTE MILLE DIRHAMS (40 000,00 DHS).**

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage TTC est fixée à la somme de :  
**NEUF CENT TRENTA CINQ MILLE SEIZE DIRHAMS (935016,00 DHS).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune Fezouata.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.  
\*Doit fournir un certificat de qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement et du transport tel que cité ci-dessus, ou sa copie certifiée conforme à l'originale :

SECTEUR	QUALIFICATIONS EXIGÉES	CLASSE
B	B1 ; B3 et B5	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 2234/PA**

# Mathias Cormann, nouveau patron de l'OCDE et bête noire des ONG pro-climat

## Portrait



Elu vendredi à la tête de l'OCDE, l'ancien ministre australien des Finances Mathias Cormann est un fervent défenseur des bienfaits du libre échange, dont le bilan mitigé en matière de climat inquiète vivement les ONG. Né en septembre 1970 en Belgique, le quinquagénaire diplômé de droit dans ce pays, parle couramment le français, l'anglais, le flamand et l'allemand. Il a émigré en Australie, au milieu des années 90 où il est entré en politique.

Vice-président du parti libéral de centre-droit, il a fini par prendre les rênes du ministère des Finances de 2013 à 2020.

Son arrivée à la tête d'une institution qui regroupe 37 pays représentant 60% de la production économique mondiale constitue une première, l'OCDE n'ayant jamais été dirigée par un citoyen d'un pays de la région Asie-Pacifique.

Mais elle inquiète les associations de défense de l'environnement qui dénoncent ses positions climato-sceptiques et ses liens étroits avec l'industrie minière australienne.

Plus d'une vingtaine d'ONG ont ainsi écrit une lettre ouverte pour s'insurger contre sa candidature à la tête de l'OCDE.

En cause, des déclarations de M. Cormann, qualifiant d'extrémiste l'objectif d'émissions nettes de CO2 réduites à zéro d'ici 2050. Ou appelant les jeunes Australiens participant à une manifestation mondiale



Selon des sources proches de l'OCDE, M. Cormann a bénéficié de la volonté de l'organisation héritée du plan Marshall de s'ouvrir vers l'Asie, et a su donner des gages en matière environnementale

de défense de l'environnement à "rester à l'école".

L'ancien ministre a aussi fait campagne contre le système de tarification du carbone destiné à réduire les émissions de l'industrie australienne, qui a été abrogé en 2014.

Opposé dans la dernière ligne droite à la populaire ex-commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmström, M. Cormann a verdi son discours pour séduire une OCDE soucieuse de donner la priorité aux questions climatiques au côté du développement économique.

Il a ainsi déclaré que le changement climatique figurait parmi les principaux défis de l'Organisation, au même titre que l'éducation, les compétences et "la réduction des différences en matière de politique fiscale".

M. Cormann a aussi vanté son parcours à cheval entre deux continents, soulignant avoir "partagé (sa) vie à parts égales entre l'Europe et l'Asie-Pacifique".

Selon des sources proches de l'OCDE, il a de fait bénéficié

de la volonté de l'organisation héritée du plan Marshall de s'ouvrir vers l'Asie, et a su "donner des gages en matière environnementale".

Malgré dix ans passés au Parlement australien et sept aux manettes des finances, un record, M. Cormann est peu connu du public australien. Il est cependant un acteur influent du parti libéral au pouvoir et a contribué à l'ascension de l'actuel Premier ministre Scott Morrison.

Sa campagne pour conquérir la tête de l'OCDE a suscité la controverse en Australie lorsqu'il est apparu qu'il utilisait un jet de l'armée de l'air pour sillonner l'Europe afin de plaider sa cause auprès d'autres dirigeants, un exercice critiqué comme coûteux et injustifié alors que des dizaines de milliers d'Australiens étaient bloqués à l'étranger en raison de la pandémie.

Le gouvernement australien l'a défendu en soulignant vouloir épargner à M. Cormann le risque de contracter la Covid-19 sur des vols commerciaux.

# Sport

Blatter-Platini, Infantino, Qatar

## Enquêtes tous azimuts sur le foot mondial

Outre les deux affaires dans lesquelles Michel Platini sera entendu la semaine prochaine en Suisse, la Fifa fait l'objet d'une multitude de procédures, de l'attribution de ses droits TV à celle du Mondial-2022 au Qatar.

La chute des deux anciens dirigeants, mis au ban du foot mondial fin 2015, cache un double contentieux: d'abord l'affaire principale instruite pour "gestion déloyale", "abus de confiance" et "escroquerie", soit un paiement de 2 millions de francs suisses de la Fifa à Michel Platini en 2011, validé par le président de l'époque Sepp Blatter sans contrat écrit.

Mais alors que la clôture de l'instruction approche, avec une ultime audition du Français lundi et mardi à Berne, les deux hommes martèlent qu'il s'agit d'un reliquat de salaire pour un travail de conseiller remontant à 1999-2002.

Michel Platini voit de surcroît dans cette affaire un "complot" destiné à l'évincer de la présidence de la Fifa qui semblait s'offrir à lui, au profit de Gianni Infantino. Il a donc contre-attaqué fin 2018 par une plainte pour "dénonciation calomnieuse" et "association de malfaiteurs".

Elu en 2016 avec la promesse de "restaurer l'image de la Fifa", l'actuel patron Gianni Infantino est visé depuis juillet 2020 par une procédure pénale pour "incitation à l'abus d'autorité", à la "violation du secret de fonction" et à "l'entrave à l'action pénale".

La justice suisse lui reproche trois rencontres secrètes en 2016 et 2017 avec Michael Lauber, alors chef du Ministère public



de la confédération (MPC), nourrissant des soupçons de collusion entre le parquet et la Fifa, partie civile dans la plupart des procédures.

L'Italo-Suisse assure de son côté qu'il s'agissait de montrer au parquet "que la nouvelle Fifa était à mille lieues de l'ancienne", une instance "victime de fonctionnaires corrompus" sous l'ère Blatter.

Mais par ailleurs, le procureur Stefan Keller voyait fin 2020 des "indices" de "gestion déloyale" dans un vol en jet privé effectué par M. Infantino en 2017 et payé par la Fifa. Le magistrat vient d'être désigné compétent pour enquêter sur ce vol.

L'enquête la plus embarrassante pour l'instance, par l'ombre qu'elle jette sur sa compétition reine, vise l'attribution au Qatar

de l'organisation de la Coupe du monde 2022. Documentés par une enquête interne de la Fifa, les soupçons d'achats de voix lors du vote du 2 décembre 2010 ont justifié une plainte fin 2014 auprès de la justice suisse, qui enquête depuis mai 2015 pour "blanchiment d'argent et gestion déloyale".

Parallèlement, la justice française enquête pour "corruption active et passive" sur un déjeuner tenu le 23 novembre 2010 entre Nicolas Sarkozy, alors chef de l'Etat, deux hauts dirigeants qataris et Michel Platini, à l'époque patron de l'UEFA.

Si le Qatar focalise l'attention, le Mondial-2018 en Russie et celui de 2010 en Afrique du Sud sont aussi entachés par des soupçons de corruption. Enfin, la Suisse a dû clore en avril un procès sur l'attribution

du Mondial-2006 à l'Allemagne, en raison de la prescription.

Manne financière de la Fifa, les droits télévisés sont aussi sa principale source de contentieux: parallèlement aux sanctions de sa justice interne, les procédures judiciaires visent à la fois les droits des Coupes du monde et ceux de tournois régionaux.

Ainsi le "Fifagate", qui démarre avec l'arrestation spectaculaire le 27 mai 2015 de sept dirigeants du foot mondial à Zurich, concerne avant tout le "racket" mené par des responsables du foot sud-américain en échange des droits de compétitions continentales.

Instruite aux Etats-Unis, l'affaire a déjà abouti à la condamnation à neuf ans de prison du Paraguayen Juan Angel Napout et à quatre ans de prison du Brésilien José Maria Marin. Jeffrey Webb, autre dirigeant venu des Îles Caïmans, a plaidé coupable et accepté de régler 6,7 millions de dollars, mais il attend toujours sa sentence pénale.

Côté droits des Mondiaux, relevant directement de la Fifa, le patron de beIN Media et du PSG, le Qatar Nasser Al-Khelaifi, et l'ex-secrétaire général Jérôme Valcke, accusés de "gestion déloyale" et "incitation"

dans une affaire relative aux Mondiaux-2026 et 2030, ont été acquittés fin octobre.

### Ligue des champions

Ci-dessous le programme des matches de ce soir comptant pour les huitièmes de finale retour de la Ligue des champions :

#### Mardi à 21h00

Manchester City-Borussia Monchengladbach  
Real Madrid-Atalanta Bergame

## Bouchra Baibanou : Les participantes au raid Sahraouia sont déterminées à mener à bien l'aventure

La première alpiniste marocaine à réaliser le challenge des 7 sommets et la première femme d'Afrique du Nord à avoir escaladé le plus haut sommet du monde "Everest" est Mme Bouchra Baibanou, membre cette année de l'équipe technique de la 7e édition du raid solidaire féminin "Sahraouia", qui se poursuit jusqu'au 20 mars à Dakhla.

Elle aborde dans une interview à la MAP les particularités de cette édition ainsi que le travail de l'équipe technique chargée de l'encadrement des participantes à la compétition.

### Qu'est-ce qui distingue cette 7e édition de "Sahraouia" ?

La 7e édition du raid solidaire "Sahraouia" se tient cette année dans des cir-



constances un peu dures, mais on a réussi à l'organiser tout en respectant les mesures sanitaires pour garantir la sécurité de toutes les participantes, du staff et des membres des médias. Cette édition est marquée par la participation de femmes motivées du Maroc et de différents pays, qui vivent cette expérience avec beaucoup d'émotion, et surtout avec un esprit de solidarité et de challenge.

Ces femmes sont très déterminées à mener à bien l'aventure et s'entraident pour un objectif noble, celui de soutenir des associations et des causes sociales.

### Comment s'est déroulée la première journée de "Sahraouia" ?

Après mon expérience l'année dernière à Sahraouia en tant que participante, cette année, je fais partie de l'équipe

### l'équipe technique ?

Le travail de l'équipe technique consiste principalement à veiller au bon déroulement de toutes les épreuves et à suivre les participantes de plus près. Avant le début des épreuves, on effectue un contrôle technique avec toutes les équipes pour vérifier leurs équipements.

Au cours des épreuves, on se charge d'organiser et de tracer les circuits et les points de pointage. En plus, on contrôle le passage des participantes tout au long du circuit de l'épreuve. Avant le début de chaque épreuve, on fait un briefing avec toutes les équipes pour leur expliquer en détail toutes les étapes du circuit. On tient également à encourager toutes les équipes en vue de terminer les épreuves, car c'est ça le plus important dans cette compétition.

## Le Maroc élu membre du Bureau exécutif de l'UCI pour la région Afrique

Le Maroc a été élu, dimanche au Caire, membre du Bureau exécutif de l'Union cycliste internationale (UCI) pour la région Afrique, lors des travaux de l'Assemblée générale de la Confédération africaine de cyclisme (CAC).

L'élection du Maroc, qui a été représenté par le président de la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC), Mohamed Belmahi, a eu lieu en présence du ministre égyptien de la Jeunesse et des Sports, Achraf Sobhi, du président de l'UCI, David Lappartient, et du président de la CAC, Wajih Azzam.

A cette occasion, le Marocain Lahcen Khorsi a été élu en tant que membre du bureau exécutif de la CAC, tandis que l'Égyptien Wajih Azzam a été réélu à la tête de l'organisation africaine.

Dans une déclaration à la MAP, M. Belmahi a exprimé sa satisfaction pour cette réalisation importante qui témoigne de la confiance accordée par les fédérations africaines au Maroc et à son rôle dans le soutien de ce sport,

notamment dans le continent africain.

Il a également jeté la lumière sur les efforts de la FRMC pour fournir un soutien technique et logistique aux pays africains frères et amis et mettre à leur disposition les compétences humaines et l'expérience dont jouit le Royaume, conformément à l'engagement africain de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

De son côté, le président de la CAC a félicité le Maroc pour cette réalisation, saluant le développement qu'a connu le sport marocain grâce à la Haute sollicitude de Sa Majesté le Roi n'a eu de cesse d'accorder à ce domaine.

Il a également exprimé son soutien à la candidature du Maroc pour accueillir les Championnats du monde de cyclisme en 2025.

A l'ordre du jour de l'Assemblée générale figure notamment l'élection du président de la Confédération africaine de cyclisme (CAC), des membres de son Conseil d'administration et des délégués votants africains à l'UCI.

## En-Nesyri buteur au derby andalou

Youssef En-Nesyri poursuit ses prestations remarquables. L'international marocain a offert une précieuse victoire au FC Séville lors du derby contre Real Betis, disputé dimanche soir au Stade Ramon Sanchez Pizjuan.

Auteur d'un doublé mardi dernier contre Dortmund dans le cadre des huitièmes de finale de la Ligue des champions, En-Nesyri a inscrit l'unique but de la rencontre à la 27<sup>ème</sup> minute.

L'international marocain totalise 14 buts au championnat espagnol cette saison et 6 en Ligue des champions.

Grâce à cette victoire, le FC Séville conforte sa position à la 4<sup>ème</sup> place, synonyme de Ligue des champions, à six longueurs de la Real Sociedad, 5<sup>ème</sup> et qui compte un match de plus.



## Le WAC à l'assaut de Horoya à Conakry



*Un petit point suffit aux Rouges pour se qualifier aux quarts de finale de la Ligue des champions*

Le WAC croisera le fer, aujourd'hui à partir de 17 heures au stade 28 Septembre à Conakry, avec son homologue guinéen de Horoya, et ce pour le compte de la quatrième journée de la phase de poules, groupe C, de la Ligue africaine des clubs champions.

Auteurs d'un sans faute jusqu'ici, avec trois

victoires en autant de sorties, les Casablancais entretiennent l'espoir légitime de conserver cet élan en vue de décrocher pour de bon le ticket du tour des quarts de finale. Avec 9 points au compteur, ils n'auront besoin en terme de l'opposition contre le Horoya que d'une seule unité, mais il vaudrait mieux ne pas tomber dans le piège des petits calculs et faire attention à un adversaire qui ne manquera certainement pas de se déployer à fond en vue de conforter ses chances de qualification au prochain tour.

Le Wydad, qui s'est déplacé samedi à bord d'un vol spécial vers la capitale guinéenne, devra compter sur l'ensemble de son effectif, excepté Achraf Dari qui n'a pas encore récupéré de sa blessure contractée au niveau de la cuisse. Sur

place, le WAC a continué son programme de préparation et la séance d'hier, prévue sur la pelouse du stade 28 Septembre, devait être l'occasion de peaufiner les ultimes réglages afin d'être fin prêt pour cette confrontation qui sera sifflée par l'arbitre ghanéen Daniel Laria.

A noter que simultanément au match Horoya-WAC, se jouera l'autre rencontre de ce groupe qui opposera l'équipe angolaise de Petro Atletico, bon dernière (0 pt), à la formation sud-africaine de Kaizer Chiefs qui partage la deuxième place avec le club guinéen (4 pts).

La campagne du Wydad se poursuivra en cette édition 2020-2021 de la Ligue des champions par un déplacement le 2 avril prochain à Johannesburg pour affronter Kaizer Chiefs avant de recevoir en dernier lieu, le 9 avril, Petro Atletico.

A ce propos, le WAC a été sommé par la CAF de désigner un stade devant servir de cadre pour son match contre Petro Atletico. Le Wydad, tout comme le Raja et la RSB, les deux représentants du football national en Coupe de la Confédération, ont reçu des lettres provenant de la commission interclubs des compétitions de la CAF afin de fixer les terrains où ils devront accueillir leurs prochains adversaires. Cette décision, prise par l'instance africaine, est justifiée par le fait qu'il y a la possibilité que le Maroc prolonge la durée de suspension de ses liaisons aériennes avec certains pays du continent, devant en principe prendre fin le 21 de ce mois.

La Renaissance de Berkane, tenante du titre, et le Raja se mesureront respectivement le 4 dudit mois à la Jeunesse Sportive de Kabylie d'Algérie (GP : C) et à Pyramids d'Égypte (GP : D), en matches de la troisième manche de la Coupe de la Confédération.

Mohamed Bourarab

## Le MCO carbure, l'OCS retrouve le podium

L'Olympic de Safi (OCS) a décroché une place sur le podium de la Botola Pro D1 "Inwi" au terme de la 9<sup>ème</sup> journée, alors que le Mouloudia d'Oujda (MCO), longtemps lanterne rouge, s'éloigne petit à petit de la zone de turbulences. A la faveur de sa victoire face à son hôte la Renaissance de Zemama (RCAZ) (2-1), actuelle lanterne rouge (6 pts), l'OCS s'est assuré une place au podium (14 pts) juste derrière les ténors casablancais, le Raja et le Wydad, qui s'affrontent dimanche prochain lors de la 10<sup>ème</sup> journée. Pour sa part, le Mouloudia qui a dominé le Difaa d'El Jadida (DHJ), grimpe les échelons petit à petit après ses deux victoires consécutives et se hisse à la 10<sup>ème</sup> place après neuf journées du championnat national.

Le MCO, vainqueur (2-1) lors de la 8<sup>ème</sup> journée contre l'Ittihad de Tanger (IRT), a montré un nouveau visage sous la houlette de son nouvel entraîneur français Bernard Casoni,

en surclassant dimanche le DHJ par 4 buts à 0.

La Renaissance de Berkane, qui s'est inclinée face à l'AS FAR (4<sup>ème</sup> avec 13 pts) en match d'ouverture de cette journée, a pu panser ses plaies lors de la première journée de la Coupe de la Confédération africaine de football en venant à bout (2-0) des Zambiens de NAPSA Stars. Cependant, le Raja de Casablanca s'est contenté d'un seul point à domicile face au Youssoufia de Berrechid (CAYB) ratant, encore une fois, l'occasion de devancer en tête du classement son rival et co-leader (19 pts), le Wydad de Casablanca qui n'a pas fait mieux jeudi après son match nul face au Moghreb de Tétouan (2-2).

Le WAC, qui aurait pu lors de cette rencontre damer le pion au Raja de Casablanca, a partagé les points avec le club du Nord.

Gonflés à bloc après leurs belles performances en Ligue des champions, les Wydadis ont entamé la rencontre de la plus belle des ma-

nières en inscrivant deux buts dès le premier quart d'heure de jeu. La réaction des Tétouanais ne s'est pas fait attendre. Quinze minutes avant la pause, Hicham Khaloua (34<sup>ème</sup>) et Kamal Mohamed (36<sup>ème</sup>) ont réussi à remettre les pendules à l'heure et contraindre les Wydadis au match nul. Dans une rencontre insipide, avec très peu d'occasions, le FUS de Rabat (10<sup>ème</sup>) et le Hassania d'Agadir (8<sup>ème</sup>) se sont neutralisés samedi (0-0)

frôlant ainsi le bas du tableau. Dimanche, l'IRT (4<sup>ème</sup>, 13 pts) a été l'heureux vainqueur (1-2) du duel qui l'a opposé au Chabab de Mohammédia (SCCM), tous deux espéraient renouer avec la victoire après une diasette de plusieurs journées. Le Maghreb de Fès, pour sa part, a été contraint à partager les points avec le Rapide Oued Zem (15<sup>ème</sup> avec 8 pts) se contentant ainsi de la 6<sup>ème</sup> place (12 pts) ex aequo avec le CAYB.

### Botola Pro D2

Voici les résultats de la 14<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, au terme des matches disputés dimanche:

#### Vendredi

AS Salé - Tihad Casablanca 0 - 2  
Kénitra AC - Kawkab de Marrakech 0 - 0

#### Samedi

Wydad Témara - Raja de Béni Mellal 1 - 0  
Union Touarga - Widad de Fès 1 - 2  
Olympique de Khouribga - Jeunesse Salmi 1 - 0

#### Dimanche

Chabab Atlas Khénifra - Stade Marocain 0 - 1  
Racing Casablanca - Olympique Dcheira 2 - 3  
Jeunesse Benguerir - Ittihad Khémisset 1 - 2

#### Classement

- 1- Olympique Khouribga 24 pts  
Stade Marocain 24 pts  
Olympique Dcheira 24 pts
- 4- Ittihad Khémisset 22 pts  
Widad de Fès 22 pts
- 6- JS Salmi 21 pts
- 7- Racing Casablanca 20 pts
- 8- Union Touarga 19 pts
- 9- Jeunesse Benguerir 17 pts  
Raja Béni Mellal 17 pts  
AS Salé 17 pts
- 12- KAC Kénitra 16 pts
- 13- Chabab Atlas Khénifra 15 pts
- 14- Kawkab de Marrakech 12 pts  
Widad Témara 12 pts
- 16- Tihad Casablanca 11 pts

### Championnat de basketball

Voici les résultats de la 2<sup>ème</sup> journée de la division excellence du championnat national de basketball (saison 2020-2021), au terme des matches disputés dimanche:

#### Poule Nord

**Samedi**  
Maghreb de Fès - Lixus Larache 82 - 50

#### Dimanche

Chabab Al Hocéma - Renaissance de Berkane 53 - 94  
Association Michlifen Ifrane - Ittihad Tanger 72 - 74

Club Pomme Athletic Midelt - Amal Riadi El Hajeb (reporté)

#### Poule Sud

**Samedi 13 mars**  
Amal Sportive Essaouira - Wydad de Casablanca 61 - 53

AS Salé - Chabab El Ouatia 74 - 64  
FUS de Rabat - Kawkab de Marrakech 89 - 51

Olympic de Safi - AS FAR (reporté).

## “Le Jeu de la dame” : Série royale pour un fabricant espagnol d'échiquiers

Dans l'usine de David Ferrer, les ouvriers s'activent à la coupe et la couture de fines lames de bois pour fabriquer des échiquiers. Ces plateaux de jeu made in Spain s'arrachent depuis la série "Le Jeu de la dame".

"Nous n'avons jamais connu un tel boom de la demande d'échiquiers", affirme le gérant débordé de Rechapados Ferrer, une petite entreprise familiale située à La Garriga, dans le nord-est de l'Espagne, dans la zone industrielle autour de Barcelone.

L'intérêt pour le jeu de société suscitait par la mini-série primée de Netflix et l'apparition de certains de ses plateaux artisanaux dans certaines scènes ont généré un tel bond des commandes qu'ils commencent déjà à programmer la production pour 2022.

"En un an, nous fabriquons environ 20.000 unités d'échiquiers. Grâce à la série, nous avons reçu des commandes pour plus de 40.000 unités et il reste encore de nombreux mois avant la fin de l'année", se réjouit David Ferrer, 30 ans.

Cette petite entreprise de 14 employés a été fondée par ses grands-parents dans les années 1950 pour fournir des placages de bois pour les meubles.

Leur seul client était au départ un fabricant de pièces d'échecs voisin, la clientèle s'est ensuite étendue à toute l'Espagne, puis au monde entier.



Aujourd'hui, 98% de leurs produits partent à l'exportation, certains pour des tournois et des championnats mondiaux. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils n'ont pas été surpris de découvrir leurs planches dans la série.

Dans le dernier épisode, lorsque la jeune prodige Beth Harmon joue contre le champion du monde russe Vasily Borgov, ses yeux sont fixés sur le plateau, avec un élégant cadre en bois noir et un

filet de marqueterie jaune et rouge.

"Il y a des plateaux très spéciaux que nous sommes les seuls à fabriquer et ce plateau était le nôtre, à 100%", explique le responsable de production Miguel Berbel.

Le damier qui apparaît à l'écran a été spécialement imaginé pour le premier client international de l'entreprise, un distributeur de jeux de société à Berlin... où a été tournée une partie de la série.

"Nous étions déjà apparus dans d'autres films et séries, donc j'étais excité (...) Je ne m'attendais pas du tout à cette répercussion", reconnaît Ferrer.

Depuis, "la demande est folle. Nous recevons des courriels en permanence et nous n'arrivons pas à répondre à tous", constate Miguel Berbel.

Les commandes avaient déjà commencé à augmenter avec le confinement au printemps, au

cours duquel beaucoup ont redécouvert l'attrait des jeux de société. Elles ont explosé avec la série, ce qui les a obligés à embaucher trois personnes supplémentaires.

"Mais pour y répondre, nous devrions doubler ou tripler le personnel. Et nous ne voulons pas entrer là-dedans, car nous ne savons pas combien de temps cela va durer", déclare M. Ferrer.

Car la fabrication d'une planche est lente et artisanale: Un ouvrier sélectionne du bois de haute qualité et le découpe en feuilles fines et longues de couleurs claires et foncées.

A l'aide d'une machine, un autre artisan les coud ensemble avec un fil collant, en vérifiant à chaque étape qu'aucun rayon de lumière ne passe entre elles.

En découpant et recollant les feuilles, il réalise la grille d'échecs, qui est ensuite pressée sur du bois aggloméré, puis vernie avant d'être emballée.

"Nous accordons beaucoup d'attention à la finition, nous essayons d'atteindre la perfection", explique Oscar Martínez, artisan de 40 ans.

Former ces manufacturiers des damiers prend "quatre à cinq ans", explique David Ferrer, qui veut laisser sa firme se développer "naturellement".

"C'est un travail très artisanal, tout prend du temps. C'est un métier", résume-t-il.

## Crème de brocoli aux noisettes

### Ingrédients :

Pour 4 personnes  
1 brocoli  
1 oignon  
50 cl de lait d'avoine  
2 c. à soupe d'huile de noisette  
1 c. à café d'huile de noisette  
Noisettes grillées  
Sel & poivre

### Les étapes :

Rincez le brocoli et coupez-le en morceaux puis faites-le cuire dans un grand volume d'eau salée.

Dans une poêle chaude, faites chauffer un filet d'huile de noisette puis émincez l'oignon et faites-le revenir.

Une fois translucide, ajoutez le lait d'avoine, le brocoli (en laissant de côté quelques bouquets) puis faites cuire pendant 15 minutes.

Mixez les légumes avec 2 cuillères à soupe d'huile de noisette jusqu'à obtenir une texture crémeuse. Assaisonnez le tout de sel et poivre.

Servez la crème de brocoli avec quelques noisettes grillées et bouquets de brocoli.



## Plus de trois ans de prison pour un vol à main armée de papier toilette

Les auteurs l'an dernier d'un vol à main armée de centaines de rouleaux de papier toilette, que les Hongkongais s'arrachaient aux premiers jours de la pandémie, ont été condamnés jeudi à plus de trois ans de prison, indique un média local.

Les trois hommes, qui armés de couteaux avaient dérobé quelque 600 rouleaux de papier toilette, ont chacun été condamnés à 40 mois de prison, selon le journal hongkongais Mingpao.

En février 2020, quand les premiers cas de coronavirus sont apparus dans la place financière asiatique, le papier hygiénique était devenu une denrée rare, les habitants redoutant une pénurie de ce produit.

Ils s'étaient alors précipités dans les supermarchés afin de se constituer des stocks de produits de première nécessité et d'aliments de base.

Les supermarchés étant dans l'incapacité de se réapprovisionner suffisamment vite, de longues files de clients se formaient devant les magasins, avant même leur ouverture. A peine achalandés, les rayons se vidaient à toute allure.

Sur les réseaux sociaux, des habitants arboraient fièrement, depuis leurs minuscules appartements, leurs stocks de rouleaux de papier hygiénique.

Les trois auteurs de ce vol ont reconnu



avoir utilisé un couteau pour menacer un chauffeur-livreur devant un grand supermarché du quartier populaire de Mongkok.

Ils étaient repartis avec 50 paquets de papier toilette représentant une valeur marchande de 1.700 HKD (183 euros), avant d'être interpellés par la police.

Selon Mingpao, les trois hommes, qui ont reconnu avoir commis ce vol, ont présenté leurs excuses au livreur et ont remboursé les rouleaux volés.

Mais le juge a estimé que ce crime était prémédité et devait être sanctionné par une peine de prison, précise le journal.